

# Consortium québécois pour les autobus d'écoliers

par Rhéal BERCIER  
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le gouvernement québécois est en train de créer sur mesure un concurrent de taille à la société J.-H. Corbeil, de Saint-Lin, acquise par la société américaine Blue Bird International, a appris LA PRESSE de sources dignes de foi.

Après avoir échoué dans sa tentative de négocier une participation substantielle au sein de cette dernière entreprise, le gouvernement a changé son fusil d'épaule et travaille maintenant à la mise sur pied d'un consortium qui évoluera dans le même secteur d'activité, soit la construction d'autobus d'écoliers.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Guy Saint-Pierre, a donné sa bénédiction au projet ce qui donne un solide coup d'épaule pour les transactions.

Créée il y a 51 ans, Prévost Car fabrique une centaine d'autobus par année, soit deux par semaine. Elle emploie quelque 150 employés. La compagnie a vendu des véhicules aux commissions de transport de Montréal, de Québec et de Laval. La société Murray Hill en a aussi acheté quelques-uns.

Le projet revêt un caractère impor-

tant, car il existe un seul marché au Québec pour une entreprise qui fabrique des véhicules scolaires. Par la voie des commissions scolaires, le gouvernement achète environ 1,000 autobus par année.

La mise sur pied du consortium forcerait pratiquement Blue Bird à trouver d'autres marchés dans les autres provinces.

Québec n'a pas digéré son échec dans ses négociations avec Blue Bird International. Suite à une mésentente intervenue auprès de l'agence fédérale de l'amisage des investissements

étrangers, l'entreprise de Georgie a absorbé la société J.-H. Corbeil.

Le gouvernement québécois a d'abord opposé son veto à la transaction pour ensuite donner son accord en l'assortissant d'une condition: la SDI aura une participation de l'ordre de 30 p. cent dans la filiale québécoise de Blue Bird.

Mais cette condition n'aurait pas été inscrite dans le contrat de vente. Dans ces circonstances, l'entreprise américaine — déjà réticente à devoir accepter un partenaire gouvernemental dans ses activités — aurait adopté

une attitude ferme lors des négociations.

Se voyant démuné, le gouvernement rétorque par la mise sur pied d'un consortium en collaboration avec Prévost Car et la SID, société de gestion et de placement du Mouvement des caisses populaires Desjardins. Il s'agirait pour la SID de sa première participation dans une entreprise.

Des négociations ont également lieu avec la société américaine Superior qui approvisionnait en équipement autrefois J.-H. Corbeil. L'entreprise pourrait répondre aux besoins d'expansion du nouveau consortium.

# la presse

9.48

LE PLUS GRAND  
QUOTIDIEN  
FRANÇAIS  
D'AMÉRIQUE

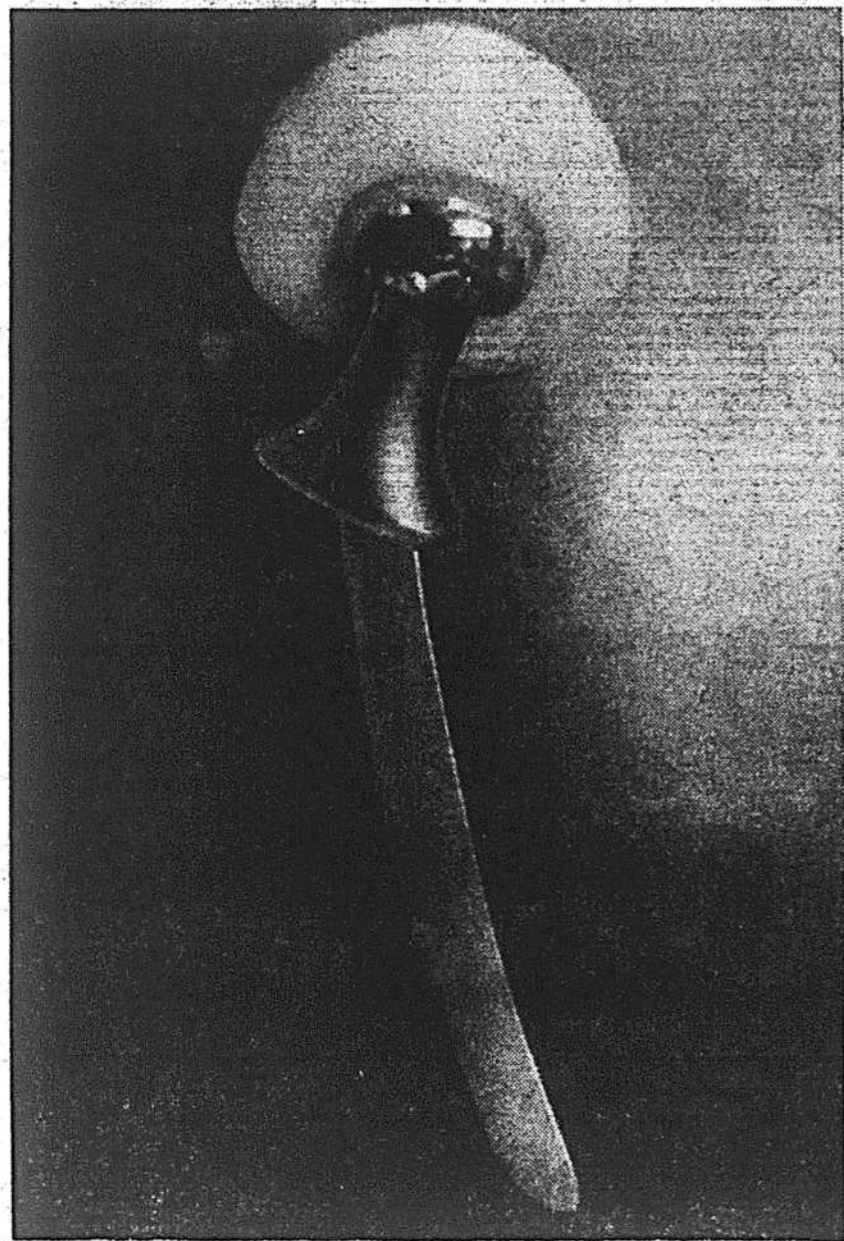
MONTREAL  
MERCREDI 13 AOUT 1975,  
91e ANNEE, No 192,  
132 PAGES, 9 CAHIERS

25 CENTS

Abtibi/Côte Nord 30c  
ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI \$1.40

MÉTÉO

Aujourd'hui: Ensoleillé et chaud  
Minimum: 15° — Maximum: 30°  
Demain: Nuageux et possibilité d'orages  
Détails à la page A 2



## Grefte d'une hanche

Une jeune fille de Dorval, Suzanne Robichaud, âgée de 13 ans, est la première Canadienne à avoir subi l'implantation totale d'une hanche artificielle et l'on ne connaît que très peu de cas d'enfants qui ont subi cette intervention aux Etats-Unis ou ailleurs. Suzanne a été opérée au Montreal Children's Hospital et ses chances de marcher de nouveau normalement, une fois l'intervention complétée sur l'autre hanche, sont évaluées à 80 pour cent. La hanche qu'on lui a greffée est du genre de celle qu'on voit ici. Le journaliste André Chénier, de LA PRESSE, a assisté à l'opération.



— Voir page A 3

# Prime au bilinguisme sans le mot

par Marcel PEPIN  
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Après plusieurs années de résistance, le gouvernement fédéral versera une prime au bilinguisme à ceux de ses fonctionnaires qui occupent des fonctions dites bilingues.

Mais il est inexact de parler de prime au bilinguisme. La formule est interdite. Il faut plutôt parler de réévaluation de la "complexité" des fonctions, l'usage de deux langues étant un facteur ajoutant à la "complexité" pour reprendre le jargon du Conseil du Trésor.

A la suite d'une décision administrative du Conseil visant à inclure dans les critères d'évaluation des fonctions l'élément linguistique, le résultat final sera que les fonctions dites bilingues seront plus "complexes" et en conséquence mieux rémunérées.

D'où prime au bilinguisme. Sans le mot.

Cette prime déguisée touchera éventuellement quelque 50,000 fonctionnaires, dont la vaste majorité, soit environ 36,000, oeuvrent dans la région Ottawa-Hull. A Montréal, quelque 9,000 fonctionnaires sont susceptibles de profiter de la nouvelle mesure, tandis que 3,800 autres employés fédéraux répartis sur le territoire québécois hors de Montréal verront leur fonction redéfinie en tenant compte des exigences linguistiques du poste.

Les critères

Un porte-parole du Conseil du Trésor

a cependant refusé de dévoiler les critères de la réévaluation des postes présentement en cours. "La méthode de réévaluation fait encore l'objet de consultations avec les syndicats impliqués, dit-il, et il serait prématuré de l'exposer."

Ce même fonctionnaire a précisé que tous les syndicats, à l'exception du syndicat représentant les employés des postes, ont accepté de participer, par le truchement d'un comité consultatif conjoint, à la tâche de réévaluer les fonctions en tenant compte des exigences linguistiques. Les postiers, de leur côté, préfèrent résoudre cette question par le canal de la négociation collective.

On se rappelle que plusieurs employés de la Commission d'assurance-chômage, dans les bureaux montréalais de la Commission, ont refusé pendant quelque temps en février dernier d'utiliser l'anglais au travail, prétextant que leur fonction supposait l'usage du français seulement. Ils étaient disposés à utiliser la langue anglaise, à la condition qu'on leur verse une prime au bilinguisme, équivalente à la prime versée aux secrétaires bilingues de la fonction publique, à Ottawa. Cette prime peut atteindre 7 pour cent, selon les exigences linguistiques de la fonction.

En gros, la méthode utilisée par le Conseil du Trésor pour faire taire les griefs des employés de l'Assurance-Voir BILINGUISME, page A 6

## AUJOURD'HUI

### Carvalho, le sauveur?

Les maîtres du Portugal, c'est-à-dire les militaires, même divisés, ont sauvé l'honneur du général Gonçalvès en lui laissant former le nouveau gouvernement, écrit notre envoyé spécial à Lisbonne, Charles David, mais la réconciliation de l'armée se fera vite, et ce, sur le dos des partis politiques et autour d'un sauveur qui pourrait être le général de Carvalho. Quatre-vingt-cinq pour cent des effectifs militaires exigent maintenant le renvoi de Gonçalvès.

— pages A 9 et B 10

### Le péronisme domine toujours

Un an après la mort de Peron, le péronisme, phénomène politico-religieux né durant la prospérité des années 50, continue de dominer l'Argentine. Notre envoyé spécial Pierre Saint-Germain y voit la cause de la grande misère de la gauche dans ce pays où les communistes n'occupent que deux sièges à la Chambre des députés et où opèrent les plus importantes organisations révolutionnaires armées d'Amérique du Sud.

— page A 9

### Le mille en 3:49.4

On a longtemps cru qu'il était humainement impossible de franchir le mille en moins de 3:50.0. Hier, au cours d'une réunion d'athlétisme en Suède, un Néo-Zélandais, John Walker, enregistra un chrono de 3:49.4, réalisant du même coup le plus grand exploit sportif de l'année.

— page E 4

### Bronfman: 10 jours d'air

La famille de Samuel Bronfman II, enlevé vendredi soir près de New York, a fait savoir hier que toutes les exigences des ravisseurs avaient été remplies dont une rançon qui pourrait atteindre les \$4.5 millions. Le jeune homme serait en toute sécurité dans un endroit où l'air et l'eau sont disponibles pour une dizaine de jours.

— page A 3

### Rue Saint-Norbert

Le conseil municipal de Montréal a ratifié hier soir la décision de démolir les 49 logements expropriés de la rue Saint-Norbert, mais contrairement à ce que les locataires appréhendaient, la police n'interviendra pas pour les déloger avant plusieurs jours, voire même plusieurs semaines.

— page A 17

# Le pain monte d'un cent

par Joanne DESROCHERS

A partir de demain, 14 août, le pain augmente d'un cent, et dans certains cas de deux cents. C'est-à-dire que le pain de 24 onces, qui en moyenne coûte 50 cents à Montréal, coûtera 51 cents à partir de demain. C'est la deuxième augmentation cette année, le pain étant déjà passé de 48 à 50 cents en janvier.

Et c'est la neuvième augmentation en trois ans. Le pain, qui jusqu'en juin 1972 avait augmenté de 2 cents en cinq ans, a subi ces trois dernières années une escalade de 70 p. cent, passant depuis juin 1972 de 30 cents à 51 cents.

En 1972, il y eut une augmentation de 4 cents en deux étapes; en 1973, de 7 cents en une seule fois; en 1974, de 7 cents en trois étapes.

L'augmentation de cette semaine dé-

coule en bonne partie d'une augmentation de 40 à 60 cents les cent livres de farine, augmentation qui devrait couvrir, nous dit le représentant d'une meunerie, les augmentations de frais de production des deux dernières années.

Les meuneries n'avaient en effet rien changé aux prix de la farine depuis la sensationnelle augmentation de \$3 les cent livres en septembre 1973, au moment où le gouvernement avait débloqué les prix du blé, de \$1.95 à \$3.25 le boisseau. A ce moment-là, le prix de la farine était passé de \$6 à \$9 les cent livres. Il passe maintenant à \$9.30, en moyenne, pour la farine en vrac et à \$9.70 pour la farine en sac.

On fabrique 108 pains à partir de 100 livres de farine.

Du côté des meuneries comme du

côté des boulangeries, on invoque les frais accrus d'emballage et d'entreposage, mais surtout des salaires et du transport. Justement à cause des prix du transport, l'augmentation pourra être plus forte en dehors des grands centres.

Les conventions collectives des meuneries étant renouvelables en février prochain, on ne s'attend pas pour le reste de l'année à des augmentations du prix de la main-d'oeuvre, qui exigeraient d'autres augmentations du prix de la farine.

Donc, pas d'autres augmentations à l'horizon, à moins que le blé ne subisse des fluctuations imprévues.

Un représentant des meuneries souligne que la farine vendue dans les magasins ne subira pas d'augmentation cette fois-ci, ayant déjà subi une hausse d'environ un cent la livre au début de l'été.

## Des syndiqués du vêtement attaquent

# "Scrutin truqué, collusion, pègre de la confection..."

par Pierre VENNAT

Dénonçant leur syndicat, qu'ils qualifient de "pègre de la confection", les quatre syndiqués chargés de surveiller le scrutin secret sur un projet de convention collective pour le local 205 du Comité conjoint de Montréal de l'Union des ouvriers de la robe, ont tous quatre affirmé, hier, que ce scrutin est "paqueté" et qu'aucun contrôle du vote n'est possible dans les circonstances.

Pour affirmer ensuite qu'en fait, leur syndicat était de collusion avec les employeurs de la Guilde des manufacturiers et qu'un membre de l'exécutif syndical posséderait même plusieurs usines de vêtement sous le

couvert de prête-noms et serait millionnaire.

Le vote de demain sera le premier scrutin secret à se tenir sur l'acceptation ou le rejet d'une convention collective depuis au moins 25 ans dans ce syndicat.

Des scrutateurs "nommés"

C'est accompagnés de quelques compagnons de travail que MM. Johnny d'Alesio, Fernand Gignac, Renald Boyte et Yves Bacon, leaders de la contestation au sein du local 205 de l'Union des ouvriers de la robe, elle-même partie de l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames, ont dénoncé les pratiques de leur syndicat.

Ayant réclamé, la semaine dernière, et réussi à obtenir le scrutin secret, MM. Gignac et Boyte ont eu la surprise, hier, de recevoir un appel téléphonique de leur syndicat.

On les "nommait" d'office, scrutateurs aux deux bureaux de votation qui se tiendront simultanément au siège de l'union, 405, rue Concord, et au bureau "nord" du syndicat, à 9380, boulevard Saint-Laurent.

MM. Gignac et Boyte ont eu le droit de choisir chacun un assistant, ce qu'ils ont fait en la personne de MM. Johnny d'Alesio et Yves Bacon.

Mais, ont-ils précisé, il est impossible à deux hommes à chaque endroit de contrôler le vote d'environ 500 personnes chacun.

D'autant plus, ont-ils établi, que plusieurs membres de l'UIOVD ont en leur possession "plusieurs" cartes de membres, puisque, selon eux, il suffit d'en demander une nouvelle pour en obtenir une. Comme aucune liste de membres n'existe, il suffit à un membre de montrer à chaque fois une carte différente pendant les sept heures que dureront le scrutin pour voter plusieurs fois.

M. Bacon, quant à lui, possède trois cartes de membres en règle qu'il a d'ailleurs montrées aux deux journalistes que le groupe a rencontrés hier soir.

Curieusement, si le vote a lieu demain, ce n'est toutefois que mercredi. Voir SCRUTIN, page A 6

## SOMMAIRE

- Arts et spectacles: B 12, B 13
- Bandes dessinées: E 14
- Cinéma: B 13
- Décès, naissances, etc.: H 4
- Economie: B 1, C 1 à C 10
- Editorial: A 4
- Etes-vous observateur?: E 14
- Horoscope: F 4
- Informations étrangères: B 2, B 7, B 8, B 10
- Les échecs: E 15
- Les Jeux de '76: E 20
- Les maux de notre langue: F 14
- Page des lecteurs: A 5
- Loisirs et récréation: E 14, E 15
- Médecine d'aujourd'hui: F 2
- Mon œil sur Montréal: F 5
- "Mot-mystère": E 14
- Mots croisés: G 3
- Petites annonces: G 1 à G 15, H 1 à H 3
- Radio et télévision: A 14
- Sports: E 1 à E 11
- Vivre aujourd'hui: F 2 à F 10

# Au Portugal, la réconciliation des militaires va se faire sur le dos des partis politiques

par Charles DAVID  
envoyé spécial au Portugal

**AU PORTUGAL** comme souvent partout ailleurs l'apparence ne recouvre pas forcément l'essentiel. La défaite "momentanée" des officiers modérés — avec l'éviction du Conseil de la Révolution des neuf officiers signataires du "document Melo Antunes" — a pu laisser croire à une reprise en main de l'armée par les partisans du général Gonçalves.

Erreur. Depuis sa publication, ce texte a remplacé le "Manuel du soldat en campagne" dans toutes les casernes. D'autant qu'en fait, Otel de Carvalho, le seul "patron" des Forces Armées, c'est-à-dire du Portugal, ne dit mot et se tient coi. Or, tout le monde sait du Tage au Douro que le silence n'est pas la qualité première du commandant du COPCON. Alors, il doit y avoir sardine (!!!) sous roche.

## Rumeurs contradictoires

Les rumeurs circulent en effet dans cette boîte à "poatos" de Lisbonne que le général de Carvalho

en dépit de sa signature au bas de l'ordre du triumvirat n'étampe pas les "rebelle modérés" qui partagent le point de vue de ce dernier.

Un communiqué du COPCON, à l'effet que le général de Carvalho n'avait pas approuvé le fameux "Document" devait partiellement détruire cette rumeur. Paradoxalement un autre communiqué du COPCON la relançait de plus belle. Car, le commandant des unités d'élite chargé de la sécurité intérieure de la défense du Portugal continental, donc de la révolution, renouvelait sa confiance en les maintenant à leur commandement militaire, ces mêmes officiers boutés hors du Conseil de la Révolution et dont l'attitude avait été jugée par le Directoire militaire "incorrupte, indisciplinée et contraire à l'éthique militaire..." en plus d'être "... divisionniste..." ce qui ne pouvait que renforcer "... l'escalade réactionnaire".

Au premier coup d'oeil comme d'ailleurs au dernier, cela peut paraître surprenant. Surtout que ces officiers "rebelle" ne sont pas spécialement en charge de l'instruction des recrues.

## Un capitaine adulé

Parmi ces signataires du "Docu-

ment" figurent en effet les généraux Franco Charais et Pezarat Correira, respectivement commandants des régions militaires du centre et du sud. Mais particulièrement le capitaine Salgueiro Maia, le commandant de l'Ecole de cavalerie blindée de Sansarem, unité d'élite parmi l'élite du COPCON.

Salgueiro Maia, ce n'est pas n'importe qui. A l'aube du 25 avril 1974, ce sont ses blindés qui, sur l'ordre d'un autre capitaine, un certain Otel de Carvalho, dévalèrent sur Lisbonne.

Ce fut lui qui, suivant les rites de la tauromachie portugaise, empoigna, comme on dit, le taureau par les cornes, en procédant à l'arrestation de Marcello Caetano, premier ministre d'alors du Portugal. Depuis, il a refusé toute promotion pour sa participation à la révolution, mais a gagné en échange un très grand prestige au sein de l'armée.

La gloire venue, il est toujours resté à Santarem à la tête de son unité, adulé par ses hommes. Autrement dit, il représente le tiers de Forces du COPCON et quand il parle, même les sourds écoutent.

## Les choses sérieuses

Ce sont donc ces hommes qui

sont pointés du doigt aujourd'hui par un gouvernement qui ne sait plus où donner de la tête. Ce n'est pas la situation en Angola — pour la première fois, des réfugiés ont défilé dans les rues de la capitale, — qui après tout peut leur servir d'aspirine.

Alors, "gouvernement de transition", comme l'a laissé entendre le général Gomes, le président de la République, ou "gouvernement de campagne", comme a rétorqué le commandant Correia Jesuino, le ministre de la Communication sociale, c'est-à-dire de l'Information?

La démission hier soir du directeur de l'Académie militaire portugaise, le général Duarte Pinto Soares, semble confirmer qu'après avoir préservé l'honneur du général Gançalves, en lui laissant former ce cinquième gouvernement provisoire, on va passer très vite aux choses sérieuses.

## Les partis en danger

En abandonnant son siège au Conseil de la Révolution, le général a déclaré dans sa lettre de démission qu'il lui paraissait incompatible avec son sens de la responsabilité de "prolonger sa présence au sein de cette haute instance sans

une perspective d'unité, de sérénité et d'autorité". Autant dire, en langage parlé, que "le feu a pris dans la cabane" et que la vocation d'un honnête révolutionnaire ne consiste pas, a priori, à se faire rôti impunément les fesses...

Au milieu de tout cela, les partis politiques ont compris finalement le danger. Car le teneur du "document Melo Antunes" les renvoie dos à dos.

Ce n'est pas par hasard que depuis hier le Parti socialiste adopte dans ses communiqués une phraseologie plus révolutionnaire. Et surtout que, le Parti communiste lance un appel à l'Unité. Dans un communiqué publié, le Parti communiste appelle tous ses militants "à déployer le maximum d'efforts pour l'unité avec les socialistes, hommes et femmes de toutes tendances afin de faire front ensemble aux activités et menaces de la contre-révolution".

## L'attente d'un "sauveur"

Car tant Soares que Cunhal, c'est-à-dire les secrétaires généraux des Parti socialiste et Parti communiste, dans leurs approches de la situation portugaise, sont rejetés

et par les modérés et par les radicaux. Melo Antunes, s'il s'oppose fermement aux velléités stalinienne d'un Cunhal, ne veut absolument pas entendre parler de la social-démocratie européenne, modèle scandinaave ou allemand, si chère à Soares.

Quant à Carvalho, tout en jugeant sévèrement le général Gonçalves qu'il accuse d'être "une marionnette entre les mains des communistes", il n'a pas caché qu'il voit en Soares le chef de parti potentiel de la droite. Ce qui ne ferait que confirmer une fois de plus que les grands perdants dans cette bataille sont avant tout les partis politiques. Et que la réconciliation de l'armée se fera sur leur dos sous l'égide d'un "Sauveur".

Ce n'est sûrement pas le général Gomes, président de la République, surnommé "le bouchon de liège", au Portugal, pour ses remarquables prestations de flottaison politique.

Tout compte fait, le bel Otel, comme on l'appelle à Lisbonne, en discret rappel de ses ravages chez la gent féminine, peut être assuré, à défaut d'un certain avenir, d'avoir un avenir certain.

# D'outre-tombe, le mythe Peron gêne encore la gauche

Même si l'on affirme que pour le péronisme, cette réalité politico-mystique qui recouvre l'Argentine depuis des décennies, le commencement de la fin est arrivé, il semble bien que cette doctrine empêche encore la gauche du pays de s'organiser. Telle est l'une des constatations dont on a fait part à Pierre Saint-Germain, journaliste de LA PRESSE qui rentre à peine d'un séjour en Argentine. Après avoir traité, dans des articles précédents, de sujets brûlants comme la guérilla et la crise économique, il aborde aujourd'hui le phénomène péroniste.

par Pierre SAINT-GERMAIN  
envoyé spécial en Argentine

**D'OUTRE-TOMBE**, le péronisme continue à marquer l'Argentine. Une simple promenade dans les rues de Buenos Aires en témoigne. Sur les murs, des affiches montrent Peron entouré de ses deux femmes: Eva, emportée par un cancer en 1952, dans la trentaine à peine, et la fragile Isabel devenue présidente de la nation à la mort du "lider" en juillet 1974.

Certes, le péronisme sans Peron est archi-divisé. Plusieurs observateurs soutiennent que le commencement de la fin est arrivé, mais le culte demeure. Ce n'est toutefois

plus la ferveur mystique qui, rappellent les anciens, éclata devant les cercueils du général et de la légendaire Eva, ex-comédienne et speakerine de la radio, devenue le "madame des sans-chemise".

## Pas de gauche organisée

Le 23 juillet, je me trouvais sur la Place de Mai, face à la cathédrale, où l'on célébrait une messe à la mémoire d'Eva. Quelques milliers de personnes seulement s'étaient donné rendez-vous à l'extérieur du temple. Mais dans les quotidiens, d'immenses placards publicitaires, payés par les syndicats, célébraient les louanges de la disparue.

Ce culte quasi religieux explique la grande misère dans laquelle se trouve la gauche en Argentine.

"Dans l'éventualité d'un coup d'Etat de droite, il y aurait une résistance. Mais comme il n'existe pas de front de gauche organisé, il serait impossible d'y faire échec. C'est le grand malheur de l'Argentine."

Cet aveu de M. Jorge Bergstein, membre du comité central du Parti communiste argentin, semble bien refléter la situation de ce pays qui, pourtant, abrite les plus importantes organisations révolutionnaires armées d'Amérique du Sud.

## Un phénomène de masse

La démagogie péroniste a tellement bourré le crâne des travailleurs, ajoutera un politologue marxiste, que l'actuelle direction de la Confédération générale du travail

(plus de trois millions d'adhérents) ne parle jamais de lutte de classes. Le Parti communiste, qui avec ses alliés a recueilli moins de 10 p. cent des voix aux élections de 1973, n'occupe que deux des 242 sièges de la Chambre des députés. Fondé en 1930, il a dû travailler longtemps dans la clandestinité.

Comment expliquer la faible implantation du Parti communiste, d'une part, et la force du péronisme, d'autre part? ai-je demandé à son porte-parole.

Le péronisme ne peut pas être considéré comme un mouvement révolutionnaire. C'est pour l'essentiel un parti bourgeois. Le but de Peron était d'éviter que les masses ouvrières aient accès aux idées marxistes et de les empêcher de prendre conscience de la véritable révolution. La situation économique de l'Argentine, à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, était excellente, ce qui a permis au péronisme de devenir un phénomène de masse.

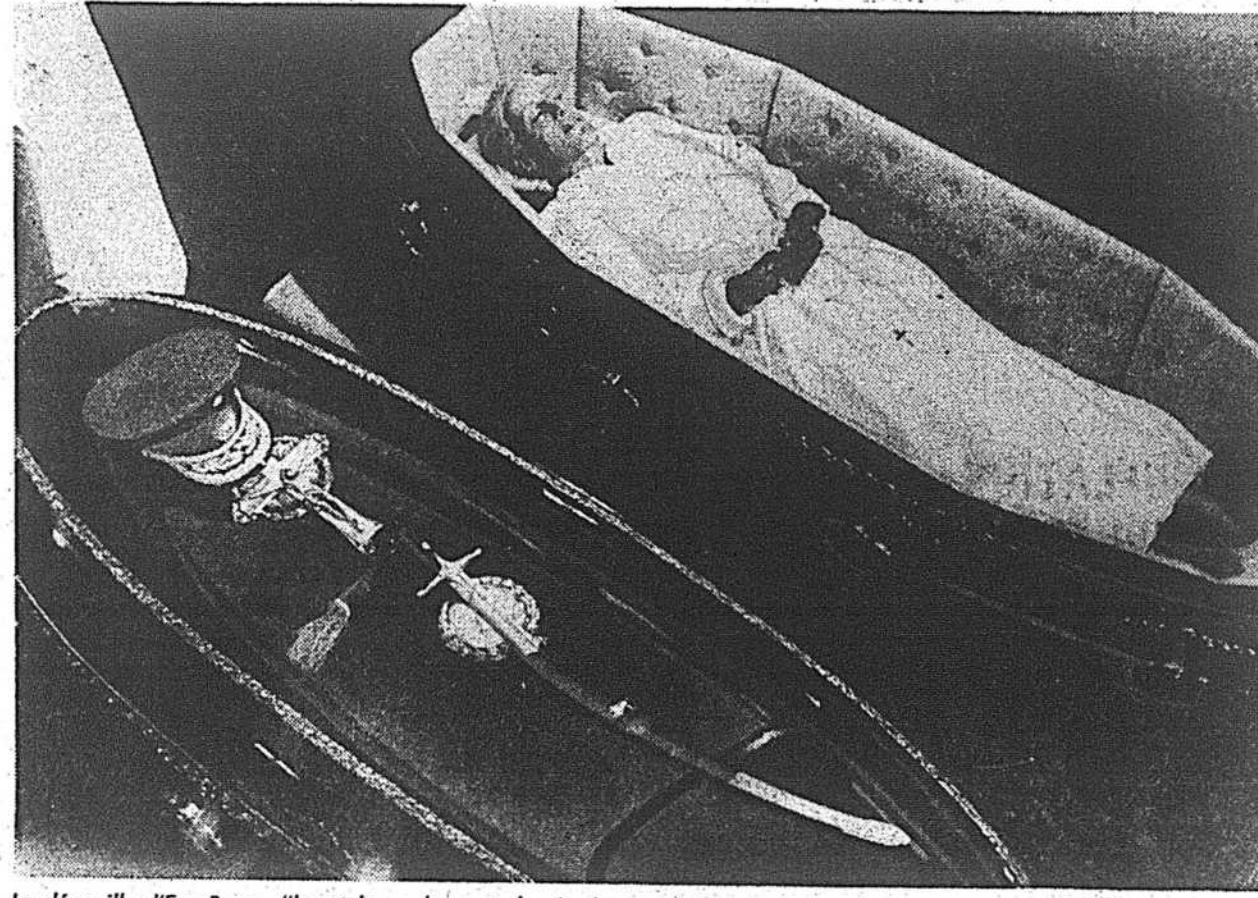
## Espoir des communistes

"Peron pouvait non seulement payer le luxe de faire des promesses, mais aussi de les réaliser, sans pour autant changer les structures sociales ou économiques du système. Il n'a touché ni aux propriétaires fonciers, ni aux monopoles. D'où la difficulté du travail du Parti communiste argentin. Car il faut distinguer entre les travailleurs péronistes et les dirigeants péronistes, lesquels représentaient les intérêts de la bourgeoisie."

Cette distinction a obligé le PC — comme d'autres partis d'opposition



Le culte des Argentins envers le couple Peron n'a peut-être pas la ferveur d'autrefois, mais il continue d'exister par-delà la mort.



La dépouille d'Eva Peron, "la madame des sans-chemises", emportée prématurément par un cancer, en 1952.

— à se livrer à des acrobaties tactiques qui ont entaché sa crédibilité. Aujourd'hui encore, les communistes expriment l'espoir de constituer un front avec les péronistes "dont la masse est essentiellement anti-impérialiste".

Le PC, qui est pro-soviétique, se prononce contre toute action terroriste et toute lutte armée.

"On ne peut actuellement comparer l'Argentine à Cuba, au moment de la terrible dictature de Batista, soutient-il. En Argentine, nous avons un gouvernement constitutionnel. La lutte armée n'est valable qu'en dernier lieu, quand toutes les voies pacifiques sont fermées. Le PC, qui jusqu'à présent n'a jamais eu besoin de prendre les armes, veut résoudre la crise en restant dans le cadre constitutionnel."

## Point de vue de la CGT

A la CGT, pilier traditionnel du péronisme, on ne pèche pas non plus par extrémisme:

"Ici, m'a assuré l'un des dirigeants, il n'est pas question de lutte de classes parce que le mouvement révolutionnaire du 20e siècle, en Argentine, s'appelle péronisme. La lutte de libération dans le tiers-monde est différente: la division n'en est pas une de classe, mais d'intérêts nationaux et internationaux. Le mouvement national de libération en Argentine comprend plusieurs classes sociales: techniciens, bourgeoisie, ouvriers, etc."

Le point de vue de la direction de la CGT se comprend mieux si l'on sait que ses éléments les plus dynamiques ont été chassés de cette centrale. Cependant, la base déborde parfois le sommet, comme on l'a vu lors des récentes manifestations pour la mise en application des fortes augmentations de salaires arrachées par les syndicats.

## Les "vertus" de Peron

Même les prêtres progressistes, du moins certains d'entre eux, me

semblent jurer que par le péronisme. J'ai rendu visite à un jésuite qui travaille dans l'un des bidonvilles de Buenos Aires, où vivent près d'un million de personnes, principalement des immigrants. Dans son pauvre appartement, une petite pièce située au-dessus de la chapelle, il m'a tenu de longs propos que je résume ainsi: Vous savez, m'a-t-on répondu, il faut replacer dans son contexte cette phrase — l'"internationale des corbeaux" — qui lui est attribuée... Dans les "20 vérités péronistes", la place et la mission de l'Eglise sont bien définies. Dans son discours du 1er mai 1974, Peron a fait part d'un projet dans lequel il a souligné l'importance de la participation de l'Eglise dans la reconstruction nationale... Mon effort ne consiste pas à enseigner le peuple, mais à lui donner d'une façon plus clairement exprimée l'intuition politico-religieuse qu'il possède. C'est, en gros, la doctrine pastorale populaire. Elle est contraire au marxisme, qui prétend qu'un groupe élitiste et illuminé dirigera les masses.

# Clermont

## DE LA PLAZA

de 10% à 40% d'escompte

Livraison immédiate  
24 heures (lundi au vendredi inclusivement)

# LA GRANDE BOUTIQUE DES TROUVAILLES GRANDE VENTE DE DÉMÉNAGEMENT DE L'ENTREPÔT AU MAGASIN

### T.V. COULEUR (sous-sol)

**MOTOROLA: (9)**  
Modèle WP 5522 LW, 20 portatif Quasar, cabinet plastique, instamatic UHF-VHF, largeur 23", garantie et service inclus. Rég. \$559.95  
**SPECIAL: \$459.95**

**MAGNAVOX: (7)**  
Modèle CD 4610 WA 21 style contemporain cabinet métallique 80% transistorisé, tinte automatic AFC, modèle 26" de table, base léger extra, garantie et service inclus. Rég. \$649.95  
**SPECIAL: \$539.95**

**WESTINGHOUSE: (7)**  
Modèle 19 SPC01, 19" portatif Tudor Quanta 70, 75% transistors 22,500 volts, largeur 24", garantie et service inclus. Rég. \$459.95  
**SPECIAL: \$379.95**

**WESTINGHOUSE: (15)**  
Modèle 20STC01, 20" portatif Quanta 70, AC 75% transistorisé, lampe brillante, largeur 24", garantie et service inclus. Rég. \$479.95  
**SPECIAL: \$399.95**

**ADMIRAL: (9)**  
Modèle 26 L 11, style contemporain 26" console fini noyer vraie eubaine, châssis SS 1000 M 30 100% transistorisé colorimatic UHF-VHF canaux illuminés, haut-parleur avant 4". Quantité limitée, garantie et service inclus. Rég. \$829.95  
**SPECIAL: \$599.95**

### T.V. NOIR ET BLANC (SOUS-SOL)

**ELECTROHOME: (21)**  
Modèle Gemini, 20 portatif, antenne double, tube image écran 184, châssis et tube UHF-VHF, largeur 23", coffret simili noyer. Garantie et service inclus.  
Rég. \$209.95  
**VENTE: \$169.95**

**VENUE: \$169.95**



**PRIX SPÉCIAL DE VENTE**

3<sup>e</sup> ÉTAGE

**VILAS:**  
Bureau triple en érable foncé. Série 35-122. Tel quel.  
**SPECIAL: \$175.00**

**BERKLINE:**  
Fauteuil inclinable, tissu imprimé, 100% nylon.  
**SPECIAL: \$189.95**

**LAZYBOY:**  
Fauteuil inclinable à 13 positions et berçant, matériel or fleuri. No: 809.  
**SPECIAL: \$249.95**

**SKLAR:**  
Sofa et fauteuil couleur, fini du bois vintage, matériel fleuri, 100% nylon Dupon avec velours tangerine. No: 515.  
**SPECIAL: \$549.95**

**VILAS:**  
Sofa et fauteuil berçant et pivotant couleur matériel beige et gold. 100% nylon. No: 610-650  
**SPECIAL: \$699.95**

**CABANO:**  
Sofa 3 places en érable, coussins amovibles, tissus 100% Alefin, teinte de rouge. No: 1500.  
**SPECIAL: \$219.95**

**CABANO:**  
Sofa et fauteuil berçant, pivotant, couleur fini du bois vintage. Matériel fleuri. 100% coton avec velours tangerine. No: 504.  
**SPECIAL: \$499.95**

**SKLAR:**  
Sofa et fauteuil berçant, pivotant, couleur fini du bois vintage. Matériel fleuri. 100% coton avec velours tangerine. No: 504.  
**SPECIAL: \$499.95**

- Termes faciles
- Stationnement Clermont de la Plaza gratuit
- Livraison et entreposage gratuits

**AIDA:**  
Sofa et fauteuil berçant, pivotant, couleur fini du bois vintage, matériel velours 60% coton, 40% rayonne. No: 74.  
**SPECIAL: \$549.95**

**VILAS:**  
Sofa et fauteuil berçant, pivotant, couleur fini du bois vintage candellight, matériel fleuri 100% nylon. No: 610-650  
**SPECIAL: \$599.95**

**VILAS:**  
Sofa et fauteuil berçant, pivotant, couleur fini du bois candellight, matériel fleuri 65% nylon, 35% polyester. No: 610-650  
**SPECIAL: \$599.95**

**AIDA:**  
Sofa et fauteuil berçant, colonial, matériel 1515-58 or fini du bois Salem. No: 65.  
**SPECIAL: \$399.95**

**KROEHLER:**  
Sofa et fauteuil berçant colonial, tissu-jaune à carreaux, 100% nylon Dupont, fini du bois caramél. No: 21-12-90.  
**SPECIAL: \$479.95**

**SKLAR:**  
Sofa et fauteuil berçant, pivotant, colonial, tissu 100% nylon, couleur fleuri et velours vert fini bois vintage. No: 504-6250, col25.  
**SPECIAL: \$499.95**

**SKLAR:**  
Sofa et fauteuil berçant, pivotant, colonial, tissu patchwork, ton brun foncé. No 504-9009-92.  
**SPECIAL: \$459.95**

**SKLAR:**  
Sofa et fauteuil berçant, pivotant, style pub. Tissus 100% Alefin, 499 couleur rouge et noir. No: 5650.  
**SPECIAL: \$499.95**

**SKLAR:**  
Sofa colonial seul, matériel velours cordu-roi vert foncé, côté fini en frêne couleur du bois vintage. No: 521.  
**SPECIAL: \$449.95**

**J.S.P.:**  
Sofa et fauteuil style canadien, tissu poly-propylène, boiserie en frêne solide, coussins amovibles. No: 1201-1203.  
**SPECIAL: \$429.95**

**BERGERON:**  
Sofa et fauteuil style canadien, tissu catalogne, boiserie en frêne solide. Coussins amovibles.  
**SPECIAL: \$449.95**

**EDRA:**  
Sofa et fauteuil style canadien, tissu couleur or, boiserie en ormes solide. Coussins amovibles.  
**SPECIAL: \$449.95**

**SKLAR:**  
Sofa et fauteuil style canadien, tissu couleur or, boiserie en ormes solide. Coussins amovibles.  
**SPECIAL: \$449.95**

**MAYTAG (modèle en spécial)**

**BERGERON:**  
Chambre 7 morceaux, bureau triple, commode superposée, grand miroir tête et pied de lit, 2 tables de chevet en frêne solide, style canadien. No: Laurentien.  
**SPECIAL: \$569.95**

**VICTORIAVILLE:**  
Série 68, bureau triple, miroir, lit à fuseau, 2 tables de chevet, commode superposée, 6 morceaux en érable solide.  
**SPECIAL: \$829.95**

**EDRA:**  
Chambre 6 morceaux, bureau triple avec portes dans le centre, commode 4 tiroirs, grande tête de lit, 2 tables de chevet, style canadien en orme solide foncé.  
Un seul **SPECIAL: \$799.95**

**BERGERON:**  
Bahut-bar en frêne solide, 58 pouces longueur, 20 pouces de profond, 41 pouces de hauteur. Style canadien.  
**SPECIAL: \$289.95**

**NADEAU & NADEAU:**  
Série 68, bureau triple, miroir, lit à fuseau, 2 tables de chevet, commode superposée, 6 morceaux en érable solide.  
**SPECIAL: \$829.95**

**VICTCRAFT:**  
Bureau triple, miroir, tête de lit, 2 tables de chevet, commode superposée à 5 tiroirs. No: 647.  
**SPECIAL: \$859.95**

**SKLAR:**  
Sofa et fauteuil espagnol, tissu velours, couleur vert, or, blanc. Série 240.  
**SPECIAL: \$499.95**

**LANARK:**  
Sofa et fauteuil modernes, tissu Hercule, beige quadrillé sur fond gris. Série 75-540.  
**SPECIAL: \$499.95**

**LANARK:**  
Sofa et fauteuil modernes, tissu Tangy beige, 73% nylon, 27% polypropylène.  
**SPECIAL: \$499.95**

**VENICE:**  
Sofa et fauteuil modernes, tissu velours melody copper.  
**SPECIAL: \$599.95**

**LIBERTY:**  
Causseuse moderne, matériel herculon, coussins amovibles.  
**SPECIAL: \$229.95**

**SKLAR:**  
Causseuse style traditionnel, velours froissé no 2825.  
**SPECIAL: \$239.95**

**MAGNAVOX:**  
Ensemble de chambre en pin solide foncé, grand bureau triple avec porte et tiroirs surmontés d'un grand miroir bibliothèque, tête et pied de lit avec boîtes de canon, commode superposée à 7 tiroirs, 2 tables de chevet. No: 4940.  
**SPECIAL: \$1495.00**

**DINETTE:**  
3<sup>e</sup> étage table ronde en pin, tissu en ar-bourit fini textures, 4 chaises No: 61-312  
**SPECIAL: \$319.95**

**NADEAU:**  
Dinette en érable, solide table ronde 42 pouces, 4 chaises, style colonial.  
**SPECIAL: \$319.95**

**DINETTE:**  
Ensemble de teck, table ronde 42", avec 4 chaises Lima, fini siège en teck, dossier noir.  
**SPECIAL: \$299.95**

**DINETTE:**  
Ensemble de teck, table rectangulaire 34 x 48 x 80, réfectoraire 4 chaises en teck recouvert de tissu rouge feu.  
**SPECIAL: \$429.95**

**BERGERON:**  
Table ronde en frêne avec 4 chaises droites.  
**SPECIAL: \$409.95**

**J.S.P.:**  
Table rectangulaire réfectoraire en frêne solide, 4 chaises avec coussins.  
**SPECIAL: \$439.95**

**VICTORIAVILLE:**  
Table ovale en orme solide avec 4 chaises recouvert de tissu.  
**SPECIAL: \$509.95**

**VILAS:**  
Buffet et huche. No: 20-308-310.  
**SPECIAL: \$149.95**

**TRECO:**  
Ensemble de chambre blanc, bureau triple commode avec portes, lit caisson, 2 tables de chevet avec 1 miroir. No: 375.  
**SPECIAL: \$659.95**

**PRINCEVILLE:**  
Ensemble de chambre en orme naturel, bureau triple, 2 miroirs, armoire avec portes, tête de lit, 2 tables de chevet. No: 496.  
**SPECIAL: \$729.95**

**REZ-DE-CHAUSSÉE:**  
Ensemble de chambre 7 morceaux fini rosewood, bureau triple 2 miroirs, armoire porte 5 tiroirs, tête de lit, 2 tables de chevet. No 222.  
**SPECIAL: \$699.95**

**VALLIÈRES:**  
Ensemble de chambre en chêne pâle 7 morceaux, bureau triple, 2 miroirs, armoire avec portes intérieures en cèdre, tête de lit, 2 tables de chevet. No: 352.  
**SPECIAL: \$699.95**

**AMERICAN OF MARTINSVILLE:**  
Ensemble de chambre provincial français, bureau triple, deux miroirs, commode six tiroirs, 2 tables de chevet, tête de lit.  
**SPECIAL: \$949.95**

**COLLINS:**  
Ensemble de chambre espagnol en chêne foncé médium, bureau triple, 2 miroirs, armoire avec portes et tiroirs, grande tête de lit 104". Deux tables de chevet. No: 410.  
**SPECIAL: \$999.95**

**COLLINS:**  
Ensemble de chambre espagnole en chêne foncé médium, bureau triple 2 miroirs, armoire avec portes et tiroirs intérieur fini en cèdre, grande tête de lit 104". 2 tables de chevet. No: 170.  
**SPECIAL: \$1299.95**

**THOMASVILLE:**  
Ensemble de chambre Century French, en chêne foncé 7 morceaux, bureau triple avec porte dans le centre et tiroirs de chaque côté, grande tête de lit 80". 2 tables de chevet, armoire avec portes.  
**SPECIAL: \$1449.95**

**ROUGIER:**  
Ensemble de chambre 7 morceaux fini en chêne pâle et blanc, bureau triple surmonté de deux miroirs, commode 7 tiroirs, tête de lit caisson avec portes, 2 tables de chevet.  
**SPECIAL: \$1249.95**

**SKLAR:**  
Sofa et fauteuil style contemporain espagnol. Tissu velours, vert. Série 411, un seul.  
**SPECIAL: \$699.95**

**NEWPORT:**  
Sofa et fauteuil style espagnol, matériel velours coupé couleur nicolas antique, rouge, boiserie sculpté fini cerisier. No: 7114.  
**SPECIAL: \$799.95**

**SKLAR:**  
Sofa et fauteuil style contemporain espagnol. Tissu velours, vert. Série 411, un seul.  
**SPECIAL: \$699.95**

**SKLAR:**  
Sofa et fauteuil style contemporain espagnol. Tissu velours, vert. Série 411, un seul.  
**SPECIAL: \$699.95**

**SKLAR:**  
Sofa et fauteuil style contemporain espagnol. Tissu velours, vert. Série 411, un seul.  
**SPECIAL: \$699.95**

**SKLAR:**  
Sofa et fauteuil style contemporain espagnol. Tissu velours, vert. Série 411, un seul.  
**SPECIAL: \$699.95**

**SKLAR:**  
Sofa et fauteuil style contemporain espagnol. Tissu velours, vert. Série 411, un seul.  
**SPECIAL: \$699.95**

**SKLAR:**  
Sofa et fauteuil style contemporain espagnol. Tissu velours, vert. Série 411, un seul.  
**SPECIAL: \$699.95**

**SKLAR:**  
Sofa et fauteuil style contemporain espagnol. Tissu velours, vert. Série 411, un seul.  
**SPECIAL: \$699.95**

**FLEXTEEL:**  
Sofa seul style contemporain, matériel velours, couleur champignon, pile 100% rayonne. No: 8211.  
**SPECIAL: \$639.95**

**DINETTE 2<sup>e</sup> ÉTAGE**

**TRECO:**  
Ensemble blanc, 1 table, 48 pouces, 4 chaises. No: 2048.  
**SPECIAL: \$209.95**

**DANIS:**  
Ensemble, table 36 x 48 x 60, dessus arborite, couleur bloc de boucher, 4 chaises vinyle. No: 560.  
**SPECIAL: \$399.95**

**DINETTE:**  
Ensemble de teck, table ronde 42", avec 4 chaises Lima, fini siège en teck, dossier noir.  
**SPECIAL: \$299.95**

**DINETTE:**  
Ensemble de teck, table rectangulaire 34 x 48 x 80, réfectoraire 4 chaises en teck recouvert de tissu rouge feu.  
**SPECIAL: \$429.95**

**BERGERON:**  
Table ronde en frêne avec 4 chaises droites.  
**SPECIAL: \$409.95**

**J.S.P.:**  
Table rectangulaire réfectoraire en frêne solide, 4 chaises avec coussins.  
**SPECIAL: \$439.95**

**VICTORIAVILLE:**  
Table ovale en orme solide avec 4 chaises recouvert de tissu.  
**SPECIAL: \$509.95**

**VILAS:**  
Buffet et huche. No: 20-308-310.  
**SPECIAL: \$149.95**

**TRECO:**  
Ensemble de chambre blanc, bureau triple commode avec portes, lit caisson, 2 tables de chevet avec 1 miroir. No: 375.  
**SPECIAL: \$659.95**

**PRINCEVILLE:**  
Ensemble de chambre en orme naturel, bureau triple, 2 miroirs, armoire avec portes, tête de lit, 2 tables de chevet. No: 496.  
**SPECIAL: \$729.95**

**REZ-DE-CHAUSSÉE:**  
Ensemble de chambre 7 morceaux fini rosewood, bureau triple 2 miroirs, armoire porte 5 tiroirs, tête de lit, 2 tables de chevet. No 222.  
**SPECIAL: \$699.95**

**VALLIÈRES:**  
Ensemble de chambre en chêne pâle 7 morceaux, bureau triple, 2 miroirs, armoire avec portes intérieures en cèdre, tête de lit, 2 tables de chevet. No: 352.  
**SPECIAL: \$699.95**

**AMERICAN OF MARTINSVILLE:**  
Ensemble de chambre provincial français, bureau triple, deux miroirs, commode six tiroirs, 2 tables de chevet, tête de lit.  
**SPECIAL: \$949.95**

**COLLINS:**  
Ensemble de chambre espagnol en chêne foncé médium, bureau triple, 2 miroirs, armoire avec portes et tiroirs, grande tête de lit 104". Deux tables de chevet. No: 410.  
**SPECIAL: \$999.95**

**COLLINS:**  
Ensemble de chambre espagnole en chêne foncé médium, bureau triple 2 miroirs, armoire avec portes et tiroirs intérieur fini en cèdre, grande tête de lit 104". 2 tables de chevet. No: 170.  
**SPECIAL: \$1299.95**

**THOMASVILLE:**  
Ensemble de chambre Century French, en chêne foncé 7 morceaux, bureau triple avec porte dans le centre et tiroirs de chaque côté, grande tête de lit 80". 2 tables de chevet, armoire avec portes.  
**SPECIAL: \$1449.95**

**ROUGIER:**  
Ensemble de chambre 7 morceaux fini en chêne pâle et blanc, bureau triple surmonté de deux miroirs, commode 7 tiroirs, tête de lit caisson avec portes, 2 tables de chevet.  
**SPECIAL: \$1249.95**

**SKLAR:**  
Sofa et fauteuil style contemporain espagnol. Tissu velours, vert. Série 411, un seul.  
**SPECIAL: \$699.95**

**NEWPORT:**  
Sofa et fauteuil style espagnol, matériel velours coupé couleur nicolas antique, rouge, boiserie sculpté fini cerisier. No: 7114.  
**SPECIAL: \$799.95**

**SKLAR:**  
Sofa et fauteuil style contemporain espagnol. Tissu velours, vert. Série 411, un seul.  
**SPECIAL: \$699.95**

**SKLAR:**  
Sofa et fauteuil style contemporain espagnol. Tissu velours, vert. Série 411, un seul.  
**SPECIAL: \$699.95**

**SKLAR:**  
Sofa et fauteuil style contemporain espagnol. Tissu velours, vert. Série 411, un seul.  
**SPECIAL: \$699.95**

**SKLAR:**  
Sofa et fauteuil style contemporain espagnol. Tissu velours, vert. Série 411, un seul.  
**SPECIAL: \$699.95**

**SKLAR:**  
Sofa et fauteuil style contemporain espagnol. Tissu velours, vert. Série 411, un seul.  
**SPECIAL: \$699.95**

**SKLAR:**  
Sofa et fauteuil style contemporain espagnol. Tissu velours, vert. Série 411, un seul.  
**SPECIAL: \$699.95**

## Vietnamiens drogués et emmenés de force à Guam par l'armée US

WASHINGTON (AFP) — L'armée de l'air américaine a fait une mise au point hier au sujet de l'affaire des treize Vietnamiens drogués lors de leur évacuation de Thaïlande à Guam.

Ce sont des tranquillisants qui leur ont été administrés par des équipes médicales de la base de Lus-Air Force d'Utapaq, parce qu'ils se trouvaient dans un état proche de l'hystérie.

Ce groupe était arrivé le 1er mai, en Thaïlande venant du Sud Vietnam, après avoir pris place dans un avion qui, croyaient-ils devait les transporter, à l'intérieur, dans la province du Delta. Quand ils se sont aperçus de leur méprise, ces Vietnamiens, proches de l'hystérie, ont demandé à retourner au Vietnam et ont menacé de se suicider si on ne leur donnait pas aussitôt satisfaction, précise le communiqué.

Ce rapatriement étant impossible, et les autorités thaïlandaises exigeant leur départ immédiat, il fut décidé de les acheminer provisoirement par avion, vers Guam, après leur avoir fait prendre des sédatifs. Une infirmière accompagnait le groupe.

Le communiqué n'a pas fait mention des brutalités dont auraient été également victimes ces réfugiés malgré eux.

C'est le représentant Hoshua Eilberg, (démocrate Pennsylvanie), président d'une sous-commission de la Chambre des représentants, qui a dévoilé, hier matin, l'affaire. Dans un communiqué diffusé par son bureau à Washington, le législateur — qui se trouve actuellement à Guam où il mène une enquête sur les réfugiés — faisait savoir que treize Vietnamiens avaient été brutalisés et drogués pour les contraindre à se rendre dans un camp de Guam contre leur gré.

Selon le document publié par son bureau à Washington, les treize personnes brutalisées faisaient partie d'un groupe de 62 Vietnamiens qui avaient changé d'avis et décidé de retourner au Vietnam. 52 d'entre eux acceptèrent finalement sous la menace de se rendre à Guam. Les autres furent menacés de prison et de mort, puis battus et finalement emmenés dans une pièce où il leur fut administré plusieurs piqûres.

Le représentant a indiqué que si l'armée ne peut lui fournir d'explications satisfaisantes sur cet incident, il ouvrira une enquête.

## Kissinger se porte à la défense de Nixon et Ford

WASHINGTON (AP, AFR) — M. Henry Kissinger a nié, hier, que l'administration Nixon ou l'administration Ford aient jamais autorisé l'assassinat de dirigeants étrangers.

Le secrétaire d'Etat parlait aux journalistes après avoir été entendu pendant plus de deux heures, à huis clos, par la commission sénatoriale sur les affaires de renseignement.

"Il n'y a eu aucune politique d'assassinat à l'encontre de personnalités ou de dirigeants étrangers, a-t-il dit. Il n'y a eu aucun complot en vue d'assassiner une personnalité ou un dirigeant étranger."

Les journalistes ont demandé en particulier si les Etats-Unis portaient une responsabilité quelconque dans la mort du général René Schneider, chef d'état-major de l'armée chilienne, et du président Salvador Allende.

"A mon sens, non, a-t-il répondu. Mais ce sont des questions que la commission est évidemment en train d'examiner."

M. Kissinger a refusé de donner des détails sur sa déposition.

Par ailleurs la commission a décidé à l'unanimité d'exiger que lui soient fournis certains des documents et bandes magnétiques appartenant à l'ex-président Nixon.

Le président de la commission, le sénateur Frank Church, démocrate-Idaho, affirme que la Maison-Blanche a refusé de lui communiquer les bandes et documents concernant la position du gouvernement au sujet des activités clandestines de la CIA au Chili.

Les bandes et documents de M. Nixon sont actuellement sous séquestre à la suite d'une décision judiciaire. Selon M. Church, la commission et la Maison-Blanche ne sont pas d'accord sur le point de savoir qui a le droit de les consulter.

Enfin le sénateur Barry Goldwater s'est élevé contre les efforts en cours destinés à dissocier la famille Kennedy des tentatives d'assassinat de Fidel Castro par la C.I.A. au début des années soixante.

L'ancien candidat républicain à la Maison-Blanche a laissé entendre dans un communiqué que les auteurs de ces efforts se recrutent parmi les membres de la commission sénatoriale d'enquête sur les activités de la C.I.A. dont il fait également partie. Aussi envisage-t-il le risque d'une bagarre politique au moment de la rédaction du rapport final de la commission.

Le sénateur de l'Arizona a encore indiqué qu'il était personnellement parvenu aux deux conclusions suivantes:

— Depuis 1945, les présidents des Etats-Unis sans exception ont directement ou indirectement approuvé toutes les actions de la C.I.A. sur lesquelles la commission a enquêté.

— La C.I.A. a constamment agi dans le cadre de la loi ou avait toute raison de croire qu'il en était ainsi sous les présidences de MM. Eisenhower, Kennedy, Johnson et Nixon.

## Cobaye humain tué par la mescaline en 1953

WASHINGTON (AFP) — Un civil, âgé de 42 ans, est mort en 1953 à la suite d'une injection de drogue faite dans le cadre des expériences sur les hallucinogènes effectuées pendant plus de vingt ans par l'armée de terre américaine, a annoncé hier le porte-parole du Pentagone.

C'est la première fois que les autorités américaines font état d'une issue fatale dans le cadre de ces expériences dont l'existence a été révélée au grand jour il y a quelques semaines seulement.

L'armée américaine a reconnu avoir utilisé au début des années 50 jusqu'en 1972 quelque quatre mille cobayes militaires et civils consentants afin d'étudier les effets du LSD et d'autres drogues sur l'organisme humain. L'un des principaux buts de ces tests était de déterminer si les hallucinogènes pourraient être d'un quelconque usage militaire.

La victime, dont le nom n'a pas été révélé, est morte à l'Institut psychiatrique de New York où elle suivait un traitement médical.

Le décès a été provoqué par une injection d'un dérivé de la mescaline fourni par l'armée aux médecins de l'Institut qui travaillaient pour elle sous contrat. La victime est morte deux heures et demie après l'injection, de crise cardiaque, semble-t-il.

Le porte-parole du Pentagone n'a pas été en mesure d'indiquer si le patient connaissait la nature des expériences auxquelles il était soumis. Il a cependant ajouté que quatre tests effectués avec des substances similaires au cours du mois précédent, n'avaient eu que peu d'effets visibles sur lui. Son décès a aussitôt entraîné la fin des expériences en cours à base de dérivés de la mescaline.

## en bref



Pinhas SAPIR

### Israël : Pinhas Sapir est décédé

BEERSHEBA, Israël (UPI) — M. Pinhas Sapir, président de l'agence juive, et l'un des hommes politiques les plus influents d'Israël, est mort hier, semble-t-il d'une attaque cardiaque. Il avait 66 ans.

Membre de la "vieille garde" faisant partie des "colombes", c'est-à-dire partisan de l'évacuation des territoires arabes occupés en échange d'un accord de paix, M. Pinhas Sapir avait été ministre des Finances sous le gouvernement de Mme Golda Meir. Il avait refusé, malgré plusieurs appels, de succéder à Mme Golda Meir lorsque celle-ci avait abandonné la direction du gouvernement, en avril 1974.

Né en Pologne, en 1909, M. Sapir avait gagné la Palestine à l'âge de 20 ans et dès la création de l'Etat d'Israël était devenu l'un de ses principaux dirigeants. Son long passage au ministère des Finances avait été marqué par divers scandales dans les entreprises d'Etat.

M. Sapir a été frappé lors d'une cérémonie à la synagogue de Mo-shav (colonie coopérative) de Nevatim, dans le Negeuev. Il devait être conduit, dans le coma, au centre médical Soroka de Beersheba, où son décès a été prononcé.

### Les chaussures de James Callaghan

LONDRES (AFP) — Le Foreign Office est sorti, hier, de la réserve qu'il s'était imposé dernièrement à l'égard de l'attitude du général Idi Amine Dada. Il a, en effet, tenu à préciser que, contrairement aux affirmations du président ougandais, ce dernier Callaghan, a enlevé ses chaussures en sa présence.

Selon le porte-parole du Foreign Office, M. Callaghan a enlevé ses chaussures de son plein gré et le général Amine a également retiré les siennes, conformément à la coutume. Les deux hommes s'étaient en effet rendus seuls, le 10 juin, en dehors de Kampala, pour visiter la tombe de Kabaka, le dernier roi du Bouganda, et avaient enlevé leurs chaussures avant d'entrer dans le cimetière.

Dans une interview à un journal égyptien, le chef de l'Etat ougandais avait affirmé qu'il avait non seulement obligé les émissaires de la reine à s'agenouiller devant lui mais qu'il avait forcé M. Callaghan à enlever ses chaussures en sa présence.

### Les combats ont cessé à Luanda

LUANDA, (UPI) — Les combats qui s'étaient déroulés depuis quatre semaines à Luanda, faisant au moins cinq cents victimes, ont maintenant cessé. Le retour au calme n'a cependant pas éliminé les difficultés de toutes sortes que connaît la capitale de l'Angola.

Le ravitaillement pose des problèmes en raison de l'interruption des communications avec la province. L'essence est devenue si rare que des centaines de voitures attendent aux quelques pompes qui la débitent encore. La raffinerie de la compagnie Petrargo n'est fonctionnelle plus depuis trois semaines et il faudrait beaucoup de temps pour la remettre en marche.

Le pont aérien pour le rapatriement des Portugais est assuré depuis hier à partir d'un deuxième point, la ville de Nova Lisboa, à 600 kms au sud-ouest de Luanda. On pense que 300.000 rapatriés auront regagné la métropole d'ici les 11 novembre, date fixée en principe pour l'indépendance (mais il est possible que le MPLA du Dr Agostinho Neto, maintenant dominant à Luanda, décide de la proclamer avant cette date).

### Mme Peron prend 10 jours de vacances

BUENOS AIRES, (AFP) — Mme Maria Estela Peron, chef de l'Etat argentin, a pris à partir d'hier une dizaine de jours de vacances à Mar Del Plata (400 km au sud-ouest de Buenos Aires), a annoncé le ministre de l'Intérieur, le colonel Vicente Damasco.

Avant son départ, dans l'après-midi, Mme Peron a reçu l'ambassadeur auprès de la communauté

européenne, M. Antonio Caffero, qui pourrait être nommé ministre de l'Economie, poste non pourvu dans le cabinet formé lundi.

Pendant sa période de repos, la présidente continuera à suivre les affaires du pays et une transmission temporaire des pouvoirs au président du Sénat, M. Italo Luder, n'aura pas lieu, a-t-on précisé.

Selon le colonel Damasco, Mme Peron se porte parfaitement bien, et ces quelques jours de vacances à Mar Del Plata lui permettront de se remettre définitivement de la forte grippe qu'elle avait contractée il y a quelque temps.

### Conférence constitutionnelle de Rhodésie le 25

SALISBURY (AFP) — La conférence constitutionnelle rhodésienne s'ouvrira avant le 25 août prochain, près des chutes de Victoria; l'un des plus beaux sites touristiques du monde.

Ces chutes, où le Zambèze, délimitant la Rhodésie de la Zambie, se précipite en trois cascades principales d'une hauteur de 110 mètres sur une largeur totale de plus d'un kilomètre et demi, sont plus importantes, par leurs dimensions, que celles du Niagara.

Découvertes en 1851 par l'explorateur britannique David Livingstone, elles sont surnommées par les Africains Mosuoatunya, c'est-à-dire, la fumée qui gronde. Elles ont été le théâtre d'affrontements sanglants entre maquisards nationalistes et forces rhodésiennes depuis 1972. Un pont métallique qui enjambe le Zambèze, légèrement en aval des chutes, constitue le seul lien ferroviaire entre la Zambie et la Rhodésie. Une ligne peinte en son milieu constitue la frontière entre les deux pays.

C'est dans un wagon des chemins de fer sud-africains, stationné au milieu du pont, en zone internationale, que nationalistes africains et Blancs rhodésiens tenteront de mettre fin à plus de dix ans de conflit constitutionnel.

### Nouvelle enquête sur la mort de R. Kennedy ?

LOS ANGELES (Reuter) — Le conseil d'administration du comté de Los Angeles a décidé hier, à l'unanimité, de demander la réouverture de l'enquête sur l'assassinat de Robert Kennedy, en 1969, pour déterminer si une deuxième personne, avait ou non tiré sur le ministre de la Justice.

Les cinq membres du conseil ont décidé de joindre leur demande à celle d'un ancien collaborateur de Robert Kennedy, blessé lors de l'attentat.

Sirhan Bishara Sirhan a été condamné pour le meurtre du frère cadet de John Kennedy.

Les partisans de la réouverture de l'enquête estiment que différents types de balles ont été retrouvés dans le corps des personnes blessées lors de l'attentat, ce qui laisse croire à l'existence d'un autre assassin.

### Davantage de troupes envoyées à Hangchow

HONG KONG, (AFP) — Les troubles qui ont éclaté dans les usines de la province du Chekiang et notamment dans celles de la ville de Hangchow paraissent avoir pris une nouvelle extension d'après les informations de Radio-Chekiang faisant état de l'envoi de nouvelles unités militaires dans les industries de la région.

Une écoute systématique de la radio provinciale du Chekiang captée à Hong Kong, indique que l'armée est entrée au total dans 22 usines de la région. Les dernières informations de Radio-Chekiang font état de l'intervention de contingents de la marine et de l'aviation militaires.

### Appel télévisé de Wilson sur l'inflation

LONDRES (AFP) — Le premier ministre Harold Wilson lancera la semaine prochaine un appel télévisé au pays pour tenter de mobiliser les Britanniques contre l'inflation.

Il interrompra ses vacances aux îles Sorlingues (Scilly) pour donner ainsi le coup d'envoi à une vaste campagne de propagande destinée à sensibiliser l'opinion publique, indique-t-on à Whitehall.

On s'attache, dans les milieux officiels britanniques, à éviter de donner l'impression que cette intervention officielle du chef du gouvernement à la télévision, la première depuis le lendemain des élections d'octobre 1974, reflète une soudaine aggravation de la crise économique.

La nouvelle, qui sort les Britanniques de la torpeur estivale et qui a été publiée à la une des journaux d'hier soir, survient alors que la livre vient de subir une nouvelle chute, et que la hausse des matières premières et autres produits importés vient relancer l'inflation.

Cette déclaration télévisée précédera d'une quinzaine de jours le congrès du TUC, la confédération syndicale, qui se prononcera pour ou contre le plan de limitation volontaire des salaires, l'un des principaux éléments de la nouvelle stratégie anti-inflationniste du gouvernement travailliste.

# Les "modérés" ont le soutien de 85 p. cent de l'armée portugaise

LISBONNE (AFP, AP) — Les dirigeants des militaires modérés se sont rendus, hier, chez le président Costa Gomes pour lui demander de limoger le Premier ministre Vasco Gonçalves.

Cette initiative a été annoncée par les services présidentiels qui ont précisé que le capitaine Vasco Lourenco, mandé par les militaires dissidents, s'est rendu au palais présidentiel de Belem, porteur d'une pétition de défiance à l'égard des positions pro-communistes du général Gonçalves.

Il n'a pas été possible de savoir combien de signatures figuraient sur

la pétition, ni comment le général Costa Gomes, ami intime du général Gonçalves, avait réagi.

Ce dernier, pendant ce temps, tenait séance avec 20 membres du Conseil de la révolution, le plus important organisme gouvernemental après le triumvirat. Le conseil se réunissait sans la présence de neuf de ses membres responsables de la diffusion dans les casernes du document Melo Antunes critiquant le Premier ministre.

L'ordre du jour de cette réunion n'était pas connu. Le Premier ministre en difficulté a

laissé cependant une contre-offensive dans le but de consolider sa position.

La cinquième division de l'armée, chargée de la propagande et de l'action psychologique, a publié, en effet, une déclaration accusant les modérés de "saboter la révolution" et de risquer de "prolonger l'actuelle crise politique".

Cette initiative, toutefois, n'était pas considérée à Lisbonne comme susceptible d'affaiblir l'opposition croissante qui se manifeste à l'encontre de la ligne politique procommuniste suivie par le général Gonçalves.

Au moins 85 p. cent des effectifs des forces armées semblent soutenir le groupe Melo Antunes qui affirme avoir le soutien du président Costa Gomes et du chef de la sécurité militaire, le général Otelo de Carvalho, tous les deux membres, avec le général Gonçalves, du triumvirat qui définit la réalité du pouvoir.

D'autre part, dans l'incertitude portugaise, une certitude s'impose: la révolte du nord, après les émeutes de Braga, il y a eu Viseu (un mort), Terçeira, Caramulo... ce soir ce sera peut-être Fafé, demain Guimarães.

Une à une les petites villes au nord du Douro s'enflamment. Les autodafés se suivent et se ressemblent. Permanences du PCP, et PDP (PCP bis) mises à sac ou incendiées. Coup de feu des militants du Parti communiste assisés, ou des troupes du COPCON appelées en renfort, des morts et des

l'essés, tout cela est devenu quotidien. Les garnisons du nord ne bougent pas, et si les militaires cantonnés dans la région interviennent parfois, ce n'est que mollement, comme pour canaliser les foules, plutôt que pour les affronter.

Les quelque 250 soldats du COPCON qui opèrent à partir de Porto ne peuvent pas tenir le pays. La plupart de leurs interventions se soldent par des morts, comme à Famalicao, ou des blessés comme à Braga. Elles ne font qu'alimenter les passions.

Progressivement éliminés du nord, les communistes dénoncent quotidiennement les agissements de ces éléments fascistes, mais ils se retirent abandonnant le terrain aux électeurs du PPD et du PS. Cette situation, ainsi que les prises de position de plus en plus tranchées de l'Eglise contre le communisme, commencent à faire peur à certains modérés.

Déjà plusieurs catholiques se sont élevés contre le discours militant de Mgr Francisco Maria da Silva, archevêque de Braga, dans lequel il voit la cause des violences qui se sont déroulées dimanche et lundi dans cette ville. Mais à moins d'une répression systématique, on voit mal comment ce mécontentement pourrait être étouffé. Il n'est pas certain d'ailleurs que le COPCON en ait le désir ou les moyens, au moment où la ligne modérée du commandant Melo Antunes continue à gagner du terrain dans les casernes.

## Kissinger au M.-Orient la semaine prochaine ?

LE CAIRE (Reuter, AFP) — L'Egypte a mis au point sa réponse définitive à Israël dans le processus de négociations au Proche-Orient. Elle s'attend maintenant qu'un second accord intérimaire de désengagement dans le Sinaï soit conclu d'ici la fin du mois, indique-t-on au Caire, de source très bien informée.

Le secrétaire d'Etat Henry Kissinger est attendu au Caire la semaine prochaine. Il y viendra probablement mercredi et engagera une nouvelle série de navettes diplomatiques qui devraient lui permettre de sceller les termes de l'accord entre l'Egypte et Israël, ajoute-t-on de même source.

La position définitive de l'Egypte a été arrêtée lors du conseil restreint de cabinet qui s'est tenu lundi soir.

D'autre part, "le processus de négociation a définitivement enclenché la vitesse supérieure et personne ne serait surpris que M. Kissinger apparaisse dans la région la semaine prochaine", a indiqué hier une source autorisée du gouvernement israélien.

Il appartiendra évidemment au secrétaire d'Etat de décider s'il y a lieu ou non d'engager une nouvelle série de navettes diplomatiques.

M. Kissinger doit peser les risques encourus et décider des chances de réduire les divergences qui subsistent.

Personne ne peut dire si un accord sera signé et quand il le sera", ajoute cette source, soulignant qu'il subsiste toujours de sérieuses divergences, sans toutefois dire sur quoi elles portent.

Les observateurs politiques à Jérusalem notent cependant que les principaux sujets d'opposition demeurent l'étendue du repli israélien autour des cols de Giddi et Mitla, le degré d'avance de l'armée égyptienne sur les positions évacuées et le rôle précis et l'importance des techniciens américains qui opéreraient le système radar avancé pour le compte des Israéliens.

Enfin, M. Yitzhak Rabin, Premier ministre israélien, a déclaré hier que l'Egypte avait considérablement changé son attitude vis-à-vis de la durée de l'accord intérimaire sur le Sinaï, depuis mars dernier, ce qui augmente les chances de parvenir à un accord.

Le Premier ministre israélien, qui a pris la parole dans un kibboutz du Negeuev, a cependant conseillé à l'Egypte de ne pas violer les accords qui seront signés, ajoutant que les lignes israéliennes seront proches des puits de pétrole d'Abou Rodels, si ces puits sont restitués à l'Egypte, a-t-il dit, Israël recevra des compensations fi-

## Le mur de Berlin a 14 ans

BERLIN (AP) — La journée d'aujourd'hui marquera le quatorzième anniversaire de la construction du mur de Berlin.

A cette occasion, l'Organisation 13 août, qui s'est spécialisée dans l'étude et la collecte de renseignements au sujet du fameux mur, a rendu publiques un certain nombre de statistiques au cours d'une conférence de presse tenue à Berlin-ouest.

Selon son président, M. Rainer Hildebrandt, le nombre des prisonniers politiques en Allemagne de l'Est s'élève à 7.000 dont 4.500 ont été incarcérés pour avoir tenté de passer à l'Ouest.

Depuis janvier 1974, on a signalé deux morts: un soldat est-allemand tué par ses camarades en face du point de contrôle "Charlie", le poste de passage allié à Berlin, et un homme abattu le long de la frontière ouest-allemande par un engin piégé.

Depuis que le mur a été édifié, 161.084 personnes ont réussi à fuir l'Allemagne de l'Est dont 24.833 ont passé la frontière clandestinement. Aujourd'hui, la plupart des réfugiés choisissent de passer par un autre pays du bloc de l'Est.

En 14 années, 2.684 membres des forces de sécurité est-allemandes, la plupart affectés à des brigades frontalières, sont passés à l'Ouest. Pendant la même période, les autorités est-allemandes ont autorisé 190.461 personnes à s'établir en Occident, la plus grande partie d'entre elles étant d'un âge avancé.

## Sauvé LA RENTRÉE... avec le sourire

**A) Veston sport en velours côtelé dans un très beau choix de 5 couleurs.**  
tailles 7 à 11 **\$37.95**  
tailles 12 à 16 **39.95**

**Pantalon, laver et porter en polyester et viscose choix de brun, gris, marine, rouille ou vert**  
tailles 7 à 16 **\$14.95**

**B) Complet en velours côtelé, choix de brun, marine, beige ou vert.**  
tailles 7 à 11 **\$52.95**  
tailles 12 à 16 **\$54.95**

**Vous trouverez un très beau et vaste choix de chemises à motifs et couleurs variés.**  
tailles de 7 à 20 ans **\$6.98 et \$8.98**

**Ne manquez pas de visiter notre rayon de chaussures pour garçons où vous trouverez un soulier à son goût et à votre budget.**  
*Suivez la mode de près avec la carte Sauvé, Chargex ou Mastercharge*

### SAUVÉ FRÈRES

6554, Plaza Saint-Hubert / Centre Laval Les Galeries d'Anjou / Carrefour Laval  
273-6392 688-6292 351-6810 681-9213

# Le "champagne canadien" encore légal au Québec

Par Patricia ANDERSON  
Financial Post News Service

Les œnologues seront heureux d'apprendre que les vins blancs mousseux portant l'appellation "champagne canadien" seront disponibles au Québec pendant au moins quelques mois encore.

du précédent créé par la décision de la Cour suprême, cette victoire ne sera probablement pas acquise sans quelque difficulté.

L'injonction originale accordée contre Château-Gai Wines se fondait sur un statut canadien de 1933 basé sur un traité commercial franco-canadien datant de la même année. Le Canada s'y engageait, entre autres, à protéger les appellations d'origine françaises.

La décision de la Cour suprême a mécontenté les producteurs canadiens pour plusieurs raisons:

— les vinticulteurs canadiens ont perdu une part importante de leur marché au profit des vins importés;

— les firmes canadiennes utilisaient les mots "champagne" et "bourgogne" (suivis du terme "canadien") depuis 1920, sans provoquer aucune réaction apparente de la part des Français, et craignent que leur suppression ne leur fasse perdre des clients;

— la poursuite intentée à Château-Gai Wines émane d'entreprises privées dont les intérêts sont commercialement parialement opposés à ceux de l'industrie canadienne. Il s'agit par conséquent, affirmet-on, d'une mesure discriminatoire contre un membre de cette industrie;

— enfin, l'industrie, y compris Château-Gai Wines, s'est pliée aux règlements sur l'étiquetage émis par la division des aliments et produits pharmaceutiques du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Ces règlements stipulent que l'adjectif "canadien" doit s'ajou-

ter aux termes "champagne" ou "bourgogne", afin qu'il n'y ait pas confusion quant au pays d'origine.

Vers la fin de 1974, le ministre de la Consommation et des Corporations, André Ouellette, avait retiré un communiqué précédemment publié et avisant tous les producteurs de vins qu'ils ne pouvaient plus utiliser l'appellation "champagne" par suite de la décision de la Cour suprême. M. Ouellette refusait ainsi de sanctionner officiellement les revendications de la France, qui en est ainsi réduite à poursuivre son action devant les tribunaux.

## OK pour le pipe-line de l'Arctique

WASHINGTON (PC) — Le texte final d'une entente canado-américaine sur la construction de pipe-lines pour le pétrole et le gaz naturel de l'Arctique devrait être signé d'ici 60 jours.

L'accord ne sera officiel cependant que lorsque les deux pays l'auront fait approuver par leur gouvernement; aux États-Unis il doit être accepté par le Sénat, et au Canada il doit être signé par le gouverneur en conseil.

Toutefois la procédure de ratification prévoit aussi que certaines compagnies de pétrole et de gaz seront consultées pour qu'elles fassent connaître leurs réactions aux différentes propositions de

# L'Agence de tamisage a refusé la vente de la Boulangerie Racine

d'après PC et DJ

L'Agence fédérale d'examen de l'investissement étranger a refusé la proposition de l'entreprise Laroche et Frères, de Sherbrooke, société contrôlée par la compagnie américaine Nelvana Corporation, en vue d'acquiescer le contrôle de La Boulangerie Racine, de Granby.

C'est ce qu'a annoncé hier le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie, indiquant que la transaction ne répondait pas aux critères de bénéfice réel pour le Canada.

En vertu de la Loi sur le contrôle des investissements étrangers, des intérêts étrangers ne peuvent acquiescer le contrôle d'une entreprise canadienne que si la transaction se traduit par des avantages pour le Canada, que ce soit en termes d'emploi, d'investissement, d'accroissement des exportations, de la productivité, du développement technologique, de la recherche ou de la participation canadienne, etc.

Ce projet d'acquisition figurait parmi 17 dossiers de prises de contrôle par des compagnies étrangères de sociétés canadiennes.

"L'Agence de tamisage" a également refusé l'acquisition de la division des appareils électriques de Westinghouse Canada Ltd. par WCI Canada Ltd. Cette dernière compagnie est contrôlée par White Consolidated Industries Inc. alors que Westinghouse Canada est une filiale de Westinghouse Electric Corp.

Par contre, l'Agence d'examen de l'investissement étranger a donné le feu vert aux 15 autres projets de prises de contrôle des sociétés canadiennes par des compagnies étrangères.

Par exemple, Cyanamid of Canada Ltd., de Montréal, une filiale de American Cyanamid, du New Jersey, pourra acquiescer Les Engrais Idéal, de St-Rémi, société spécialisée dans le mélange et la vente au détail d'engrais en vrac et de produits connexes.

L'Agence a également accepté le projet de Canadian Intersoil-Rand Co., une filiale de Intersoil-Rand Co., d'acquiescer Canada Machinery Corp.

Gulf Resources & Chemical Corp. se portera acquiescer de Ireco of Canada Ltd. Petrofina Ltd., contrôlée par Petrofina S.A. a reçu la permission d'acheter Tom

Pollock Services Ltd., de Halifax, une compagnie qui opère une station d'essence et un lave-auto. Enfin, Sony of Canada Ltd., contrôlée par Sony

Corp. du Japon, prendra le contrôle de General Distributors Co. Ltd., de Calgary, une compagnie possédée par General Distributors of Canada Ltd., de Winnipeg.

## NOMINATIONS À CELANESE CANADA LIMITÉE



MONTREAL — Le conseil d'administration de Celanese Canada Limitée a annoncé la démission de M. W. R. Clerihue comme président du conseil d'administration, président et chef de la direction de la compagnie. M. Clerihue laisse Celanese Canada pour accepter le poste d'Exécutive vice-président, Staff and Administration de Celanese Corporation à New York. M. Clerihue continuera à siéger au conseil d'administration de Celanese Canada. Le conseil d'administration annonce aussi l'élection de M. W. A. Arbuckle à la présidence du conseil et de M. Bernard G. Côté comme président et chef de la direction de la compagnie.

M. Clerihue est arrivé à Celanese Canada en 1964 à titre de trésorier et contrôleur. En 1967 il entra à Celanese Corporation, à New York, où il occupa le poste de vice-président et trésorier. M. Clerihue est revenu au Canada en 1972 comme président et chef de la direction de Celanese Canada. Il a assumé la responsabilité de président du conseil d'administration en 1974. Il est administrateur des Compagnies Fraser Ltées et de Cleynd and Tinker, Ltd. M. Arbuckle est membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec; il est membre du conseil d'administration de Celanese Canada depuis 1955. Il est président du conseil canadien d'administration de la Standard Life Assurance Company et Lep Transport (Canada) Ltd.; président de Toxide of Canada Limited; vice-président et administrateur de la Banque de Montréal; administrateur d'Asbestos Corporation Limited, Canadian Pacific Ltd., Dominion Dairies Limited, Petrofina Canada Ltd., La compagnie Price Limitée, Rio Algom Mines Limited et d'autres compagnies canadiennes.

M. Côté, qui a été vice-président de IBM Canada Ltée, est entré à Celanese Canada en 1973, à titre de vice-président, groupe Tissus et Tapis. En mars 1975, il a été nommé vice-président exécutif - Exploitation, et élu au conseil d'administration en avril 1975.

M. Côté est président du conseil d'administration de l'École de Technologie Supérieure de l'Université du Québec, administrateur de G. M. Plastic Corporation; Ducros, Meilleur, Roy & Associés Ltée et d'autres compagnies canadiennes.

**TEXACO**  
CANADA TEXACO LIMITED

DIVIDENDE D'ACTION PRIVILÉGIÉE No 117

Lors d'une assemblée tenue le 18 juillet 1975, le conseil d'administration de Texaco Canada Limited a déclaré un dividende trimestriel de \$1.00 par action, calculé au taux de 4% par année, sur les actions privilégiées cumulatives à 4% de Texaco Canada Limited, pour le trimestre se terminant le 30 septembre 1975. Le dividende devient payable le 20 octobre 1975 aux actionnaires inscrits à la clôture des livres, le 30 septembre 1975.

Par ordre du conseil  
E. J. LITTLE  
secrétaire

Don Mills, Ontario  
Le 18 juillet 1975

**10%**  
LE TRUST F-M  
Farmers & Merchants Trust  
1450 ouest, rue Sainte-Catherine  
Montréal  
861-9446

Investissez en toute sécurité  
Régie de l'Assurance-Dépôt Québec

## carrières ET PROFESSIONS

### CHEF COMPTABLE

Une compagnie établie depuis longtemps, située près du Pont Victoria requiert les services d'un Comptable pour assumer la responsabilité du département de la comptabilité. Se rapportant directement au Contrôleur, il s'occupera du grand livre, il préparera les différentes réconciliations et coordonnera les activités reliées au personnel de la comptabilité.

Pour un individu bilingue ayant un entraînement sérieux en comptabilité, connaissance de machine comptable et voulant accepter des responsabilités, cette position offre une excellente rémunération de base, des bénéfices marginaux et des opportunités pour l'avancement.

Envoyer Curriculum Vitae à:  
Dossier No. 8572

Le Groupe de Gestion Hogue-Greenfield Ltée. Management Group  
1450 City Councillors, Troisième Étage, Montréal, P.Q.

Conseillers en Administration Management Consultant

### IMPORTATION

Une compagnie d'importation de Textile requiert un individu avec de l'expérience dans les fonctions reliées à l'importation, à la livraison et au contrôle de la marchandise. Cette personne doit être bien organisée et capable de communiquer facilement avec les clients ainsi qu'avec ses confrères de travail.

Un environnement de travail stimulant, un excellent salaire et des bénéfices marginaux sont offerts au candidat qui veut relever un défi.

Envoyer Curriculum Vitae à:  
Dossier No. 8573

Le Groupe de Gestion Hogue-Greenfield Ltée. Management Group  
1450 City Councillors, Troisième Étage, Montréal, P.Q.

Conseillers en Administration Management Consultants

### VENTE

Recherchons représentant pour vente de machine-rie de moulins à scie. Préférence aux candidats bilingues possédant expérience dans ce domaine.

Vaste territoire au Québec ou Ontario.

Excellent revenu avec commission, auto fournie et avantages sociaux.

Faire parvenir "curriculum vitae" à:

**SWECAN EQUIPMENT LTD**  
Case Postale 339  
Lanoraie, Québec  
a/s M. Paul Plante

### GÉRANT DES VENTES

Une compagnie montréalaise dynamique et bien établie, offrant un produit sans concurrent, recherche un gérant pour mettre sur pied et superviser un département de sollicitation par téléphone.

Le candidat doit connaître l'anglais et le français et posséder tant l'expérience que la compétence requises pour le poste offert. Un traitement concurrentiel attend le candidat de choix.

Postuler en toute confiance à:

LA PRESSE, REF.: 16792  
C. P. 6041, Succursale "A"  
Montréal H3C 3E3

### OFFRE D'EMPLOI

#### COLLÈGE AHUNTSIC

#### SECRÉTAIRE

Poste à pourvoir:

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Secondaire V;
- Trois (3) années d'expérience pertinente;
- Connaître la sténographie, la dactylographie et la disposition de textes.

Les personnes intéressées à occuper ce poste devront faire parvenir leur "curriculum vitae" à "Les services au personnel" à l'adresse suivante, au plus tard vendredi le 22 août 1975:

COLLÈGE AHUNTSIC,  
Les services au personnel,  
9155 rue St-Hubert,  
Montréal, Qué. H2M 9Z9

### COMMISSION SCOLAIRE BALDWIN-CARTIER

est à la recherche d'un

#### DIRECTEUR ADJOINT À L'ÉLÉMENTAIRE

Entrée en fonction:  
Le 18 août 1975

Faire parvenir votre curriculum vitae AVANT LE 15 AOÛT à:  
M. Germain Hotte  
Directeur de la Section Française  
7, rue Ste-Anne  
Pointe-Claire, Québec

### RUBIN BROTHERS CLOTHIERS LTD.

Victoriaville  
recherche

#### PROGRAMMEUR ANALYSTE

Excellente opportunité pour un individu ayant le talent et les capacités de dessiner et implémenter de nouveaux systèmes en informatique.

Expérience de 3 à 5 ans (programmation et implémentation) de systèmes comptables et manufacturiers est requise. Connaissance du langage R P G II est aussi nécessaire. Utilise un système IBM 3/10 qui sera changé pour un système IBM 3/15 prochainement.

Faire parvenir "curriculum vitae" à:

RUBIN BROTHERS CLOTHIERS LTD.  
450, boul. Bois Franc nord  
Victoriaville  
Att.: Claude Leblanc

### TRADUCTEUR

Importante institution financière recherche un traducteur détenant un diplôme universitaire et (ou) ayant environ trois années d'expérience à plein temps dans le domaine financier ou bancaire.

Avantages sociaux intéressants. Traitement à fixer selon la compétence. Travail à Montréal.

Adressez "curriculum vitae" à:

La Presse, Réf.: 16802  
C.P. 6041, Succursale "A"  
Montréal H3C 3E3

### LES ARTISANS COOPVIE

#### ANALYSTE EN FORMULAIRES

Nous recherchons un analyste bilingue, de trois ans et plus d'expérience dans la conception, le dessin et le contrôle de formulaires administratifs.

L'analyste assumera la responsabilité de ce secteur. Le salaire sera établi en fonction de l'expérience des candidats. Excellentes conditions de travail et avantages sociaux intéressants.

Candidates et candidates sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au:

Directeur du personnel  
LES ARTISANS COOPVIE  
333, rue Craig, Montréal, Québec, H2X 1R9

### HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL

Centre hospitalier universitaire spécialisé et ultraspécialisé de 630 lits demande:

#### UN(E) ASSISTANT(E) COORDONNATEUR(TRICE) ADMINISTRATIF(TIVE) DES LABORATOIRES CLINIQUES

EXIGENCE: Posséder un diplôme d'études collégiales ou techniques biologiques.

Faire parvenir "curriculum vitae" au:

Service du Personnel  
3840, rue St-Urbain, Mt  
844-0161 poste 436

### IMPORTANTE COMPAGNIE DE CONSTRUCTION

est à la recherche de

1. GÉRANT DE PROJET DOMICILIAIRE  
QUALIFICATIONS: De préférence diplômé universitaire en architecture ou génie. Un peu d'expérience dans la construction de maisons.
2. SURINTENDANT  
Pour un bloc appartements de 94 logements à Pierrefonds.  
Expérience en structure de béton (système Hambro).
3. SURINTENDANT  
En bloc appartements de 150 logements à Hull  
Expérience en structure de béton (système Hambro)

**LES ENTREPRISES ROGER PILON INC.**  
Inf.: D. GALLANT 735-6621

### INFIRMIERS(ÈRES) AUTORISÉS(ES)

Le Centre Hospitalier de Lachine recherche des infirmiers et infirmières autorisés(es) à temps complet de soir et de nuit et temps partiel de soir et de nuit.

Toutes personnes intéressées peuvent s'adresser au:

**CENTRE HOSPITALIER DE LACHINE**  
a/s du Service du Personnel  
650, 16e avenue, Lachine  
637-2351 Poste 37

### HÔPITAL NOTRE-DAME

Centre hospitalier affilié à l'Université de Montréal

#### ARCHIVISTE

Service d'anatomie — pathologie.

Nous sommes à la recherche d'un(e) archiviste médical(e), diplômé(e) d'une école reconnue par le ministère de l'Éducation de la province de Québec.

EXIGENCE: Le ou la candidat(e) devra être familier avec le système S.N.O.P.

Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à:

Mme Franco Marcotte,  
Bureau d'emploi,  
1660 est. rue Sherbrooke,  
Montréal,  
Tél.: 878-6930

### REPRÉSENTANT POUR LE QUÉBEC ENDROIT: Montréal

Notre division des services alimentaires recherche un candidat bilingue comme représentant.

Expérience dans le secteur des institutions souhaitable sans être essentielle.

Belles chances d'avancement.

Si vous avez 4-5 ans d'expérience, appelez pour une entrevue:

**FBI FOODS LTD.**  
381-9181  
(Service du personnel)

### J. A. FAGUY & FILS LTÉE

requiert les services d'un

#### REPRÉSENTANT

Expérimenté dans pièces "automotives" pour couvrir comptes industriels, contracteurs, flottes de camions, municipalités, etc.

Territoire déjà établi.

Pour rendez-vous communiquer avec:

**MAURICE DUDEMAINE**  
341-3610

### REPRÉSENTANT — TECHNICIEN VENDEUR

Personne jeune et ambitieuse possédant quelques connaissances de l'équipement mécanique et électrique, demandée pour Montréal et la région de Québec.

Candidate nécessairement bilingues. Bon salaire de début, voiture fournie, dépenses défrayées.

Veuillez adresser un curriculum à:

H. Daub,  
**VEEDER-ROOT OF CANADA LTD.**  
1495 rue McDonald,  
Saint-Laurent, Qué.

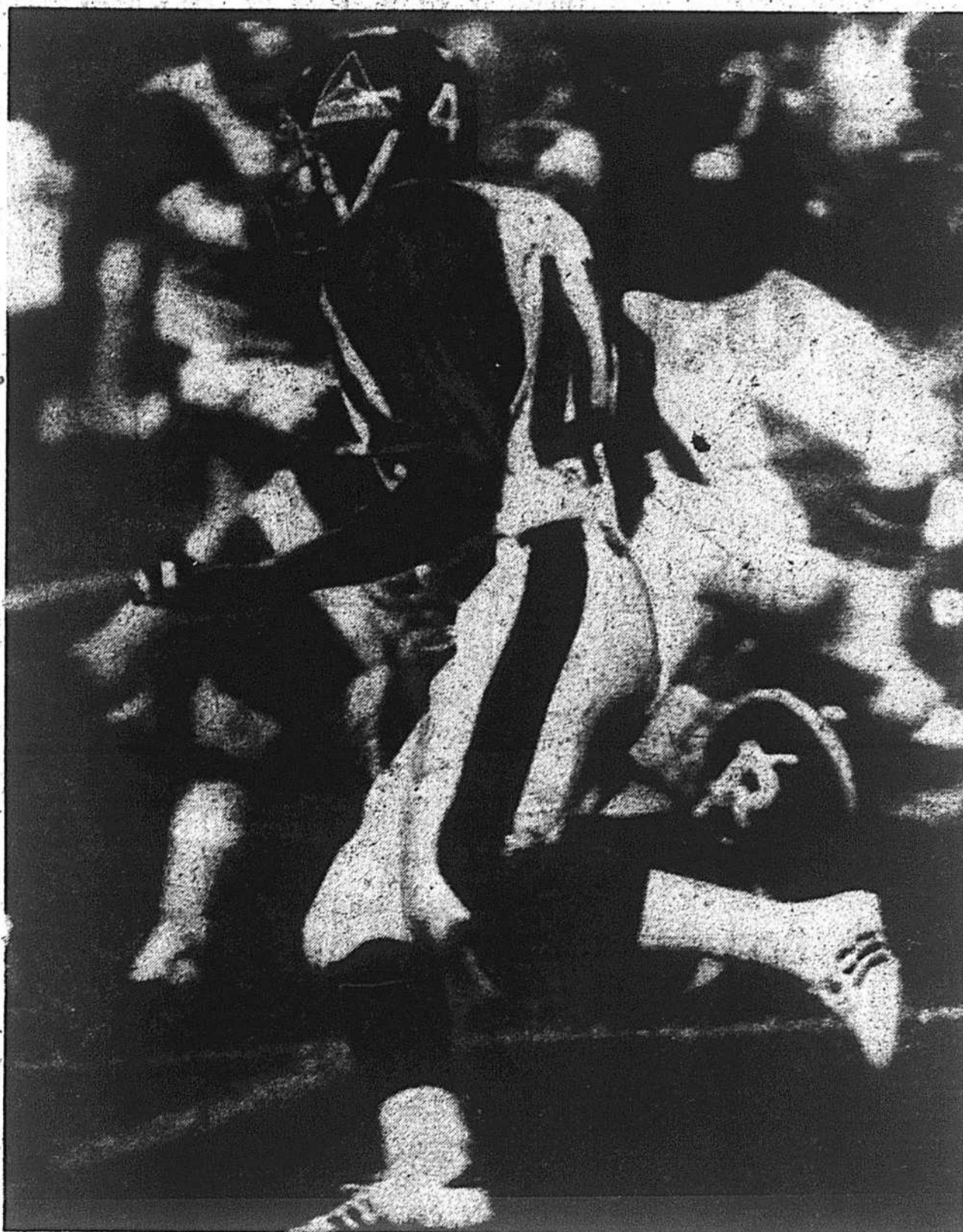
# Victoire de 34-31 des Alouettes à Ottawa Avec Cook et Ah You aussi!

par Ronald KING  
envoyé spécial de LA PRESSE

OTTAWA — Ce fut un match comme ceux qui sont en train de ramener les spectateurs au Stade de la Ligue canadienne de football. Ils étaient 31,688 à risquer une soirée au Lansdowne Park d'Ottawa hier soir et sûrement personne ne s'est plaint de la valeur du spectacle. Plusieurs longues courses, une soixantaine de passes tentées, de la rudesse et une victoire qui s'est décidée sur le dernier jeu du match; tous des éléments qui justifient la ténacité des prédicateurs de football.

L'on se souviendra qu'en début de saison, Marv Levy avait été l'un des plus convaincus artisans de réformes concernant les règlements sur les retours de botté. Ses démarches n'ont pas été inutiles puisqu'hier soir des retours de 98 et 52 verges ont permis à son équipe deux importants touchés dans sa victoire de 34-31 sur les Rough Riders d'Ottawa, une victoire que ces derniers méritaient certainement autant.

"Les équipes qui opèrent sur les bottés nous ont évidemment offert la victoire sur un plateau, et il est d'autant plus satisfaisant de savoir que



Le touché de Lewis Cook sur un retour de botté de 97 verges. Les Alouettes ont d'ailleurs connu de bons moments sur les retours de bottés, hier, dans leur victoire par 34-31 contre Ottawa et son quart Holloway.

## Un mille que l'on disait impossible

Page E 4

ces courses ont été réussies sur des jeux préparés cette semaine à l'entraînement." Il était en effet facile de remarquer le tracé que les bloqueurs des Alouettes allaient offrir aux coureurs Cooke et Harris.

La victoire des Alouettes en a surpris plus d'un hier, étant donné l'absence de Johnny Rodgers, une liste de seulement 30 joueurs prêts à débiter le match et un début chancelant de Sonny Wade au poste de quart arrière. Après une première demie où il ne réussissait que quatre passes pour 30 verges, Wade revenait avec 11 passes complétées en deuxième moitié, une performance respectable si l'on considère l'absence de Rodgers et Petty de deux de ses meilleurs receveurs.

"J'utiliserai Wade et Jones régulièrement cette année, je refuse de parler de quart numéro un ou deux."

Mais Levy n'a pas eu le choix hier, une blessure au receveur de passe Joe Petty força la première apparition de Jimmy Jones au poste de flanker. "Jimmy connaissait mieux les tracés que Rudy Florio." Et Jones y allait de quelques jeux fort bien réussis.

Une offensive du Ottawa qui a parcouru 261 verges dans les airs et 203 au sol, grâce surtout au quart Condrége Holloway qui mérite toute l'importance qu'on lui accorde à Ottawa, et en franchissant au sol cent trois verges lui-même.

Chez les Alouettes (140 verges dans les airs et 89 au sol), c'est Lewis Cooke, avec ses courses de 98 et 88 verges qui, en plus de briller à la défensive, a le plus malmené la défensive du Ottawa. "J'avais observé le jeu défensif de Cooke sur film cette semaine, disait Levy, une performance comme celle de ce soir a révélé beaucoup de choses à son sujet."

L'allier défensif Junior Ah You jouait hier son meilleur match de la saison, au point qu'on lui opposait

souvent deux hommes. A plusieurs reprises il frappait furieusement le quart Holloway, forçant même ce dernier à quitter le jeu avant la fin du match. Son adversaire de ligne était la recrue Jeff Turcotte, un Canadien qui avait vécu une soirée violente. "Il est rapide, fort et méchant ce Ah You, mais j'ai beaucoup appris ce soir. Il m'a déjoué de tous les côtés, la prochaine fois, je le forcerai à courir à l'extérieur."

A souligner chez les Alouettes, le superbe rendement de Larry Smith qui, malgré une blessure à la hanche, a été le meilleur receveur de passe chez les Alouettes avec cinq passes

complétées pour 59 verges. BLOC NOTE. Gordon Judges a fait quelques apparitions pour les Alouettes... Johnny Rodgers devrait normalement prendre part au match à Hamilton mardi prochain... Joe Petty souffre d'une légère commotion... Le Montréalais Jacques Décarie arbitrait le match à Ottawa... Gerry Organ a raté trois placements pour Ottawa...

Une rumeur circulait, hier à l'effet que J.I. Albrecht, ex-directeur-gérant avec les Alouettes et maintenant avec les Patriots de Boston dans un rôle obscur, accepterait un poste de gérant avec Vancouver, remplaçant ainsi Jackie Parker.

# Enfin du football; et p'tit mot à Pollock



Michel Blanchard

Les dirigeants de la ligue Canadienne de football n'ont pas eu peur, au cours de l'hiver, d'apporter quelques modifications à des règlements désuets, de miser davantage sur l'offensive, de créer plus de suspense (possibilité de deux points lors d'un converti) et ils en récoltent aujourd'hui d'heureux bénéfices.

Il y avait 31,688 spectateurs, hier, à Ottawa, lors du match Alouettes-Rough Riders, un nouveau record et 48,000 lors des deux premières rencontres disputées à Montréal.

Et ceux qui ont assisté à la défaite des leurs, hier, au Parc Lansdowne, n'ont certainement pas eu à se plaindre de la pauvreté du spectacle.

Un match époustouflant au possible que les Alouettes ont réussi à arracher à la toute dernière minute, 34-31. Un match au cours duquel il nous a été permis d'assister à de longues courses, particulièrement lors des retours de bottés, alors que Lewis Cook et Dickie Harris, suivant à la lettre le patron tracé devant eux par les plus rapides joueurs des Alouettes, ont tour à tour réussi des gains de 80 et 97 verges (le plus beau touché de la rencontre) et 40 verges. Ce dernier gain de Harris a permis aux Alouettes, quelques jeux plus tard, d'inscrire six points au tableau indicateur.

On connaît avec quelle minutie Marv Levy prépare ses unités spéciales et c'est à lui que revient le mérite de la victoire. Incapables de forcer le porteur de ballon à obliquer vers le centre du terrain, les joueurs des Rough Riders n'ont jamais tout à fait compris ce qui se passait lors de ces retours de bottés.

A un point tel qu'après le dernier touché des Rough Riders, de peur que la catastrophe ne se répète, on y est allé d'un botté court, avec le résultat que l'on sait: le ballon a été saisi

par Ward Smith et les Alouettes se sont retrouvés à la porte des buts du Ottawa. Smith, Larry celui-là, devait ensuite capter une passe de dix verges de Sonny Wade et réduire l'avance des Riders à deux points.

C'est alors que Wade décida de profiter de ce nouveau règlement et il atteignit Dalla Riva dans la zone des buts pour un converti de deux points. Il venait de créer l'égalité.

Droit de blocage, lors des bottés de dégagement, converti de deux points si au lieu de botter le ballon entre les poteaux des buts on pousse l'audace à vouloir franchir la zone payante avec le ballon en mains: bien peu de choses direz-vous pour autant d'éclat, mais c'est bien là toute la différence.

Par le passé, les bottés de dégagement, et on sait comme ils sont fréquents au football canadien avec ses trois essais; n'offraient rien de bien réjouissant aux spectateurs si ce n'est ce léger frisson qui vous passait dans le dos à chaque fois que le porteur de ballon, abandonné par ses coéquipiers, se devait d'éviter les charges sévères des 12 plaqueurs qui fondaient sur lui.

Maintenant, c'est autre chose. Tout le monde y gagne: la qualité de jeu du football canadien, la qualité du spectacle, bien sûr, et l'équipe dirigée par les meilleurs stratèges.

Une des deux meilleures formations de l'Union Soviétique affrontera les porte-couleurs du Canadien, fin décembre prochain.

Sam Pollock avoue n'attacher pas plus d'importance que ça à la rencontre parce que, dit-il, "cela ne nous donnera pas deux points au classement".

Si je m'appelais Pollock et que j'avais en mains les destinées du Canadien et de son public (il en manquait deux mille aux matches de demi-finale contre les Sabres de Buffalo), je m'inquiéterais un peu plus.

Advenant une sévère dégelée des nôtres, ce qui est à prévoir d'ailleurs, le désintéressement des amateurs de hockey pourrait être encore plus grand.

Il faudra tout au moins tenter d'éviter la débâcle.

**PORTES - FENÊTRES REVÊTEMENT EN ALUMINIUM**  
AUVENTS EN FIBRE DE VERRE

APCOR ALUMINIUM LTEE  
382-7701 622-1728  
OUVERT LE SAMEDI (jusqu'à MIDI)

**SPECIALUX**  
LA VENTE SE TERMINE LE 20 AOÛT

<b>CILUX</b> BLANC TRUITONÉ #900 SPÉCIAL 1345 gal.	<b>CILUX</b> PORCHES-PLANCHERS #628 SPÉCIAL 1165 gal.
<b>CILUX</b> BLANC TRUITONÉ #800 SPÉCIAL 1375 gal.	<b>CILUX</b> BLANC TRUITONÉ #1000 SPÉCIAL 1295 gal.

**Lambert**  
6524, PLAZA SAINT-HUBERT, 274-3521  
PRÈS DE LA SORTIE DU MÉTRO BEAUBIEN  
20 minutes de stationnement à l'arrière du magasin (Entrée par la rue de Beaubien)

SUCCURSALE: 5200, AV. GATIHEAU, CÔTE-DES-NEIGES 731-6833

**ERNEST**

Venez vous rendre compte du choix incomparable chez Ernest de la Place Versailles 352-0100 Carrefour Laval 681-9288 Vêtements pour LUI/ELLE, styles avant-gardistes à des prix très avantageux.

Préparez votre garde-robe d'automne dès maintenant chez ERNEST

**PANTALONS LUI/ELLE**  
lavables, coloris d'automne  
Rég. \$22.98 **\$17.98** POUR

**JEANS et CORDUROY LUI/ELLE**  
tailles 26 à 42  
G.W.G., LOS, WRANGLER, HOWICK, LIBERTÉ, LEE etc.

Pour un grand choix de pantalons, corduroy, jeans, chemises et chandails LUI/ELLE rendez-vous chez ERNEST

## Les Expos battus 5-2 en 11 manches

## Une prise qui n'est jamais venue!

par Pierre LADOUCEUR

Il manquait seulement une prise. Le frappeur était Bobby Murcer, le compte était complet, il y avait deux retraits à la neuvième et les Expos menaient par un pointage de 2 à 1.

Une prise qui n'est jamais venue!

"Fryman m'a servi des tirs précis sur le coin du marbre. C'est à peine si j'ai pu m'en tirer avec des balles fausses", a admis Murcer.

"Mais, finalement, Fryman a effectué un tir hors cible et j'ai reçu un but sur balles", a conclu Murcer.

Fryman n'était tout de même pas battu. Mais, Gary Matthews a suivi avec un simple créant ainsi l'égalité.

Les Giants l'ont ensuite emporté 5 à 2 en 11 manches, mais cela est une toute autre histoire.

Les neuf premières manches auront été celles des lanceurs qui n'ont pas eu de veine. Steve Renko, le partant, a bien travaillé pendant six manches et il a limité les Giants à seulement un point et six coups sûrs. Puis, Fryman, pendant trois manches, a accordé un seul point, résultat de trois coups sûrs.

"Renko était vraiment efficace au cours des six premières manches. Nous aurions pu en quelques occasions marquer quelques points. Il réussissait cependant à se ressaisir en temps", a noté le gérant Wes Westrum.

"Quant à Fryman, il travaillait avec force. Il nous a fallu un peu de veine pour marquer ce point contre lui en neuvième manche", a souligné Murcer.

Par contre, ces deux lanceurs n'ont guère été appuyés par leur attaqué. Après avoir marqué deux points contre Pete Falcone en première manche, l'offensive des Expos s'est tue le reste de la rencontre.

Tout cela avec le résultat qu'après

neuf manches, les deux équipes étaient à égalité 2 à 2. Mais, si les Giants pouvaient compter sur les Randy Moffitt, Gary Labelle, Charlie Williams et Mike Caldwell pour faire

la navette au monticule après Falcone et continuer à blanchir les Expos, ces derniers étaient dans une situation précaire. Les successeurs de Renko et Fryman ont en effet été des proies fa-

ciles pour les cogneurs du San Francisco.

Tout d'abord, il y a eu Dale Murray qui a encaissé son septième revers en 12 décisions cette saison. Incapable,

malgré des efforts sérieux de perdre le match en 10ème manche, il a amorcé la 11ème manche en accordant un double à Gary Thomasson.

auteur d'une moyenne à l'attaque de .220.

Il va sans dire que le gérant Gene Mauch, avec raison d'ailleurs, n'a pas hésité à retirer Murray qui semble toujours affaibli des suites de cette hépatite.

Son successeur, Fred Scherman, a toutefois été pitoyable. Il a affronté quatre frappeurs. Trois d'entre eux ont réussi des coups sûrs, incluant deux doubles et un autre a reçu une passe.

Evidemment que si les joueurs des Giants ont souligné la qualité des tirs de Renko et Fryman, ils ont tenu à éviter de commenter ceux de Murray et Scherman.

L'étiquette du sport professionnel veut qu'on ne souligne pas les bévues ou les manques de ses adversaires. Or, il est évident que ces deux lanceurs ne l'avaient tout simplement pas et que cela est le cas depuis bon nombre de matches.

De fait, si les Expos ont remporté une seule victoire à leurs six derniers matches, il faut admettre que la relève n'a pas été étrangère aux insuccès de l'équipe.

## POUSSIERES DE LOSANGE...

Derrell Thomas, après avoir cogné trois coups sûrs lundi soir, y est allé de quatre autres coups sûrs hier soir contre les Expos. "Si Gary Matthews n'avait pas été blessé pendant six semaines, nous serions au deuxième rang de la division Ouest", a déclaré Wes Westrum.

Larry Bittner a été expulsé de la rencontre en huitième manche par l'arbitre Jerry Dale... Tim Foli a frappé en lieu sûr à ses dix derniers matches (12 en 40 pour 300)... John Montefusco (10-6) sera l'adversaire de Dan Warthen (5-4) ce soir... demain, ce sera Jim Barr (10-9) contre Dennis Blair (7-13)...

Il y avait 16,254 spectateurs hier soir au Parc Jarry... ils ont maintenant attiré 659,696 amateurs en 1975... cela représente un recul de 153,331 comparativement à l'an dernier.



Woodie Fryman et Marie-Louise, la belle et la bête... à moins qu'elles soient bêtes toutes les deux?

## Mais oui, les vaches étaient volontairement nu-tête!

par Pierre FOGLIA

Bovine attraction hier soir au parc Jarry alors qu'une dizaine de vaches descendues de St-Hyacinthe ont paradé jusqu'au marbre où elles se sont laissées traire par les joueurs avant le match entre les Expos et les Giants de San Francisco.

Je me demande encore pourquoi on m'a choisi pour couvrir cette agricole festivité, je suis aussi peu féru d'élevage que de baseball, et jusqu'à hier soir j'étais même incapable de faire la différence entre une vache et un joueur de baseball, la confusion étant d'autant plus facile dans mon esprit que les deux sont des mammifères en bonne et due forme.

Voyant mon embarras un confrère eut la gentillesse de me souffler que les joueurs portaient des casquettes tandis que les vaches étaient volontairement nu-tête justement pour qu'on puisse les identifier plus facilement.

L'une d'entre elles protesta d'ailleurs avec force ruades lorsqu'un photographe prétendit la coiffer de l'atroce casquette bleu-blanc-rouge des Expos. L'idée qu'on puisse la soupçonner d'être un animal de cirque lui fut tellement intolérable qu'on la sentit prête à toutes les corvidas pour défendre son honneur d'honnête vache domestique.

Je ne sais pas qui a eu l'idée de ce féroce concours de la traite des vaches, mais je m'étonne que la société protectrice des animaux ne se soit pas opposée à tant de barbarie. Imaginez six joueurs, trois du côté des Expos, Woodie Fryman, Chuck Taylor et Don Carriethers, trois du côté des Giants, Jim Barr, Bobby Murcer et Mike Sadek, tous les six pendus après les innocentes mamelles de six paisibles bovins, maltraités ces mamelles de leurs doigts vicieux habitués à envoyer des balles fourchette, les torturant au sang pen-

dant trois minutes pour en faire jaillir le lait nourricier.

Passé encore pour un Woodie Fryman, fermier dans son Kentucky natal qui avait déjà pratiqué la traite et qui remporta facilement le concours, remplissant son seau de huit litres de lait. Mais que dire d'un Bobby Murcer qui ramena son seau vide? Qu'a-t-il fait à la vache pendant trois minutes? Pourquoi la dite vache avait des grands cernes sous les yeux lorsqu'elle a quitté le terrain? Jusqu'à quelles turpitudes se rendra-t-on pour remplir le parc Jarry?

Après les vaches, ce fut les oeufs. Des lanceurs des deux équipes, se renvoyaient un oeuf jusqu'à ce qu'il pète dans la main de l'un ou de l'autre. La dernière fois que j'avais joué à ça avec un petit voisin j'avais six ans et demi. Et quand la mère du copain nous a surpris, elle nous a foutu à chacun une claque sur la gueule dont j'ai

gardé les marques jusqu'au soir. ce qui a permis à ma mère de m'en faire d'autres quand elle a su l'origine des premières. Elles ignoraient, les diables, que le lancer de l'oeuf deviendrait un jour une spirituelle distraction entre adultes consentants et devant d'autres adultes consentants aussi.

Après les vaches et les oeufs, ce fut la brouette. Les yeux bandés au deuxième but, Pepe Frias et Charlie Williams devaient se rendre au marbre en courant et en poussant une brouette. Et c'est le premier arrivé qui a gagné — un, deux, trois, quatre — ma petite vache — a mal aux pattes — tirons là par là queue...

Il est vrai que si l'oeuf avait été les Expos pour remplir le parc Jarry! Même les vaches ne sont pas restées hier soir pour le match. Aux dernières nouvelles, elles préféreraient encore regarder passer les trains.

## Les juniors desservis par leur contrat

TORONTO (PC) — Le contrat universel du joueur proposé par la ligue majeure Canadienne de hockey junior sera contesté par l'Association des joueurs de la ligue Nationale, annonce le directeur exécutif de cet organisme, le très connu Alan Eagleson.

La ligue canadienne, qui regroupe les ligues majeures du Québec, de l'Ontario et de l'Ouest du pays a établi un barème de prix pour le repêchage des joueurs de moins de 20 ans par les professionnels. La ligue Nationale — normes — doivent payer \$60,000 pour un joueur de 18 ans, \$50,000 pour un joueur de 19 ans et \$20,000 pour les premiers choix de joueurs ayant atteint l'âge du repêchage.

"Notre association va contester cela, commente Eagleson, parce qu'on ne laissera pas le hockey amateur gouverner le hockey professionnel."

Eagleson croit que ce contrat avantage nettement les dirigeants du hockey junior au détriment des jeunes joueurs eux-mêmes. Selon lui, ceux-ci sont mieux d'évoluer pour des équipes universitaires ou seniors puisque les compensations exigées par les ligues juniors quand ils sont repêchés constituent une réduction de leur salaire, par la suite.

## Les mini-Expos éliminent les Castors de Verdun Un marathon de 12 manches...

Gilles MARCOTTE

Dans une espèce de marathon de balle au camp qui aura duré tout près de cinq heures, les Expos de Ville-Marie ont finalement remporté le match décisif de la série quart de finale qui les opposait aux Castors de Verdun. C'est un circuit de Claude Giguère en douzième manche qui a mis un terme au match. Un match où on n'entendait surtout pas à rire.

La veille, dans un match tumultueux qui avait nécessité l'intervention de messieurs les policiers; les Castors avaient surpris les mini-Expos pour étirer la série à sa limite. Et hier, le moins qu'on puisse dire, c'est que l'atmosphère n'était pas au calme. Tant et si bien qu'il ne s'était même pas passé cinq minutes que la chicane était encore "pognée".

## LE "VARIABLE" EST AUX VACHES

Tout le branle-bas a commencé quand le deuxième frappeur des Verdunois, Doug Coleman et le receveur adverse, Michel Dion, en sont tout bonnement venus aux coups. Quelques offensives foloches sans plus. Mais tout de même une étincelle suffisante à mettre le feu aux poudres.

Les deux bancs se vident. Pas

mal tout le monde se bécote. Les braves arbitres gesticulent à qui mieux mieux. Bref la grosse pagaille: un petit apéritif que les centaines de spectateurs s'iront sans trop s'en scandaliser. Après un bon quart d'heure: fin des hostilités. Bilan: deux joueurs sont expulsés de chaque côté, dont Michel Dion qui commença à perdre les pédales au point qu'on a dû se mettre à trois quatre pour le convaincre de retourner à son vestiaire. Pour finir le plat, question de rétablir l'ordre une fois pour toutes, l'arrivée d'un auto-patrouille... Maintenant ça y est, tout est revenu au calme. Le match redébuta...

Faut croire que ce sont les mini-Expos qui ont d'abord tiré avantage de cette atmosphère survoltée puisqu'ils s'emparèrent d'une avance de deux points, surtout grâce à la maladresse des Verdunois qui n'ont particulièrement pas brillé à la défensive au cours de cette première manche.

Les Castors ont toutefois retrouvé leur aplomb par la suite blanchissant l'adversaire au cours des sept manches suivantes et réussissant à combler le déficit. Après les neuf manches réglementaires le compte était de 3-3 et si ça n'avait pas été d'un bel attrapé de Pierre Côté qui a volé un circuit à Blair Mackasey

en neuvième manche, les Verdunois auraient arraché la victoire.

Il a fallu trois manches de surtempes avant que Claude Giguère ne s'amène au bâton et porte le coup de grâce qui allait permettre à tout le monde d'aller faire son p'tit dodo. Giguère a claqué une offre de lanceur pendant Brian Bracken à un bon 330 pieds du marbre.

Et c'était Bob "Jumping Jo" Filiault, le partisan numéro un des Castors, qui était déçu. Le pauvre monsieur en question n'avait pourtant pas ménagé ses efforts pour stimuler les siens, hurlant des "come on les guys", pis des "let's go les boys" tout au long de l'épuisé match.

BLOC NOTES — Par leur victoire, les Expos de Ville-Marie accédaient à la demi-finale qui les opposera aux Orioles de Rosemont à compter de demain... Claude Giguère a été le meilleur des siens à l'attaque. En plus de son circuit décisif, il a frappé un simple et un double... Brian Bracken a brillé dans la défaite des siens si l'on considère qu'il officia tout le match au monticule...

Les Expos ont eu recours à trois artilleurs, soit Jean Deslauriers, Armand Lalonde et Raymond Mainguy, le lanceur gagnant.

## Montréal a-t-il demandé plus que le "Superbowl"?

par Guy PINARD

Le conseiller Nick Auf der Maur, du Rassemblement des citoyens de Montréal, a tenté lundi d'amener l'administration municipale à émettre son point de vue sur la possibilité de demander une concession dans la ligue Nationale de football, mais ce fut en vain.

M. Auf der Maur a en effet demandé si la visite faite par M. Gerry Snyder à Hawaii, supposé pour poser la candidature de Montréal en vue du Superbowl de 1977, ne cachait pas l'intention véritable de la métropole canadienne, et qui serait selon lui son désir de demander une concession pour Montréal dans la ligue Nationale de football.

Sans répondre directement à la question, le maire Jean Drapeau a dit: "Il n'y aura pas de locations interdites par la loi. L'utilisation post-olympique du stade sera conforme aux lois." M. Drapeau a ensuite rapidement fait allusion au projet de loi que le ministre Marc Lalonde se proposait de déposer devant le Parlement canadien, en 1974, avant la dissolution des chambres, projet de loi qui devait empêcher une équipe de football canadienne d'évoluer dans un circuit

américain. Le projet visait directement les Northmen de Toronto, de la ligue Mondiale de football.

Non satisfait de la réponse du maire, M. Auf der Maur a émis l'opinion que la population canadienne, après avoir assuré le financement d'une partie du complexe olympique, verrait d'un très mauvais oeil la venue à Montréal d'une équipe américaine, parce que, a-t-il dit, une telle équipe mettrait en

danger l'avenir même de la ligue Canadienne de football.

Pour sa part, le président du comité exécutif, M. Gérard Niding, a assuré le conseil que le programme d'utilisation post-olympique des équipements olympiques serait rendu public avant les Jeux. Quand? Rien n'est précis pour le moment, mais M. Niding a mentionné la période du budget comme possibilité.

## Keon ira vivre au Minnesota

ST-PAUL (UPI) — On ne bâtit sûrement pas une équipe avec un vétérán de 35 ans même s'il porte comme nom, Dave Keon. C'est pourtant ce que vient de décider Glen Somnor, directeur gérant des Saints du Minnesota qui vient de lui accorder un contrat de trois ans estimé à plus de \$450,000.

"Il a le meilleur revers de tout le hockey organisé et ses qualités défensives sont connues de tout le monde," a-t-on clamonné à la conférence de presse.

"De plus les Saints sont à la recherche depuis leur formation d'un leader, d'un type qui pourra commander le respect et Keon, à notre sens, pourra remplir cette mission."

Henri Boucha et Bruce Boudreau, l'un des meilleurs joueurs canadiens ont eux aussi décidé plus tôt cet été de jouer pour les Saints l'an prochain.

Keon a inscrit 400 buts et récolté 550 mentions au cours de sa carrière de 15 saisons avec les Leafs de Toronto.

## le film du match

## PREMIERE MANCHE

## EXPOS

Mackinac ouvre la manche avec un double. Après un retrait Carter reçoit une passe. Après un deuxième retrait, Bailey reçoit une passe pour remplir les sentiers. Parrish suit avec un simple bon pour deux points. GIANTS 0, EXPOS 2.

## DEUXIEME MANCHE

## GIANTS

Matthews reçoit une passe en début de manche. Après un retrait, Speier reçoit une passe. Rader produit ensuite un point à l'aide d'un ballon sacrifice. GIANTS 1, EXPOS 2.

## GIANTS

Thomas cogne un simple après deux retraits. Murcer reçoit une passe. Matthews suit avec un simple bon pour un point. GIANTS 2, EXPOS 2.

## ONZIEME MANCHE

## GIANTS

Thomasson ouvre la manche avec un double. Sherman remplace alors Murray au monticule. Thomas cogne un simple et il vole ensuite le deuxième but. Murcer produit ensuite deux points grâce à un double et il est lui-même retiré en contournant le deuxième but. Matthews reçoit une passe. Montanez suit avec un double bon pour un point. Carriethers remplace Scherman au monticule et il met fin à la manche. GIANTS 5, EXPOS 2.

# La bataille des soucoupes volantes Mieux vaut se tenir loin des OVNI

Les premiers articles de notre journaliste Germain Tardif ont été consacrés à faire état de la controverse des soucoupes volantes, à énoncer le travail de recherche qui se fait dans ce domaine par des groupes privés, à la suite des organismes gouvernementaux, et à classer les témoignages d'observations en quatre types: éloignées, rapprochées, atterrissages et présence d'humanoïdes.

Ce quatrième article traite des observations éloignées et rapprochées.

- 4 -

Les observations éloignées d'OVNI sont les plus fréquentes dans l'ensemble des rapports existants, admettent les ovniologues.

Elles sont aussi les plus susceptibles d'erreurs d'interprétation, surtout la nuit, en raison de la distance qui rend difficile ou impossible la description de certains détails importants.

Les passages nocturnes ne montrent, par ailleurs, que les parties lumineuses de l'objet ainsi que les effets lumineux produits par son énergie ou par son contact avec l'atmosphère.

Les observations diurnes sont plutôt rares, ce qui s'explique de deux façons: la clarté, qui élimine pratiquement tout effet lumineux, et l'occupation des gens qui n'ont pas toujours le temps de regarder le ciel.

Cependant, les observations diurnes qui ne sont pas trop éloignées permettent aux témoins de capter la forme réelle de l'objet aperçu et, souvent, de discerner quelques détails intéressants.

Somme toute, il existe, malgré tout, des cas intéressants d'observations éloignées dont le caractère inhabituel défie toute explication connue.

## Des centaines de témoins

L'un des plus récents date du 14 juillet 1974. Un pilote scandinave, le capitaine Korsvald, volait à 33,000 pieds d'altitude, au-dessus de Charlevoix, non loin de Québec, se

dirigeant sur Burlington, dans le Vermont.

Il était 20h36 lorsqu'il aperçut un objet triangulaire, à environ 33,000 pieds d'altitude. L'observation dura sept minutes au cours desquelles il fit à la base aérienne un rapport d'interférence dans son système de radio et de navigation pendant qu'il se trouvait à proximité de l'objet mystérieux.

Il faisait encore clair au moment de ladite observation.

C'est le même engin qui a apparemment été aperçu, le même soir, par des centaines d'autres témoins, dans divers secteurs de la province de Québec, notamment à Drummondville où un photographe, M. Jean Roy, a réussi à prendre six photos. Celles-ci ont, par la suite, été reproduites dans le journal "La Parole".

Un annonceur de la radio locale déclara sur les ondes que, selon la Sûreté du Québec, il s'agissait d'un ballon-sonde. Mais la SQ nia avoir fait une telle déclaration.

L'OVNI de Drummondville était, lui aussi, de forme triangulaire, ce qui écarte l'hypothèse d'un ballon.

De toute façon, l'expérience du pilote scandinave a été soumise au Conseil national des recherches d'Ottawa qui l'a classée dans les cas d'"observations non météorologiques", filière dans laquelle cet organisme gouvernemental accumule les rapports de phénomènes spatiaux qu'il ne peut expliquer.

## Une escadrille

Les observations éloignées comportent généralement un seul objet, mais il existe des cas de plusieurs objets évoluant en formation bien ordonnée.

Un cas du genre est survenu à Montréal, le 5 août 1973. L'organisme MUFON en a remis le dossier à LA PRESSE.

Cas d'autant plus intéressant qu'il a été photographié.

Un étudiant montréalais, Michel Imbeault, s'était levé tôt, ce matin-là, avec l'idée de se rendre à l'île Sainte-Hélène et à Terre des Hommes pour y prendre des photos

avant l'arrivée de la foule, à la faveur du lever du soleil.

A 5h30, il se trouvait à l'angle des rues Hochelaga et Cadillac, lorsqu'il aperçut une file d'objets scintillants au-dessus de l'horizon où commençait à s'annoncer le soleil.

Lesdits objets évoluaient en courbe légère, au-dessus du fleuve, se dirigeant vers le nord-est.

L'observation a duré quelques secondes et les objets sont disparus rapidement à l'horizon.

L'étudiant a néanmoins réussi à prendre une photo-couleur et a poursuivi sa route vers la Terre des Hommes. Ce n'est qu'en novembre qu'il montra sa diapositive à l'un de ses professeurs qui s'intéresse à ce genre de phénomènes.

Ce dernier a arrangé une entrevue avec M. Wido Hoville, directeur provincial de MUFON pour le Québec.

On remarquera, sur la photo, que les objets sont au nombre de 10 et que les 5, 6 et 9e objets comportent

trois jets lumineux alors que les autres n'en ont que deux.

On notera, aussi, qu'entre ces jets lumineux se prolonge une forme horizontale ovoïde également lumineuse mais avec moins d'intensité.

"Des avions, même avec leurs phares allumés, n'offrent pas ce genre de spectacle, affirme M. Hoville. Les phares d'avions, en effet, comme ceux des automobiles, dissimulent ce qui se trouve derrière."

De plus, un examen de la diapositive très grossie a permis de déceler, entre les "phares", des points bleus brillants mais de luminosité moins intense.

Le passage de formations d'OVNI aux petites heures du matin n'est pas rare. Une observation du même genre a été signalée, au-dessus de Montréal, le 4 octobre dernier. Les stations de radio CKAC et CFCF avaient alors reçu plusieurs appels à ce sujet.

Les observations rapprochées

sont plus rares que les observations éloignées.

Par contre, elles offrent un élément spectaculaire et parfois bouleversant qui rend l'expérience inoubliable, s'il faut en croire ceux qui l'ont vécue. Elles permettent, par ailleurs, la perception de détails indécélérables dans les observations éloignées.

Ce qui est plus grave, signalent les ovniologues, les OVNI rapprochés peuvent avoir des effets dangereux, voire néfastes, sur les choses et les êtres vivants qu'ils approchent ou qui s'approchent d'eux.

L'énergie que développe une soucoupe en mouvement ou à l'état stationnaire — énergie que l'on croit électro-magnétique — serait telle qu'elle pourrait blesser, brûler, même tuer un animal ou un être humain qui se trouve trop près.

Cette énergie occasionne fréquemment des pannes de moteur aux automobiles. Plusieurs témoignages en ce sens ont été enregistrés.

## Observation choc

Le 20 septembre 1972, à minuit quarante-cinq, le matin, un homme roulait dans sa voiture, aux abords de Saint-Jean-Baptiste, en direction de la montagne de Rougemont.

A sa gauche, l'automobiliste aperçut un objet stationnaire qui, de son point d'observation, avait la dimension de la pleine lune. Cet objet se balançait à mi-hauteur de la montagne, soit à quelque 500 pieds d'altitude, et ressemblait à la planète Saturne.

Au-dessus de l'anneau, se trouvaient quatre fenêtres de forme ovale. Le corps de l'objet était rose pâle mais devenait plus foncé par pulsations. L'anneau était jaune. La lune était visible, ce soir-là, derrière l'objet mais à un degré différent de l'observateur.

Pendant que tout ceci se déroulait, une autre voiture, occupée par deux femmes, survint, provenant de la direction opposée à celle du premier automobiliste.

Les deux femmes se sont arrêtées près de la première voiture. L'une d'elles est sortie pour s'enquérir de ce qui se passait. Puis, effrayée, elle est subitement rentrée dans sa voiture et a pris la fuite.

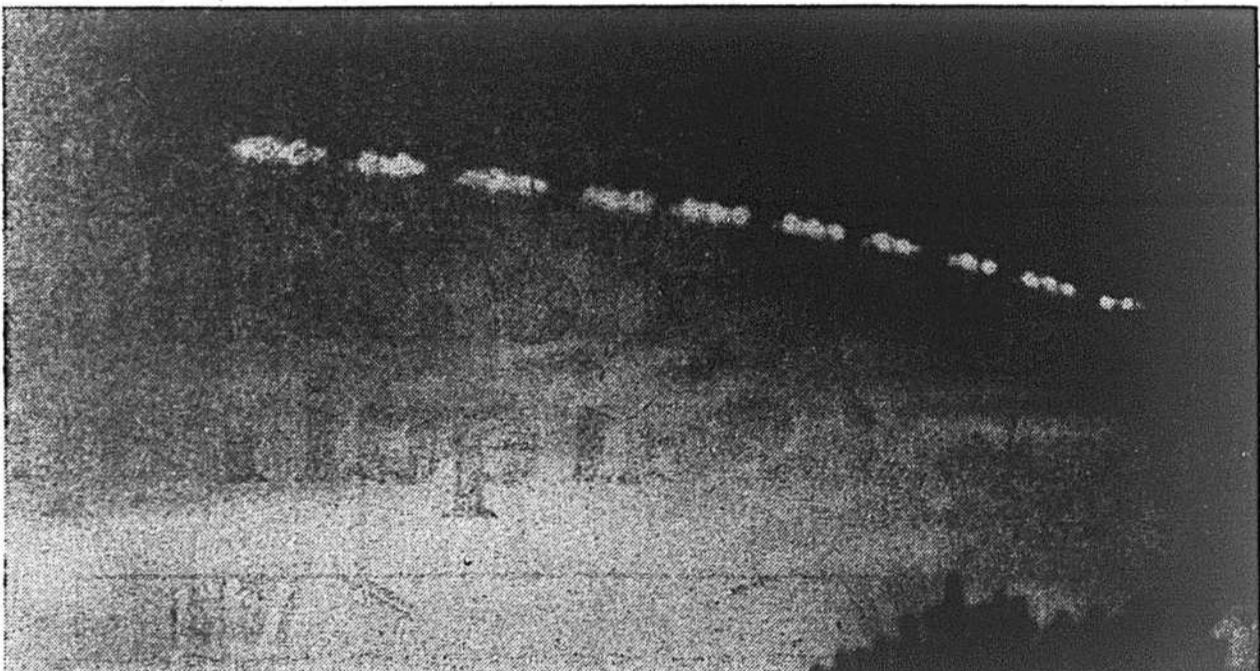
Le premier automobiliste, qui demeurait toujours sur place, s'avisait de signaler avec ses phares "pour voir ce que ça donnerait". Il ne tarda pas à regretter son geste...

L'objet s'est mis à vibrer et, à grande vitesse, a plongé vers la voiture pour disparaître au loin.

La voiture et son occupant furent violemment secoués pendant quelques secondes, au passage du bolide, et le moteur, qui était demeuré en marche jusque-là, s'arrêta. Il fallut quelques minutes pour redémarrer.

Le témoin de cette expérience racontée à LA PRESSE par M. Philippe Blaquière a mis trois jours à se rétablir du choc et de ses émotions, avant de pouvoir retourner à ses occupations.

DEMAIN: La quincaillerie cosmique est variée et parfois habitée



Escadrille de 10 OVNI prise en diapositive-couleur le 5 août 1973 par Michel Imbeault, un étudiant de Montréal, alors qu'il se rendait, de bon matin, prendre des photos à Terre des Hommes.

THE Linen Chest

LA MAISON DES COUVRE-LITS des DRAPERIES ET TOILES

**VENTE** Faites bonne provision de serviettes moelleuses et absorbantes dont plusieurs à **50%** d'escompte

En vedette  
**LA SERVIETTE «ÉTUDE»**  
de  
**Fieldcrest**

	Reg.	En solde
De bain	\$5.55	\$4.95
Essuie-mains	\$4.75	\$3.29
Débarbouillette	\$1.95	\$1.49

COULEURS:  
Bronze/or, bonbon rose,  
jaune vif/champagne,  
crépuscule/bleu,  
saule/vert

**LA VENTE DE SOLDES BAT SON PLEIN  
ACHÉTEZ MAINTENANT ET ÉCONOMISEZ**  
sur les serviettes "FIELDCREST", les draps, les rideaux de douche, les carpes de baignoire: un grand choix de motifs pour tous les fervents de la mode.

5388, CHEMIN DE LA REINE MARIE  
OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 21h

CHEMIN DE LA REINE MARIE  
BOUL. DÉCARIE  
2 rues à l'ouest de Décarie

481-8101-2-3-4  
STATIONNEMENT GRATUIT AVEC TOUT ACHAT

Sauvé **LA RENTRÉE...**

Avec le sourire. Surtout quand on porte un

**Lee**

A) Ensemble chemise et pantalon en velours côtelé

Choix de brun, marine ou poil de chameau.

Chemise tailles 8 à 12 **17.95**  
Chemise tailles 14 à 18 **19.95**  
Pantalon tailles 6 à 12 **9.98**  
Pantalon tailles 14 à 18 **11.98**

B) Ensemble gilet et pantalon en denim extensible lavable

Choix de brun, poil de chameau, marine ou rouille.

C) Salopette en denim de coton marine uni ou marine à rayures blanches

Tailles 7 à 14 **12.95**

Vous trouverez aussi un très vaste choix de chemises sport et de chandails à motifs et couleurs variés.

Ne manquez pas de visiter notre rayon de chaussures pour garçons où vous trouverez un soulier à son goût et à votre budget.

Suivez la mode de près avec la carte Sauvé Chargex ou Master Charge

**SAUVÉ FRÈRES**

6554, Plaza Saint-Hubert 273-6392 Centre Laval 688-6292 Les Galeries d'Anjou 351-6810 Carrefour Laval 681-9213

# Consortium québécois pour les autobus d'écoliers

par Rhéal BERCIER  
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le gouvernement québécois est en train de créer sur mesure un concurrent de taille à la société J.-H. Corbeil, de Saint-Lin, acquise par la société américaine Blue Bird International, a appris LA PRESSE de sources dignes de foi.

Après avoir échoué dans sa tentative de négocier une participation substantielle au sein de cette dernière entreprise, le gouvernement a changé son fusil d'épaule et travaille maintenant à la mise sur pied d'un consortium qui évoluera dans le même secteur d'activité, soit la construction d'autobus d'écoliers.

En effet, la Société de développement industriel (SDI) conjointement avec la Société d'investissement Desjardins (SID) négocie présentement avec la société Prévost Car, de Sainte-Claire, dans le comté de Dorchester, la mise sur pied d'une telle entreprise.

Si les négociations n'achoppent pas — tout allait rondement selon les nouvelles d'hier — le nouveau consortium pourrait voir le jour dans les prochains semaines.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Guy Saint-Pierre, a donné sa bénédiction au projet, ce qui donne un solide coup d'épaule pour les transactions.

Créée il y a 51 ans, Prévost Car fabrique une centaine d'autobus par année, soit deux par semaine. Elle emploie quelque 150 employés. La compagnie a vendu des véhicules aux commissions de transport de Montréal, de Québec et de Laval. La société Murray Hill en a aussi acheté quelques-uns.

Le projet revêt un caractère impor-

tant, car il existe un seul marché au Québec pour une entreprise qui fabrique des véhicules scolaires. Par la voie des commissions scolaires, le gouvernement achète environ 1,000 autobus par année.

La mise sur pied du consortium formerait pratiquement Blue Bird à trouver d'autres marchés dans les autres provinces.

Québec n'a pas digéré son échec dans ses négociations avec Blue Bird International. Suite à une mécontente intervention auprès de l'agence fédérale de tamisage des investissements

étrangers, l'entreprise de Georgie a absorbé la société J.-H. Corbeil.

Le gouvernement québécois a d'abord opposé son veto à la transaction pour ensuite donner son accord en l'assortissant d'une condition: la SDI aura une participation de l'ordre de 30 p. cent dans la filiale québécoise de Blue Bird.

Mais cette condition n'aurait pas été inscrite dans le contrat de vente. Dans ces circonstances, l'entreprise américaine — déjà réticente à devoir accepter un partenaire gouvernemental dans ses activités — aurait adopté

une attitude ferme lors des négociations.

Se voyant démuné, le gouvernement rétorque par la mise sur pied d'un consortium en collaboration avec Prévost Car et la SID, société de gestion et de placement du Mouvement des caisses populaires Desjardins. Il s'agit pour la SID de sa première participation dans une entreprise.

Des négociations ont également lieu avec la société américaine Superior qui approvisionnait en équipement autrefois J.-H. Corbeil. L'entreprise pourrait répondre aux besoins d'expansion du nouveau consortium.

## la presse

25 CENTS

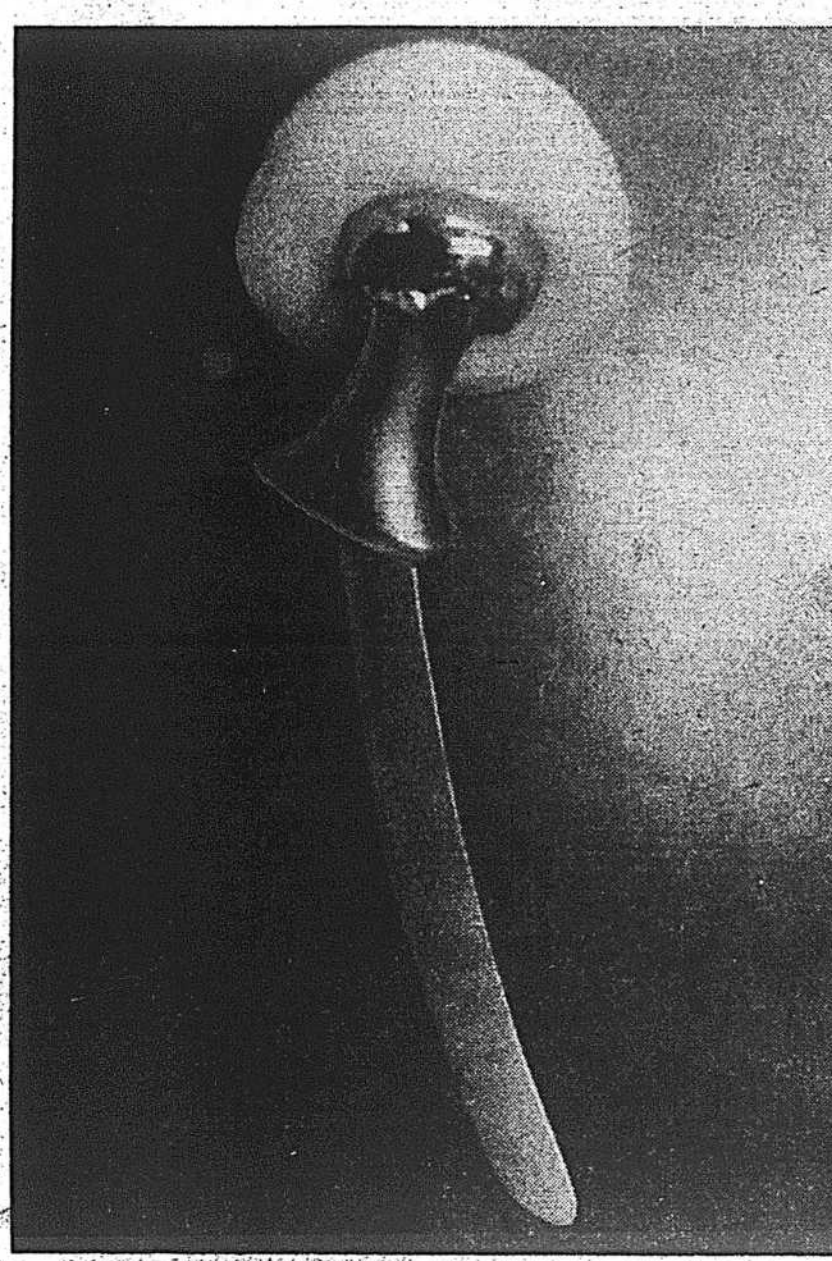
Abtibi/Côte Nord 30c  
ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI \$1.40

METEO

Aujourd'hui: Ensoleillé et chaud  
Minimum: 15° — Maximum: 30°  
Demain: Nuageux et possibilité d'orages  
Détails à la page A 2

LE PLUS GRAND  
QUOTIDIEN  
FRANCAIS  
D'AMÉRIQUE

MONTREAL,  
MERCREDI 13 AOUT 1975,  
91e ANNEE, No 192,  
132 PAGES, 9 CAHIERS



### Grefte d'une hanche

Une jeune fille de Dorval, Suzanne Robichaud, âgée de 13 ans, est la première jeune Canadienne à avoir subi l'implantation totale d'une hanche artificielle et l'on ne connaît que très peu de cas d'enfants qui ont subi cette intervention aux Etats-Unis ou ailleurs. Suzanne a été opérée au Montreal Children's Hospital et ses chances de marcher de nouveau normalement, une fois l'intervention complétée sur l'autre hanche, sont évaluées à 80 pour cent. La hanche qu'on lui a greffée est du genre de celle qu'on voit ici. Le journaliste André Chénier, de LA PRESSE, a assisté à l'opération.

— Voir page A 3

## Prime au bilinguisme sans le mot

par Marcel PEPIN  
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Après plusieurs années de résistance, le gouvernement fédéral versera une prime au bilinguisme à ceux de ses fonctionnaires qui occupent des fonctions dites bilingues.

Mais il est inexact de parler de prime au bilinguisme. La formule est interdite. Il faut plutôt parler de réévaluation de la "complexité" des fonctions, l'usage de deux langues étant un facteur ajoutant à la "complexité" pour reprendre le jargon du Conseil du Trésor.

A la suite d'une décision administrative du Conseil visant à inclure dans les critères d'évaluation des fonctions l'élément linguistique, le résultat final sera que les fonctions dites bilingues seront plus "complexes" et en conséquence mieux rémunérées.

D'où prime au bilinguisme. Sans le mot.

Cette prime déguisée touchera éventuellement quelque 50,000 fonctionnaires, dont la vaste majorité, soit environ 36,000, oeuvrent dans la région Ottawa-Hull. A Montréal, quelque 9,000 fonctionnaires sont susceptibles de profiter de la nouvelle mesure, tandis que 3,800 autres employés fédéraux répartis sur le territoire québécois hors de Montréal verront leur fonction redéfinie en tenant compte des exigences linguistiques du poste.

Les linguistes

Un porte-parole du Conseil du Trésor

a cependant refusé de dévoiler les critères de la réévaluation des postes présentement en cours. "La méthode de réévaluation fait encore l'objet de consultations avec les syndicats impliqués, dit-il, et il serait prématuré de l'exposer."

Ce même fonctionnaire a précisé que tous les syndicats, à l'exception du syndicat représentant les employés des postes, ont accepté de participer, par le truchement d'un comité consultatif conjoint, à la tâche de réévaluer les fonctions en tenant compte des exigences linguistiques. Les postiers, de leur côté, préfèrent résoudre cette question par le canal de la négociation collective.

On se rappelle que plusieurs employés de la Commission d'assurance-chômage, dans les bureaux montréalais de la Commission, ont refusé pendant quelque temps en février dernier d'utiliser l'anglais au travail, prétextant que leur fonction supposait l'usage du français seulement. Ils étaient disposés à utiliser la langue anglaise, à la condition qu'on leur verse une prime au bilinguisme, équivalente à la prime versée aux secrétaires bilingues de la fonction publique, à Ottawa. Cette prime peut atteindre 7 pour cent, selon les exigences linguistiques de la fonction.

En gros, la méthode utilisée par le Conseil du Trésor pour faire faire les griefs des employés de l'Assurance-

Voir BILINGUISME, page A 6

## AUJOURD'HUI Carvalho, le sauveur?

Les maîtres du Portugal, c'est-à-dire les militaires, même divisés, ont sauvé l'honneur du général Gonçalves en lui laissant former le nouveau gouvernement, écrit notre envoyé spécial à Lisbonne, Charles David, mais la réconciliation de l'armée se fera vite, et ce, sur le dos des partis politiques et autour d'un sauveur qui pourrait être le général de Carvalho. Quarante-vingt-cinq pour cent des effectifs militaires exigent maintenant le renvoi de Gonçalves.

— pages A 9 et B 10

## Le péronisme domine toujours

Un an après la mort de Peron, le péronisme, phénomène politico-religieux né durant la prospérité des années 50, continue de dominer l'Argentine. Notre envoyé spécial Pierre Saint-Germain y voit la cause de la grande misère de la gauche dans ce pays où les communistes n'occupent que deux sièges à la Chambre des députés et où opèrent les plus importantes organisations révolutionnaires armées d'Amérique du Sud.

— page A 9

## Le mille en 3:49.4

On a longtemps cru qu'il était humainement impossible de franchir le mille en moins de 3:50.0. Hier, au cours d'une réunion d'athlétisme en Suède, un Néo-Zélandais, John Walker, enregistra un chrono de 3:49.4, réalisant du même coup le plus grand exploit sportif de l'année.

— page E 4

## Bronfman: 10 jours d'air

La famille de Samuel Bronfman II, enlevé vendredi soir près de New York, a fait savoir hier que toutes les exigences des ravisseurs avaient été remplies dont une rançon qui pourrait atteindre les \$4.5 millions. Le jeune homme serait en toute sécurité dans un endroit où l'air et l'eau sont disponibles pour une dizaine de jours.

— page A 3

## Rue Saint-Norbert

Le conseil municipal de Montréal, a ratifié hier soir la décision de démolir les 49 logements expropriés de la rue Saint-Norbert, mais contrairement à ce que les locataires appréhendaient, la police n'interviendra pas pour les déloger avant plusieurs jours, voire même plusieurs semaines.

— page A 17

## Le pain monte d'un cent

par Jeanne DESROCHERS

A partir de demain, 14 août, le pain augmente d'un cent, et dans certains cas de deux cents. C'est-à-dire que le pain de 24 onces, qui en moyenne coûte 50 cents à Montréal, coûtera 51 cents à partir de demain. C'est la deuxième augmentation cette année, le pain étant déjà passé de 48 à 50 cents en janvier.

Et c'est la neuvième augmentation en trois ans. Le pain, qui jusqu'en juin 1972 avait augmenté de 2 cents en cinq ans, a subi ces trois dernières années une escalade de 70 p. cent, passant depuis juin 1972 de 30 cents à 51 cents.

En 1972, il y eut une augmentation de 4 cents en deux étapes; en 1973, de 7 cents en une seule fois; en 1974, de 7 cents en trois étapes.

L'augmentation de cette semaine dé-

coule en bonne partie d'une augmentation de 40 à 60 cents les cent livres de farine, augmentation qui devrait couvrir, nous dit le représentant d'une meunerie, les augmentations de frais de production des deux dernières années.

Les meuneries n'avaient en effet rien changé aux prix de la farine depuis la sensationnelle augmentation de \$3 les cent livres en septembre 1973, au moment où le gouvernement avait débloqué les prix du blé, de \$1.95 à \$3.25 le boisseau. A ce moment-là, le prix de la farine était passé de \$6 à \$9. les cent livres. Il passe maintenant à \$9.30, en moyenne, pour la farine en vrac et à \$9.70 pour la farine en sac.

On fabrique 108 pains à partir de 100 livres de farine.

Du côté des meuneries comme du

côté des boulangeries, on invoque les frais accrus d'emballage et d'entreposage, mais surtout des salaires et du transport. Justement à cause des prix du transport, l'augmentation pourra être plus forte en dehors des grands centres.

Les conventions collectives des meuneries étant renouvelables en février prochain, on ne s'attend pas pour le reste de l'année à des augmentations du prix de la main-d'oeuvre, qui exigeraient d'autres augmentations du prix de la farine.

Donc, pas d'autres augmentations à l'horizon, à moins que le blé ne subisse des fluctuations imprévues.

Un représentant des meuneries souligne que la farine vendue dans les magasins ne subira pas d'augmentation cette fois-ci, ayant déjà subi une hausse d'environ un cent la livre au début de l'été.

## Des syndiqués du vêtement attaquent "Scrutin truqué, collusion, pègre de la confection..."

par Pierre VENNAT

Dénonçant leur syndicat, qu'ils qualifient de "pègre de la confection", les quatre syndiqués chargés de surveiller le scrutin secret sur un projet de convention collective pour le local 205 du Comité conjoint de Montréal de l'Union des ouvriers de la robe, ont tous quatre affirmé, hier, que ce scrutin est "paqueté" et qu'aucun contrôle du vote n'est possible dans les circonstances.

Pour affirmer ensuite qu'en fait, leur syndicat était de collusion avec les employeurs de la Guilde des manufacturiers et qu'un membre de l'exécutif syndical posséderait même plusieurs usines de vêtement sous le

couvert de prête-noms et serait millionnaire.

Le vote de demain sera le premier scrutin secret à se tenir sur l'acceptation ou le rejet d'une convention collective depuis au moins 25 ans dans ce syndicat.

Des scrutateurs "nommés"

C'est accompagnés de quelques compagnons de travail que MM. Johnny d'Alesio, Fernand Gignac, Renaud Boyte et Yves Bacon, leaders de la contestation au sein du local 205 de l'Union des ouvriers de la robe, elle-même partie de l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames, ont dénoncé les pratiques de leur syndicat.

Ayant réclamé, la semaine dernière, et réussi à obtenir le scrutin secret, MM. Gignac et Boyte ont eu la surprise, hier, de recevoir un appel téléphonique de leur syndicat.

On les "nommait" d'office, scrutateurs aux deux bureaux de vote qui se tiendront simultanément au siège de l'union, 405, rue Concord, et au bureau "nord" du syndicat, à 9380, boulevard Saint-Laurent.

MM. Gignac et Boyte ont eu le droit de choisir chacun un assistant, ce qu'ils ont fait en la personne de MM. Johnny d'Alesio et Yves Bacon.

Mais, ont-ils précisé, il est impossible à deux hommes à chaque endroit de contrôler le vote d'environ 500 personnes, chacun.

D'autant plus, ont-ils établi, que plusieurs membres de l'UIOVD ont en leur possession "plusieurs" cartes de membres, puisque, selon eux, il suffit d'en demander une nouvelle pour en obtenir une. Comme aucune liste de membres n'existe, il suffit à un membre de montrer à chaque fois une carte différente pendant les sept heures que dureront le scrutin pour voter plusieurs fois.

M. Bacon, quant à lui, possède trois cartes de membres en règle qu'il a d'ailleurs montrées aux deux journalistes que le groupe a rencontrés hier soir.

Ciureusement, si le vote a lieu demain, ce n'est toutefois que mercredi. Voir SCRUTIN, page A 6

## SOMMAIRE

- Arts et spectacles: B 12, B 13
- Bandes dessinées: E 14
- Cinéma: B 13
- Décès, naissances, etc.: H 4
- Economie: B 1, C 1 à C 10
- Editorial: A 4
- Etes-vous observateur?: E 14
- Horoscope: F 4
- Informations étrangères: B 2, B 7, B 8, B 10
- Les échecs: E 15
- Les Jeux de '76: E 20
- Les maux de notre langue: F 14
- Page des lecteurs: A 5
- Loisirs et récréation: E 14, E 15
- Médecine d'aujourd'hui: F 2
- Mon oeil sur Montréal: F 5
- "Mot-mystère": E 14
- Mots croisés: G 3
- Petites annonces: G 1 à G 15, H 1 à H 3
- Radio et télévision: A 14
- Sports: E 1 à E 11
- Vivre aujourd'hui: F 2 à F 10

# Affaire Reid: la "Gazette" maintient ses accusations

par Claude GRAVEL de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Interrogés pendant huit heures hier au Comité des privilèges et élections des Communes, les représentants du journal The Gazette n'ont pas retiré un seul mot des accusations portées en juillet contre le secrétaire parlementaire du Conseil privé, M. John Reid.

L'éditeur du quotidien, M. Mark Farrell, sexagénaire aux cheveux blancs et à l'allure très britannique, a même affirmé avoir lu et approuvé les articles publiés au sujet de M. Reid et qu'il en prenait l'entière responsabilité.

Dans son édition du 24 juillet, The Gazette, sous la signature du journaliste Jacques Hamilton, affirmait que le secrétaire parlementaire avait transmis des informations confidentielles sur le budget du 18 novembre 1974 à des manufacturiers de son comité de Kenora-Rainy River, en Ontario.

A la demande du Comité, M. Hamilton a accepté hier de divulguer la transcription des deux entrevues téléphoniques qu'il avait eues avec M. Reid avant la rédaction de son article. La première entrevue a été enregistrée; le journaliste n'a pas enregistré la seconde, mais il s'est servi de ses notes pour en faire le résumé.

Reid avait admis

Au cours de ces conversations, le député de Kenora, Rainy River déclare qu'il avait pu savoir six semaines à l'avance que le gouvernement fédéral enlèverait la taxe d'accise sur les embarcations à moteur. Le journaliste Jacques Hamilton a affirmé que M.

Reid lui avait dit en avoir fait part à des gens de son comité.

Le 24 juillet dernier, le secrétaire parlementaire du Conseil privé soutenait aux Communes que les allégations de la Gazette étaient fausses, qu'il n'avait pu obtenir aucune information confidentielle, mais qu'il n'avait fait que remplir son rôle de député en déduisant que la taxe sur les bateaux pouvait être enlevée.

De plus, toute l'affaire ne précédait pas le dépôt du budget mais concernait plutôt un amendement au budget, deux mois plus tard.

L'éditeur de la Gazette a reconnu hier que le journal avait commis une erreur en confondant budget et amendement ultérieur, mais il a affirmé que la faute n'était pas moins grave lorsqu'un député révélait à l'avance à certaines personnes des informations fiscales.

M. Farrell, qui reprenait alors l'essentiel de la mise au point publiée dans l'édition du 25 juillet de son journal, a dit qu'un député manquait à la Loi des secrets officiels même dans le cas d'un bill découlant du budget. Selon lui, tous les citoyens doivent apprendre ces changements en même temps.

Les conflits d'intérêts

Le journaliste Jacques Hamilton, pressé de questions par les membres du Comité, a dit qu'il avait rédigé cet article dans le cadre d'une enquête sur les conflits d'intérêts dont peuvent être victimes les députés.

Il s'est inspiré, a-t-il fait valoir, des déclarations de M. Reid le 6 mars 1975 au Comité des privilèges et élec-

tions, qui étudiait alors le Livre vert sur les députés et les conflits d'intérêts. Le secrétaire parlementaire du Conseil privé admettait alors que les députés peuvent parfois posséder des informations confidentielles dans l'exercice normal de leurs fonctions.

Pour étayer son article, le journaliste a plus tard communiqué à deux reprises avec M. Reid, qui lui aurait donné l'exemple de la taxe d'accise sur les bateaux de plaisance.

Le journaliste, tout en croyant fausement que le député de Kenora-Rainy River parlait du budget de novembre 1974, en a déduit que M. Reid n'avait pu qu'obtenir des renseignements confidentiels au ministère des Finances. Il a déclaré hier n'avoir pas pu communiquer alors avec des représentants de ce ministère ou le journaliste lui-même.

M. Hamilton a expliqué qu'il avait consulté un professeur de sciences politiques de l'Université McGill, une personne proche de la Chambre (dont il a refusé de divulguer le nom), un employé du bureau du Premier ministre et un avocat afin de savoir si la Loi des secrets officiels liait un secrétaire parlementaire sur les questions budgétaires. On lui a dit oui.

Le journaliste Jacques Hamilton a dit n'avoir communiqué avec aucun autre député avant de publier son article. La réaction du secrétaire parlementaire du Conseil privé l'a d'ailleurs étonné puisqu'il n'avait fait, a-t-il dit, que résumer ses déclarations.

Quelques députés libéraux du Comité ont tenté de faire valoir hier, par le sens de leurs questions, que la Gazette avait commis plusieurs erreurs de faits, que l'enquête du reporter était entachée de faiblesses et qu'un député d'expérience n'a guère besoin de connaître de secrets pour déviner parfois l'orientation d'un amendement au budget.

Le seul instant dramatique de la journée est survenue quand le député libéral d'Ottawa Ouest, M. Lloyd Francis, a affirmé que le secrétaire parlementaire du Conseil privé n'avait eu que du flair et que le journal The Gazette avait publié un article sensationnel, basé sur des informations inexactes.

L'éditeur, M. Farrell, a répondu que le député avait droit à son opinion mais que le quotidien avait agi de manière responsable.

A un député qui lui demandait pourquoi le quotidien LA PRESSE avait publié aussi, le 24 juillet, un article semblable à celui de la Gazette, M. Farrell a expliqué que LA PRESSE avait pu traduire l'article parce qu'elle est publiée quelques heures après son journal.

LA PRESSE précisait que ces informations avaient été révélées par le quotidien The Gazette.

Les travaux du Comité des privilèges et élections se poursuivent aujourd'hui avec l'audition du secrétaire parlementaire du Conseil privé, M. Reid.

# Chaque Canadien consomme 100 livres de sucre par année

OTTAWA (d'après PC) — Le président de la Commission de surveillance des prix des aliments, Mme Beryl Plumptre, aimerait que le gouvernement examine les dangers que pourrait représenter pour la santé le niveau actuel de consommation du sucre.

Si ces dangers existent réellement, des mesures devraient être prises par le gouvernement pour réduire la consommation du sucre.

Telle est l'une des trois principales recommandations qui émanent d'un rapport sur le prix du sucre rendu public par la Commission hier. Il s'agit du second rapport que la Commission ait publié sur le sucre, le premier datant de juillet 1974.

On y précise que la population canadienne consomme annuellement 2,2 milliards de livres de sucre, soit cent livres par personne, et que le gouvernement devrait faire étudier par le ministère de la Santé la possibilité que cette consommation élevée représente un danger pour la santé.

La Commission ne blâme pas les raffineries pour le prix élevé qu'a atteint le sucre en 1973 et 1974, affirmant que le marché mondial du sucre brut est responsable de cette situation.

Le prix de gros canadien, basé sur le prix de Londres, où s'achète la plus grande partie de la production mondiale, a atteint 65 cents la livre en novembre dernier et est retombé à 15 cents vers le milieu de 1975.

Les raffineurs ont fait absorber par le consommateur le prix élevé du sucre brut, mais la Commission souligne que leur profit a été de moins d'un cent la livre.

Le rapport s'élève contre toute

réglementation directe par le gouvernement du prix du sucre, affirmant que les profits des raffineries après déductions fiscales sont trop faibles pour justifier les dépenses qu'entraînerait cette réglementation.

Lors d'une conférence de presse qu'elle donnait à la suite de la publication du rapport, Mme Plumptre a fait remarquer que le marché mondial du sucre était relativement stable à l'heure actuelle et que l'on anticipait une bonne récolte tant de la betterave que de la canne, ce qui devrait aider à maintenir la stabilité des prix.

Le rapport recommande par ailleurs au gouvernement d'envisager la possibilité d'éliminer ou de réduire les tarifs et les primes levés sur le sucre brut, ainsi que les tarifs sur le sucre raffiné, afin d'intensifier la concurrence au sein de l'industrie sucrière. Cette industrie consiste au Canada en sept compagnies qui administrent sept raffineries de canne et quatre raffineries de betterave.

Le rapport affirme que la plupart des mesures propres à éliminer l'instabilité des prix, telles qu'une réglementation gouvernementale, sont trop onéreuses.

Il recommande à la population d'accepter une certaine instabilité, afin de bénéficier à longue échéance de prix moins élevés.

L'augmentation du prix du sucre en 1974 a été causée par les mauvaises récoltes de betterave sucrière en Europe et par des récoltes insuffisantes au Brésil, en Inde et aux Etats-Unis. De plus, l'Union Soviétique et les pays arabes ont acheté de fortes quantités de sucre sur le marché mondial.

## en bref

### Des normes pour la viande hachée

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, a rendu publique, hier, une proposition de normes microbiologiques obligatoires pour la viande hachée. Ces normes, qui sont basées sur les résultats d'une enquête sur le contenu microbiologique du bœuf haché vendu au Canada, commencent l'an dernier, seront soumises sous peu aux autres secteurs gouvernementaux fédéraux et provinciaux, de même qu'aux associations de consommateurs et à l'industrie, pour des fins de consultation.

Les normes proposées prévoient un indice de 10 millions de bactéries aérobies par gramme de bœuf haché non congelé et d'un million pour le bœuf haché congelé, avec ou sans protéines végétales. Les bactéries "E. coli" ainsi que les staphylocoques coagulases positifs ne devraient pas dépasser l'indice de 100 par gramme. La salmonelle devrait être nulle par 25 grammes de bœuf haché.

### Marchand nie les rumeurs

Le ministre des Transports, M. Jean Marchand, a démenti hier les rumeurs voulant qu'il ait décidé de démissionner de son siège de Langelier pour être nommé au Sénat. M. Marchand a précisé que les nominations au Sénat étaient décidées par le Premier ministre et qu'il ne s'était jamais entretenu de cette possibilité avec M. Trudeau.

Un rapport diffusé lundi par une station de télévision de Québec affirmait que M. Gilles Lamontagne, maire de Québec, se proposait de démissionner afin de se présenter comme candidat libéral au siège qu'aurait délaissé M. Marchand. M. Lamontagne a précisé toutefois par la suite qu'il n'avait aucunement l'intention de quitter son poste.

### Plainte contre le français

Au bureau du Commissaire aux langues officielles, on enquête sur une plainte qu'on y a reçue d'un constructeur anglophone. Celui-ci soutient notamment qu'on a refusé de lui fournir un cahier des charges en langue an-

glaise pour le contrat qu'il avait eu du gouvernement fédéral relativement à des travaux au Québec.

Trevors Evans, président de Poll Trol Ltd., de Lucerne, au Québec, non loin d'Ottawa, a logé la plainte et il y affirme qu'il subit une perte de plusieurs milliers de dollars parce qu'on lui a retiré le contrat fédéral. Il précise qu'on le lui a enlevé parce que les travaux n'étaient pas terminés le 30 décembre dernier, date limite pour leur exécution, et qu'ils n'étaient pas alors terminés parce qu'il avait été incapable d'avoir un cahier des charges en langue anglaise.

Le contrat lui avait été octroyé par le ministère des Affaires indiennes en octobre 1974 pour la construction d'un immeuble dans le parc national de la Mauricie non loin de Shawinigan.

### Le camouflage du chômage

Commentant les statistiques sur le chômage publiées hier, le vice-président Norbert Rodrigue, de la Confédération des syndicats nationaux dénonce le camouflage de ces statistiques qui montrent que le taux de chômage continue de se maintenir à un niveau très élevé (8% au Québec et 8,2% au Canada). Elles cachent un phénomène particulier à la présente crise économique, continue le communiqué: la population active ayant diminué de 12,000 personnes, c'est dire qu'il y a 12,000 chômeurs de plus qui se sont découragés de ne pouvoir trouver un emploi.

### Matti libéré

#### sous cautionnement

L'échotier Jacques Matti a recouvré la liberté hier, moyennant un cautionnement de \$1,000 et la remise de son passeport. Il n'aura donc passé que six jours en prison, suite à un article jugé libelleux contre l'animateur Réal Guiguère.

Le juge Laurent Bélanger, de la Cour d'appel de Québec, lui a également donné droit d'en appeler de sa sentence de 10 jours de prison et \$3,000 d'amende imposée la semaine dernière, ainsi que de sa déclaration de culpabilité prononcée par le juge Redmond Roche.

## LA METEO

Une perturbation venant des Grands Lacs atteindra l'ouest du Québec, aujourd'hui, et balayera le Saint-Laurent par la suite. Cette perturbation sera précédée de nuages qui envahiront l'ouest du Québec, en matinée, et avanceront vers l'est pour atteindre le Lac Saint-Jean en soirée. Cette perturbation apportera des averses et des orages dispersés sur le sud-ouest du Québec, donnant de généreuses précipitations en certains endroits. Par contre, sur le nord-ouest de la province, une haute pression maintiendra un ciel généralement ensoleillé.

### à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum : 15 — Maximum : 30 Ensoleillé et chaud	Nuageux et possibilité d'orages

### au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	12	30	Nuageux, chaud et averses	Pluôt nuageux
Outaouais	15	30	Ensoleillé et chaud	Nuage, et poss. d'orag.
Laurentides	15	30	Ensoleillé et chaud	Nuage, et poss. d'orag.
Cantons de l'Est	12	28	Généralement ensoleillé	Nuageux avec avers.
Saint-Maurice	10	25	Général. ensoleillé et chaud	Nuageux avec avers.
Québec	12	28	Général. ensoleillé et chaud	Nuageux avec avers.
Lac-Saint-Jean	10	25	Général. ensoleillé et chaud	Nuageux avec avers.
Rimouski	14	23	Général. ensoleillé et chaud	Nuageux avec avers.
Gaspé	14	23	Général. ensoleillé et chaud	Nuageux avec avers.
Bas-Comeau	12	23	Général. ensoleillé et chaud	Nuageux avec avers.
Sept-Îles	12	23	Général. ensoleillé et chaud	Nuageux avec avers.

### au Canada

	Aujourd'hui		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Vancouver	12	25
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	8	22
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	6	23
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	—	—
Ontario	Averses	Toronto	17	30
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Fredericton	16	25
Nouvelle-Ecosse	Dégagement	Halifax	16	23
Ile-du-Prince-Edouard	Dégagement	Charlottetown	17	23
Terre-Neuve	Nuageux	Saint-Jean	14	22

### si vous partez

Aux Etats-Unis	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.		
New York	19	26	Chicago	21	27	Nouv.-Orléans	21	27
Washington	20	30	San Francisco	12	19	Miami	26	29

### Vers les capitales

Amsterdam	—	27	Londres	—	25	Stockholm	—	19
Athènes	—	33	Le Caire	—	31	Sydney	—	11
Berlin	—	31	Lisbonne	—	27	Tokyo	—	25
Bruxelles	—	24	Madrid	—	31	Tunis	—	33
Casablanca	—	25	Moscou	—	14	Vienne	—	27
Genève	—	17	Paris	—	24	Varsovie	—	26
Hong Kong	—	27	Rome	—	28			

### Vers les plages

Acapulco	26	32	Bermudes	24	30	Nassau	26	31
Mexico	13	24	La Barbade	27	30	Rio de Janeiro	25	31

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

## la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 700, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Sous la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400". Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS		
Livraison à domicile: Lundi au samedi	\$1.40	
Lundi au vendredi	\$1.25	
Samedi seulement	0.50*	

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE	Nombre de semaines	
	12	52
par porteur:		
Lundi au samedi	\$16.80	\$33.60
Lundi au vendredi	\$15.00	\$30.00
Samedi seulement*	\$13.00	\$26.00

par courrier:		
Lundi au samedi	\$28.60	\$57.20
Lundi au vendredi	\$21.45	\$42.90
Samedi seulement	\$10.01	\$20.02

\* Minimum de 26 semaines  
Côte-Nord, par avion, 0.50\*  
Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h30 (Samedi: 9h à 16h).  
754-6911

INFORMATION GÉNÉRALE 874-7272  
RÉDACTION 874-7070  
EDITORIAL 874-7030  
PROMOTION 874-7100  
RELATIONS DE TRAVAIL 874-7303

PETITES ANNONCES (annonces classées) 874-7111  
du lundi au vendredi: 9h à 17h  
Commandes 874-7205  
Pour changer ou annuler du lundi au vendredi: 9h à 16:30h

GRANDES ANNONCES 874-7300  
Détailants National, Télé-Presse, Vacances, voyages 874-7300  
Carrières et professions, nominations 874-7320

COMPTABILITÉ 874-6692  
Grandes annonces 874-6692  
Petites annonces 874-6691

## BALANCE D'INVENTAIRE

3 JOURS SEULEMENT

Joué 14 — vendredi 15 et samedi 16 août

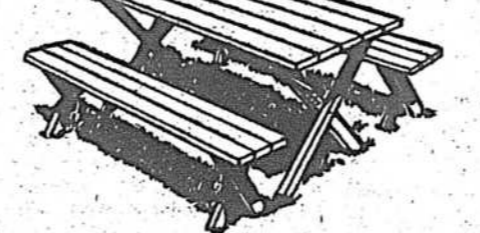


TABLE ET BANCS DE PATIO en cadre tôle  
Table de 60" x 29"  
Valeur de \$104.95

\$69.95 3 mcx

3140, CHEMIN CHAMBLY LONGUEUIL

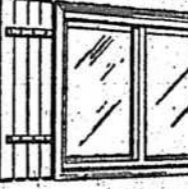
515, CÔTE TERREBONNE BOIS-DES-FILION

666-4129

## GRATUIT ESTIMATION A DOMICILE

Visitez notre salle d'échantillons et usino

Revetement Alcan



Fenêtre panoramique Coupe-froid de vinyle entre les 2 fenêtres

Porte isolée 2" avec grille facultative

Panneaux doubles ultra-robustes

Comiche et revêtement mural en aluminium

Contre-fenêtre 3 minutes

LIVRAISON RAPIDE — ESTIMATIONS GRATUITES

BELL ALUMINIUM INC.

6865, rue Bombardier, Saint-Léonard, Montréal, Québec

Bur.: 325-7900

Soir: 667-7212

# Une première au pays: de nouvelles hanches lui permettront de marcher

par André CHENIER

"Bicyclette, natation, ski de fond, danse peut-être, mais pas de danses agitées, comme le rock-and-roll ou le boogie-woogie".  
Grâce à l'implantation de hanches artificielles, Suzanne Robichaud, âgée de 13 ans, retrouvera bientôt l'usage de ses jambes qui ne lui étaient plus d'aucune utilité depuis le printemps dernier.  
L'intervention chirurgicale de trois heures, à laquelle LA PRESSE a pu assister hier avec l'autorisation du Montreal Children's Hospital, a été pratiquée sur la jambe droite de la fillette par le docteur William Harris, spécialiste en orthopédie du Massachusetts General Hospital, assisté des docteurs Southcott, interniste, et David Allard

Mackenzie, orthopédiste du Montreal Children's.

S'il ne survient aucune complication, comme l'espère ses médecins, Suzanne reviendra vraisemblablement sur la table d'opération avant six semaines et on lui posera, cette fois, une hanche gauche toute neuve en métal et matière plastique.

Ce sera le début d'une réhabilitation presque totale pour cette adolescente éprise de sport que la vie a durement éprouvée puisque déjà, à l'âge de quatre ans, elle avait dû subir une intervention à cœur ouvert, et, à la fin de l'an dernier, deux autres opérations visant à améliorer sa mobilité. Les spécialistes de trois autres institutions de Montréal, y compris l'Institut de

réhabilitation, étaient d'avis que seule l'implantation de prothèses pouvait améliorer sa condition.

**Acetabuli protusio**

C'est en mars 1974 que Suzanne, fille de M. et Mme Zoel Robichaud de Dorval, commença à se plaindre de douleurs aux jambes. En mai, la jeune majeure ne pouvait plus avancer qu'à l'aide de béquilles et, à la fin de l'été, elle se trainait sur les mains et les genoux.

Diagnostic confirmé par les radiographies: forme avancée "d'acetabuli protusio", un enfoncement graduel de la tête du fémur dans la cavité cotyloïde et dans l'os iliaque. Cette maladie est fort peu fréquente chez les enfants et semble résulter (bien qu'on n'ait pu le con-

firmer dans le cas de Suzanne) de l'arthrite rhumatoïdale.

Chez l'adolescente, et pour les deux hanches, la tête du fémur était si profondément enfoncée et soulevée dans l'alcôve où, normalement, elle doit pivoter avec le mouvement des jambes, qu'aucune rotation n'était plus possible.

Une capsulectomie le 4 octobre 1974 et un relâchement du muscle psoas le 2 janvier dernier amenèrent un soulagement et la fillette pu reprendre ses béquilles. Mais ce n'était que provisoire et le Dr Mackenzie consulta son ancien professeur de Harvard, le Dr Harris, mondialement connu pour sa technique d'implantation de hanches complètes et pour sa conception de prothèses spéciales. Le Dr Harris accepta de pratiquer lui-même l'intervention.

Mais Suzanne est un cas particulier. Bien que, depuis 1959, plus de cent mille implantations de hanches soient pratiquées annuellement aux États-Unis, c'est la première fois qu'un malade aussi jeune subit ce genre d'intervention au Canada. Ailleurs, on n'en connaît que deux ou trois autres cas.

Selon les spécifications du Dr Harris, la société Howmedica, de Rutherford, New Jersey, a moulé une prothèse de deux pièces: une tête et un col de fémur en vitallium (alliage de cobalt, chrome, molybdène et carbone) non corrosif et quasi inerte biologiquement; une cupule en plastique de polyéthylène à haute densité, à insérer dans la région pelvienne, et servant à recevoir la tête du fémur-prothèse.

**L'opération**

Après incision dans la partie supérieure de la cuisse, le Dr Harris a écarté muscles, tendons et ligaments et dévoilé le haut du fémur et la partie inférieure du bassin.

Il s'agissait maintenant de couper la tête du fémur, ce qui fut fait, et de la retirer sans heurt de la cavité cotyloïde... ce qui fut plus difficile puisque l'os était profondément coincé à l'intérieur. On y parvint cependant, après évase-

ment de l'ouverture.  
Le chirurgien a alors utilisé des instruments spéciaux pour préparer la cavité cotyloïde à recevoir la cupule de polyéthylène et élargir le canal médullaire du fémur qui recevrait la tige métallique dont l'extrémité arrondie doit s'insérer parfaitement dans la cupule.

Avant d'insérer la cupule dans son alvéole, le Dr Harris a foré trois petits trous dans l'os iliaque et y a inséré un ciment chirurgical (methyl methacrylate) qui durcit rapidement, après avoir été quelques minutes sous forme d'une pâte qui chauffe d'elle-même et dégage une température d'environ cent degrés celsius. Ce ciment doit servir à retenir à la fois un treillis de minces fils métalliques qui protégera la cupule de l'usure, et la cupule elle-même.

La cupule est alors insérée délicatement dans son alvéole; à l'angle voulu. L'attention du chirurgien se tourne ensuite vers le fémur dont un segment, nommé grand trochanter, est sectionné pour permettre un meilleur ajustement de l'os et de la prothèse. Ce segment sera plus tard rattaché à l'os par des fils métalliques et du treillis.

La tige est insérée dans le canal médullaire (celui où se trouve normalement la moelle), après injection de ciment, et ajustée minutieusement pour assurer une parfaite adhésion de la tête de prothèse à la surface de l'os, à l'angle choisi pour assurer le maximum de mobilité ultérieure de la tête dans la cupule.

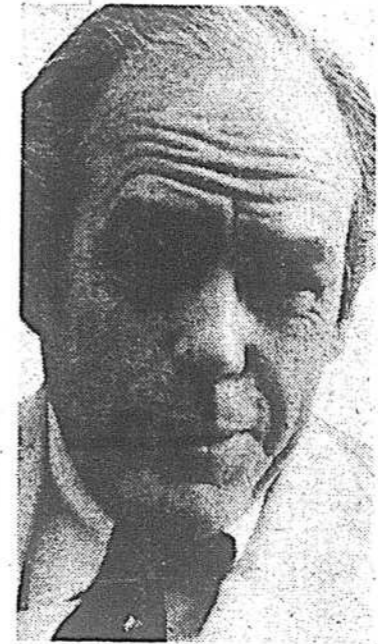
Encore une demi-heure de travail

pour recoudre tendons et tissus et, dans quelques jours, Suzanne pourra réutiliser sa jambe droite.

**80 p.c. de chances**

"Les chances de l'enfant de marcher normalement, d'expliquer le Dr Harris après l'intervention, sont présentement excellentes si l'on exclut certaines complications possibles — par exemple l'infection, la réaction à l'implant qui n'est pas complètement inerte, la réaction aux antibiotiques, l'accident qui peut déplacer la prothèse, ou autres problèmes. Je dirais que la possibilité de complications est de dix pour cent; les chances de retrouver une mobilité normale sont de 80 pour cent."

L'enfant pourra vraisemblablement



Le Dr William Harris, directeur du département des implants de hanche au Massachusetts General Hospital, est venu spécialement à Montréal pour y greffer une hanche artificielle sur Suzanne Robichaud.

blement pratiquer tous les sports qu'elle aime, une fois l'intervention complétée, sauf de ces sports qui impliquent des mouvements brusques comme le saut, ou des exercices violents de gymnastique et certaines danses à la mode.

**La prothèse**

Nommée "mini-micro", la prothèse utilisée hier a été faite sur mesure, à cause de la petitesse des os et de l'âge de la patiente. Le marché des prothèses d'enfant est, d'ailleurs, fort restreint attendu que presque toutes ces interventions sont pratiquées sur des adultes de plus de 45 ans. La cupule en polyéthylène mesure, à l'extérieur, 40 millimètres de tour et l'alvéole intérieure, 22 millimètres.

La tête du fémur en vitallium mesure elle aussi 22 millimètres pour être en harmonie totale avec l'alvéole qui la reçoit. La tige de prothèse en vitallium mesure trois pouces et sept seizièmes de longueur dans ce cas-ci mais, dans certains cas, elle peut atteindre douze pouces.

Le taux d'usure de la cupule en plastique varie généralement, selon un porte-parole de Howmedica, entre un demi et un millimètre par dix ans.

Mais le Dr Harris souligne que l'usure, et conséquemment la nécessité d'un remplacement, peut être beaucoup plus lente, selon les sujets, selon la qualité du matériel et selon la précision technique de la prothèse.

## Bronfman est prêt à payer les \$4.5 millions demandés

YORKTOWN HEIGHTS, N. Y. (AP, UPI) — La famille de Samuel Bronfman II, enlevé vendredi soir près de New York, a fait savoir hier que toutes les exigences des ravisseurs avaient été remplies dont une rançon qui pourrait atteindre la somme de \$4.5 millions, selon la station de radio WCBS de New York.

La station radiophonique a indiqué que ce montant était exigé de la famille Bronfman dans la lettre dactylographiée qui est parvenue lundi à l'un des appartements new-yorkais des Bronfman. On mentionnerait également dans la lettre que le jeune homme serait en toute sécurité dans un endroit où l'air et l'eau sont disponibles pour une dizaine de jours.

Prié de commenter ces informations, un porte-parole de la famille, Charles Leedham, s'est refusé à tout commentaire disant que la famille n'avait pas l'intention de démentir chacune des informations qui leur parviennent en pièces détachées.

**Une preuve qu'il soit vivant**

Le même porte-parole a indiqué que la famille Bronfman attendait maintenant que les ravisseurs se manifestent car elle désire obtenir une preuve incontestable que Samuel est bien aux mains des auteurs de la lettre et qu'il est vivant.

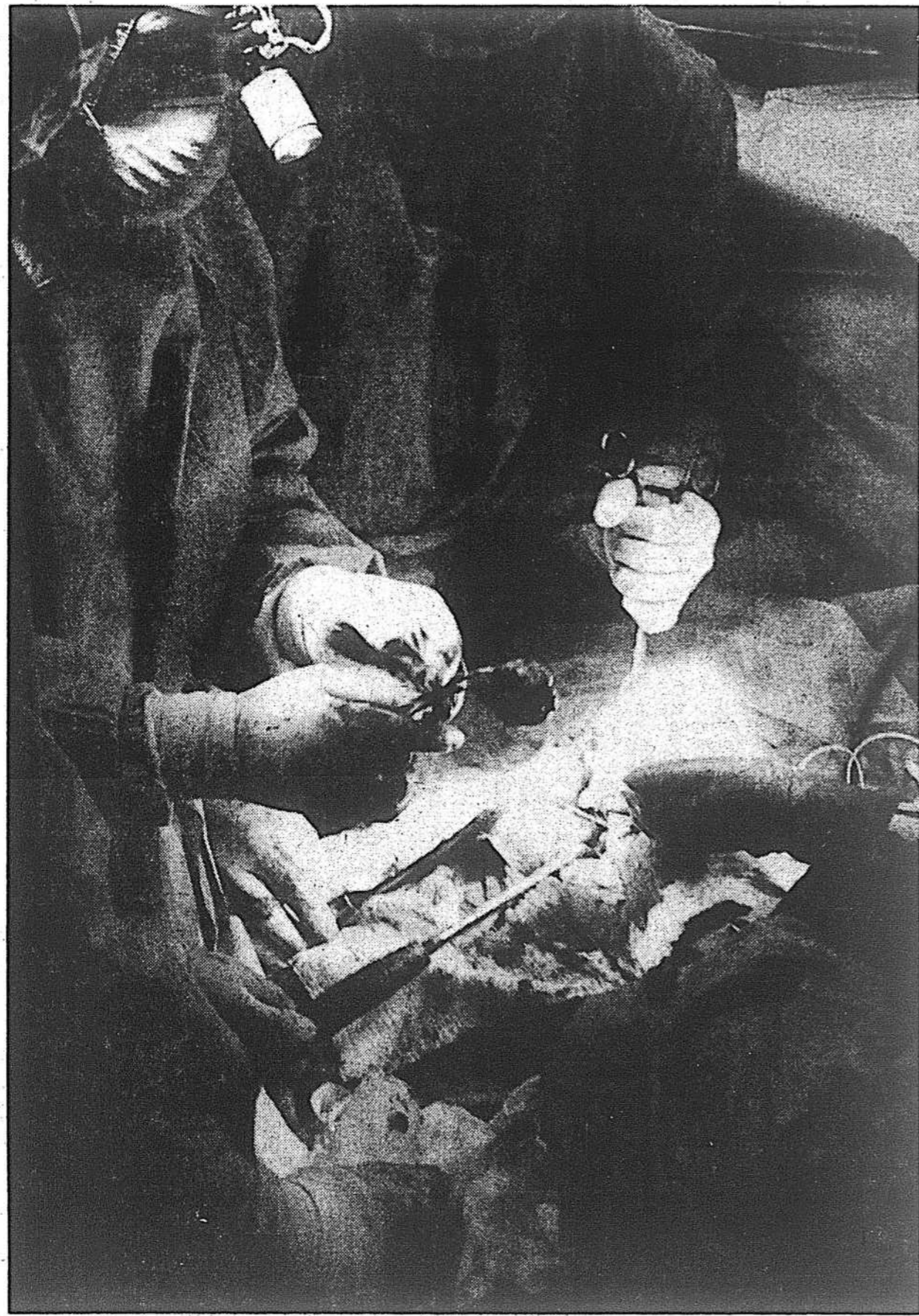
Il semble que seul le FBI qui est impliqué dans l'enquête puisse déterminer avec certitude si les auteurs de la lettre sont bien les ravisseurs du jeune Bronfman. Malgré l'enquête policière, les Bronfman ont signalé leur intention de négocier librement avec les ravisseurs.

Le jeune homme de 21 ans, mesurant 6 pieds et 3 pouces, qui vit avec sa mère divorcée à Purchase, N.Y., a été vu pour la dernière fois par son père vendredi soir lors d'une visite au domicile paternel. Il aurait quitté son père un peu avant minuit en mentionnant qu'il se rendait à une partie. Sa voiture a été trouvée plus tard dans le garage de la maison maternelle avec la clé encore au contact du démarreur.

Vers deux heures du matin, son père Edgar apprit de son fils, lors d'une communication téléphonique, qu'il avait été enlevé.

Edgar Bronfman préside un empire multimillionnaire dans le domaine des boissons alcoolisées, la Seagram's Corp. dont le siège social est situé à Montréal. C'est la plus grande distillerie au monde avec des ventes supérieures à \$1.8 milliard en 1974.

Son frère Charles, qui est bien connu des Montréalais, dirige la division canadienne de la Seagram's et est également propriétaire des Expos de Montréal.



photos Réal St-Jean, LA PRESSE

Après certaines difficultés, le Dr William Harris, de Boston, parvient à retirer la tête de fémur de la cavité cotyloïde où elle avait si profondément pénétré et où des dépôts l'avaient soudée, si bien que l'os ne pouvait plus pivoter comme il aurait dû. L'alvéole de l'os iliaque sera remplacée par une cupule en polyéthylène dans laquelle viendra s'insérer une tête de fémur en vitallium solidement ancrée par une tige dans le fémur lui-même.

# Le COJO rejette totalement l'offre des cinq groupes de télédiffuseurs

par Guy PINARD

Le Comité organisateur des Jeux olympiques a carrément rejeté l'offre de \$9.3 millions déposée au nom de cinq groupes de télédiffuseurs du monde entier (à l'exception de l'Amérique du Nord), la jugeant totalement inacceptable puisque les deux groupes européens, l'Union européenne des radiodiffuseurs et l'Organisation internationale de radio-télévision, n'ont aucunement bougé de leur offre de \$5.25 millions d'octobre dernier.

Les deux autres groupes représentés lors de la réunion du 1er août 1975 étaient l'Union asiatique de radiodiffusion et l'Organisation de télévision ibéro-américaine. De plus, leur porte-parole, sir Charles Curran (président de l'UER), affirmait parler aussi au nom de l'Union de radiodiffusion des États arabes.

Le refus du COJO a été confirmé hier par M. Neil Asselin, président du comité de télévision du COJO. M. Asselin a aussi expliqué la décision du COJO d'avancer du 22 au 8 sa réunion mensuelle du conseil

d'administration; la demande des cinq groupes comprenait une sorte d'ultimatum puisqu'elle ne laissait au COJO que jusqu'au 15 août pour faire connaître sa réponse. Les groupes étaient prêts à attendre au 1er septembre si le COJO avait été en mesure de leur garantir l'hébergement.

L'offre des cinq groupes est ridiculement basse, à \$9.3 millions, et elle témoigne encore une fois du désir des pays européens d'obtenir les droits à un véritable prix d'au-baine.

Selon M. Asselin, le COJO a rétorqué par une demande de \$18 millions, par rapport aux \$28.6 millions qu'il demandait à Vienne, en octobre dernier.

Cette offre comprenait \$20 millions pour les deux groupes européens (\$14.5 pour l'UER et \$5.5 pour l'OIRT). Même si M. Asselin a refusé de "dépecer" la demande de \$18 millions, on peut par le jeu des pourcentages, évaluer à \$12.6 millions la somme demandée aux deux groupes européens.

"Mais ce qu'il faut retenir sur-

tout, dit M. Asselin, c'est que nous n'avons absolument pas abandonné notre principe original, selon lequel nous demandons tant de sous par appareil sur un territoire donné.

"En modifiant notre offre de Vienne, nous avons tout simplement abaissé le montant demandé pour chaque appareil de télévision. Ainsi, pour l'UER, nous avons baissé notre demande de 15.5 cents à 10 cents. Pour l'OIRT, nous l'avons baissé de 10.5 à 5.5 cents," a-t-il expliqué.

**Revenus nets: de 0 à \$6.4 millions**

À la suite à la dernière offre du COJO, il est maintenant permis de dire que le COJO ne peut plus escompter plus de \$6.4 millions en revenus nets au chapitre des droits de télévision. Ce calcul a été fait en compagnie de M. Asselin.

Ainsi, advenant que les cinq groupes acceptent de verser \$18 millions, les revenus bruts du COJO se chiffrent alors par \$41 millions, y compris les \$23 millions perçus du réseau américain ABC.

Les déboursés seraient les suivants: \$25 millions à l'ORTO, \$8.2 millions au CIO, \$600,000 en sus au CIO pour les droits de télévision canadiens, \$500,000 en commission pour Marvin Josephson et \$300,000 en dépenses générales. Ce qui laisserait un revenu net de \$6.4 millions.

Au sujet des droits de télé canadiens, il est bon de rappeler que le COJO devra verser \$300,000 au CIO si les revenus bruts atteignent \$35 millions, \$400,000 s'ils atteignent \$37 millions, et \$600,000 s'ils atteignent \$40 millions.

Par contre, si le COJO avait accepté l'offre finale des cinq groupes, il ne serait parvenu qu'à boucher son budget. En effet, contre des revenus bruts de \$32.3 millions, le COJO devrait déboursier \$25 millions à l'ORTO, \$6.7 millions au CIB, \$300,000 à Marvin Josephson et autant en dépenses générales. Les revenus nets seraient alors nuls.

En suivant le même raisonnement en gardant les proportions,

si les deux parties s'entendent à mi-chemin (\$13.8 millions) de leur demande respective, le COJO pourrait alors s'en tirer avec des revenus nets de \$3.2 millions.

Enfin, on peut souligner qu'actuellement, le COJO accuse un déficit de \$7.4 millions. Ses dépenses se chiffrent par \$30.7 millions, alors que ses revenus n'atteignent que \$23.25 millions. On est évidemment très loin des \$12.7 millions de revenus prévus au budget.

## 'Jobbers' demandés

pour la vente de l'écusson officiel des Jeux Olympiques de 1976



**Distributeur officiel pour la Province de Québec, la France, l'Italie et la Belgique:**

**Les Ecussons Universels Inc. Universal Crests Inc.**

242 St-Jean, Longueuil, Qué. (514) 527-3606 • 670-5510

## SANDWICHES ASSORTIS POUR VOS RÉCEPTIONS DE BUREAU OU À LA MAISON

Nous vous fournissons de délicieux hors-d'œuvre chauds et froids, canapés, bûches, plateaux de celeri et olives, plateaux de fromage, plateaux de viandes. A prix raisonnables.

Nous livrons partout à Montréal 844-3901

48 SANDWICHES cocktail frais du jour \$4.50 la bte

**EGROIDS**  
4075, RUE SAINT-DENIS

# éditorial

la presse

PAUL DESMARAIS  
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN  
président et éditeur

JEAN SISTO éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information  
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

## Va-t-on passer de la parole aux actes?

"L'inflation est un problème qu'il nous faut absolument régler. Sinon, nous irons tout droit à la faillite, car nos prix ne seront plus concurrentiels." Voilà ce que déclarait la semaine dernière le Premier ministre Trudeau.

Beaucoup de Canadiens ont probablement été surpris de ces paroles du Premier ministre. Car ce n'est pas surtout parce que l'inflation excessive appauvrit les citoyens, en particulier ceux à revenu fixe, que M. Trudeau veut s'y attaquer, mais parce qu'elle fait tort aux exportateurs. D'ailleurs, cette inflation excessive dure depuis plus de deux ans et aucune politique méthodique du fédéral n'a été entreprise pour la combattre. Les rythmes de hausse des prix ont augmenté de sept fois depuis moins de quinze ans.

Il faut donc se réjouir, même si cela semble cruel, que les exportateurs commencent à sentir suffisamment les effets de l'inflation pour exercer sur le fédéral les pressions nécessaires, afin que celui-ci entreprenne une lutte systématique au fléau inflationniste. Car il est évident que leur lobby est beaucoup plus influent auprès du gouvernement que les lobbies des autres citoyens. Certains partisans inconditionnels du Parti libéral soutiennent cependant que l'inflation au Canada a été moins grande que dans d'autres pays industrialisés, grâce à la sagesse du gouvernement.

C'est un raisonnement apologetique. Car, d'une part, l'inflation a aussi été moins grande dans certains pays industrialisés qu'au Canada. Et d'autre part, les budgets de M. Turner, par exemple, ont tous été inflationnistes. Il ne s'agit donc pas de sagesse de la part du gouvernement mais de la nature même de l'économie canadienne, qui repose surtout sur ses secteurs primaire et tertiaire, soit les matières premières et les services.

Bien sûr, les hommes politiques actuels ne sont pas inférieurs à ceux de la génération précédente. Mais cela ne suffit plus. Car les problèmes contemporains sont beaucoup plus complexes que ceux des générations précédentes. C'est pourquoi il faut un pouvoir central qui ait une vue d'ensemble des problèmes et puisse orienter l'économie dans le sens des intérêts de tous les Canadiens. Ce pouvoir existe déjà, puisque c'est le gouvernement fédéral. Cependant celui-ci n'a pas encore assumé vraiment sa tâche d'arbitre des agents économiques. Le fédéral s'est pourtant donné des organismes de base, entre autres le Conseil économique du Canada. Mais il écoute d'une oreille très distraite les suggestions de ce Conseil.

Dans l'état actuel de l'économie, où l'inflation progresse à un rythme presque aussi élevé que celui de l'an dernier, le fédéral n'a plus aucune

raison, ou plus précisément aucun prétexte, de tergiverser au lieu de s'attaquer résolument à ce "problème", comme dit M. Trudeau. Car il devrait être évident pour le fédéral que son attentisme est inutile. L'inflation actuelle n'est pas un phénomène passager, comme un coup de vent qu'on laisse passer le dos courbé, mais un état chronique de l'économie qui dure, d'ailleurs, depuis plus d'une décennie. Il est donc préférable de se construire un abri contre ce coup de vent tenace.

Une politique économique imparfaite est préférable à pas de politique du tout. Le Parti libéral a combattu l'an dernier, lors de la campagne électorale, le programme du Parti conservateur qui préconisait le contrôle des prix et des salaires. Il avait raison, puisque le contrôle total des prix et des salaires est une mesure qui s'est révélée inefficace dans les pays où elle a été appliquée. Il reste cependant le contrôle sélectif des prix de certaines denrées de base et produits de grande nécessité. C'est une mesure extrême. Car en régime capitaliste, tout contrôle des prix est ressenti comme une limitation de la liberté d'entreprise. Il est donc préférable d'utiliser une mesure beaucoup plus souple qui permette aux entreprises de hausser le prix de leurs produits mais d'en payer les conséquences. Un tel mécanisme a été préconisé par M. André Raynaud, président du Conseil éco-

nomique du Canada, lors d'une causerie qu'il prononçait, en juin dernier, aux Etats-Unis.

Cette technique, qui repose sur les travaux du professeur Sydney Weintraub, consiste à accepter une hausse des prix et des salaires correspondant à l'accroissement annuel de la productivité nationale, plus une augmentation statutaire. Si, par exemple, la productivité canadienne, selon Statistique Canada, s'établit à 3 pour cent et que le gouvernement accepte une hausse des prix de 2 pour cent par année, l'augmentation annuelle des salaires devrait être de 5 pour cent. Il suffit alors au gouvernement de pénaliser les entreprises qui accordent des augmentations de salaire supérieures à 5 pour cent. Cela peut se faire par une surtaxe anti-inflationniste sous forme de majoration de l'impôt sur les bénéfices, selon un barème approprié. Cette technique s'applique également sur le revenu personnel tant des salariés que des employeurs. Bref, quelle que soit la méthode choisie, ce qui importe à l'heure actuelle, c'est d'en appliquer une. Quitte à l'améliorer en cours de route. Car le pire ennemi est actuellement l'immobilisme, qui rend les Canadiens esclaves des forces anarchiques de l'économie au lieu d'en faire les maîtres.

Ivan GUAY

## bloc-notes

### Le Québec est aussi en hauteur

La question du bilinguisme dans les aéroports du Québec est rapidement devenue passionnée. Il est difficile de parler de principes, d'efficacité et de sécurité quand on s'acharne à tout politiser. Il faut prendre patience: chez nous, on en est encore là. Tout doit être politique, y compris la comédie, le sport et les transports. Il serait pourtant assez souvent utile d'envisager les problèmes d'une autre façon. On pourrait plus facilement parvenir à des solutions raisonnables.

On comprend la réaction des contrôleurs aériens francophones quand ils apprennent que les pilotes se proposent de faire la grève si le français est admis dans les tours de contrôle québécoises. Qui peut admettre qu'il faille parler anglais, à Bagotville ou à Saint-Honoré, entre deux Québécois francophones? Aucun pilote français a besoin d'apprendre une autre langue que la sienne pour atterrir à Nantes ou même à Orly. L'anglais est sûrement la langue officielle de l'international; mais pas du transport local.

Comme le français est une des deux langues officielles au Canada et la seule langue officielle au Québec, on ne voit absolument pas sur quoi les anglophones peuvent se situer, au niveau des droits, pour s'opposer à l'installation de français dans les communications avions-tour de contrôle.

C'est pourquoi les pilotes n'utilisent pas une argumentation de droit: ils parlent de sécurité. C'est

plus logique, plus noble et possiblement plus convaincant. Tant de gens ont tellement peur en avion qu'ils sont prêts à toutes les concessions pour leur sécurité. On peut même dire qu'ils ont raison de le faire.

Encore faut-il que cela vaille la peine.

Le pilote francophone unilingue peut se trouver, au contrôle de son avion, devant deux situations. La première se situe au Québec: le pilote demande le droit d'atterrissage à n'importe quel aéroport du Québec. Il parle français, on lui répond en français et tout est plus sécuritaire parce que fait dans la langue que le pilote comprend le mieux.

Si le contrôleur aérien est anglophone et comprend mal le français? Eh bien, ce contrôleur ne peut accomplir une fonction publique au Québec, tout simplement. Qu'on lui trouve un poste à Ottawa ou à Vancouver. Il faut reconnaître que les Québécois anglophones qui sont ici depuis des années et se refusent encore à apprendre le français sont des individus associés: ils ne doivent pas prétendre à travailler comme fonctionnaires chez nous.

Autre situation plausible, comme celle qui s'est présentée récemment à Toronto: un unilingue francophone demande le droit d'atterrissage en français dans une autre province ou encore aux Etats-Unis. Ce pilote est inconscient et n'avait même pas le droit, s'il est le moins logique, de s'aventurer

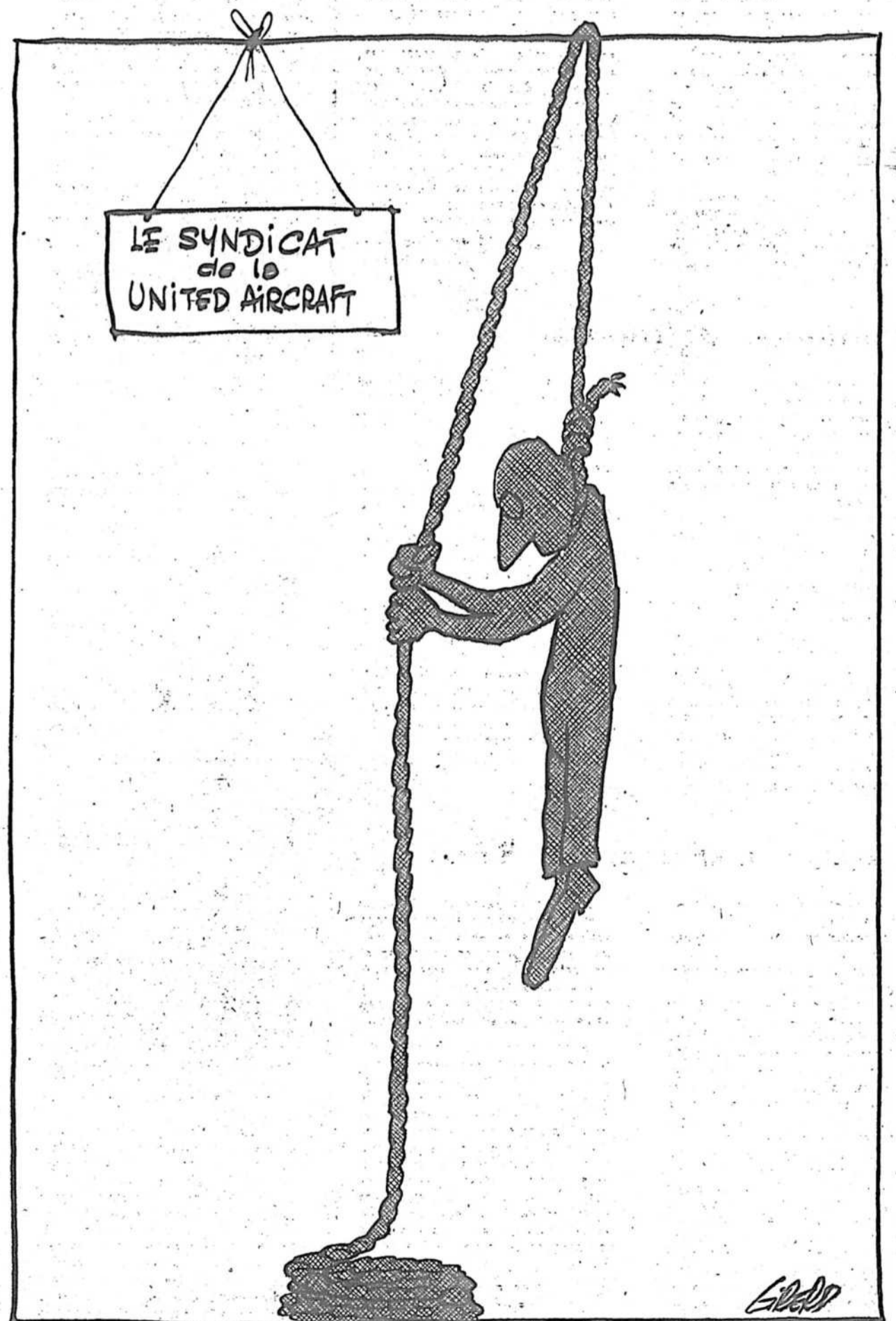
hors du Québec. Pas plus que le Français qui ne parle pas l'allemand ou le suédois peut prétendre parler français dans des pays aux langues étrangères. Non pas qu'en principe il faille croire qu'ici, le français est à l'anglais ce qu'en Allemagne, le français est à l'allemand. Mais parfois, il faut être pratique.

Soyons donc pratiques tout en respectant certains principes primordiaux: tout francophone unilingue doit avoir la possibilité de vivre dans sa langue au Québec, sur terre ou dans les airs. A cause de l'environnement anglophone, ce francophone ne doit pas avoir le droit de voler hors du Québec: ce genre de clause doit pouvoir s'inclure sur un permis comme la permission de voler avec instruments.

J'admettrais personnellement que, au moins pour un certain temps, ces pilotes ne puissent atterrir à Dorval ou à Mirabel, à cause d'un personnel en place (ou en préparation) et de la lenteur nécessaire des changements. La densité de la circulation, ajoutée à la complexité des opérations, pourrait donner du poids à des arguments de sécurité.

Ailleurs, au Québec, les arguments de sécurité jouent en faveur de l'adoption des deux langues. Cela, la situation de tous les pays du monde nous le prouve. Les arguments des anglophones sont donc loin d'être purs et convaincants.

Jean-Guy DUBUC



(Droits Réservés)

## document

### La loi doit régir les océans

Henry KISSINGER  
Secrétaire d'Etat

Voici un extrait de la conférence prononcée, lundi à Montréal, par le secrétaire d'Etat américain, M. Henry Kissinger, devant le congrès de l'Association du Barreau américain.

(...) Les Etats-Unis sont engagés avec 140 pays dans les négociations les plus vastes et les plus critiques de l'histoire; un effort international pour réglementer les océans...  
(...)

Depuis le dix-septième siècle jusqu'à nos jours, la loi maritime était fondée sur un précepte relativement simple: la liberté des océans, limitée seulement par l'étroite ceinture des eaux territoriales, laquelle n'excédait pas, en général, trois milles. Aujourd'hui, l'explosion technologique requiert des solutions nouvelles (...) et plus sophistiquées.

Les négociations actuelles pourraient être la dernière chance du monde. Les décisions unilatérales des zones nationales de pêche et des mers territoriales s'étendant de cinquante à deux cents milles des côtes ont déjà donné lieu à des sautes de bateaux de pêche et à

des querelles constantes au sujet des droits à l'espace marin. Une rupture des négociations actuelles, l'incapacité d'obtenir un consensus légal conduiront à une rivalité militaire et commerciale débridée et à des remous politiques croissants.

Les Etats-Unis sont convaincus que la loi doit régir les océans... Les négociations en vue d'élaborer une telle loi soulèvent des problèmes qui vont du littoral jusqu'aux grands fonds marins.

Après des années de dispute et de pratiques internationales contradictoires, la conférence sur le droit marin approche d'un consensus sur la limite territoriale à douze milles. Les Etats-Unis sont prêts à accepter cette solution, en autant que seront garantis les droits infrangibles de passage dans les détroits utilisés par la navigation internationale. Parce que sans ces garanties, une limite territoriale de douze milles placerait plus de

cent détroits — y compris les détroits de Gibraltar, Malacca et Bab-el-Mandeb, actuellement libres aux voyages marins et aériens internationaux — sous le contrôle juridictionnel d'Etats côtiers. Ce que les Etats-Unis ne peuvent accepter...

A moins de deux cents milles des côtes se trouvent quelques-uns des plus importants lieux de pêche en même temps que de substantiels dépôts de pétrole, de gaz naturel et de minéraux. Ce qui a amené certains Etats côtiers à réclamer la pleine souveraineté sur cette zone. Accepter cette revendication serait remettre trente pour cent des océans sous contrôle de territoire national — et ce dans les régions où sont effectués la plupart des transports maritimes mondiaux.

Les Etats-Unis s'accordent avec plusieurs pays qui réclament une entente nationale sur une zone économique extra cô-

tière de deux cents milles.

En vertu de cette proposition il serait permis aux Etats côtiers de contrôler les pêcheries et les ressources minérales dans cette zone économique, mais la liberté de la navigation et les autres droits de la communauté internationale seraient préservés. La pêche dans cette zone économique serait gérée par l'Etat côtier, qui aurait en contrepartie le devoir d'appliquer les standards internationaux de conservation. Si l'Etat côtier ne pouvait pas cueillir le produit piscicole annuel permis, les autres pays auraient le droit d'y opérer...

Au-delà des mers territoriales, des zones économiques extra côtières et du plateau continental il y a les grands fonds marins... Depuis plus d'un siècle

nous savons que ces profondeurs contiennent de vastes dépôts de manganèse, de nickel, de cobalt, de cuivre et autres minéraux, mais nous ne savons pas comment les extraire. Les nouvelles technologies rendent possible leur extraction dans un proche avenir.

Les Nations unies ont déclaré que les grands fonds marins sont "l'héritage commun de l'humanité". Mais cela ne fait que poser le problème. Comment la communauté internationale réglerait-elle l'affrontement des intérêts nationaux et régionaux, ou l'inégalité de la capacité technologique? Réussissons-nous à concilier la compétition débridée avec les impératifs de l'ordre politique?

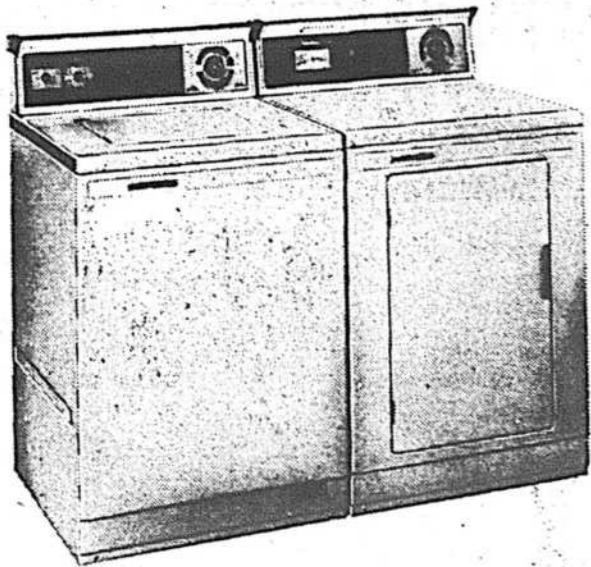
(...) Les Etats-Unis croient fondamentalement que la loi doit régir

l'activité internationale dans ce domaine. La communauté mondiale se voit offrir une occasion historique de gérer dans la coopération cette nouvelle richesse et consacrer les ressources extraites des grands fonds marins au développement des pays les plus pauvres. Une solution équitable fondée sur la coopération peut conduire à un nouveau type de relations entre les pays industriels et les pays en voie de développement. Elle pourrait situer dans un climat de conciliation le dialogue entre le monde industriel et le prétendu tiers-monde. L'élaboration d'un code légal pour les grands fonds marins pourrait être la pierre de touche du développement légal et politique de la communauté mondiale.  
(...)

# C'EST LA SEMAINE DES MACHINES À LAVER ET SÈCHEUSES

## CHEZ FAUCHER "LE ROI DES BAS PRIX"

Les aubaines se trouvent à Laval - Jugez-en par vous-même...



### ENSEMBLE "CHÂTELAINÉ" BÉLANGER

**Machine à laver automatique**

Modèle L 2676 — 4 cycles de lavage. 4 réglages de la température de l'eau. 2 combinaisons de vitesses de lavage-essorage. 3 réglages du niveau de l'eau. Distributeur d'agent de blanchiment. Filtre à charpie. Rincage "Hydro-Spin" (exclusivité Belanger). Carrosserie blanche.

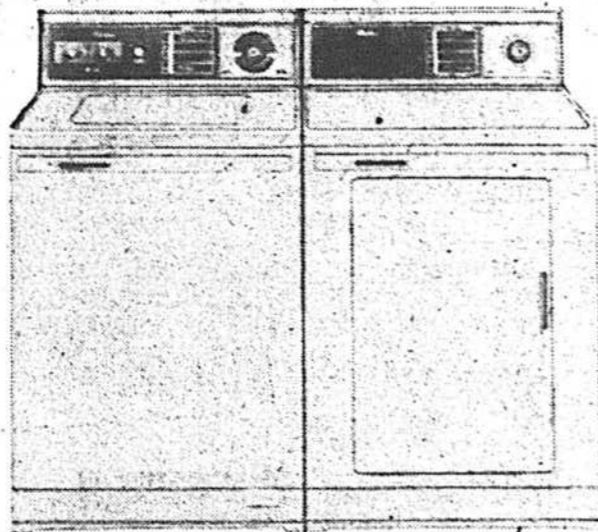
**BAS PRIX DE FAUCHER \$409**

**Sécheuse**

Modèle S 2676 — Sélecteur de température à 2 réglages. Deux cycles minutes. Filtre pour tissu sans repassage. Cycle pour tissu d'un voyant. Porte munie d'un interrupteur de sécurité. Carrosserie blanche.

**BAS PRIX DE FAUCHER \$259**

**BAS PRIX DE FAUCHER L'ENSEMBLE \$629**



### ENSEMBLE "CHÂTELAINÉ" BÉLANGER

**Machine à laver automatique**

Modèle L 2678 — 5 cycles de lavage. Minuterie. 4 réglages de la température de l'eau. 4 combinaisons de vitesses de lavage-essorage. 3 réglages du niveau de l'eau. Distributeur d'agent assouplissant. Filtre à charpie. Rincage "Hydro-Spin" (exclusivité Belanger). Carrosserie blanche.

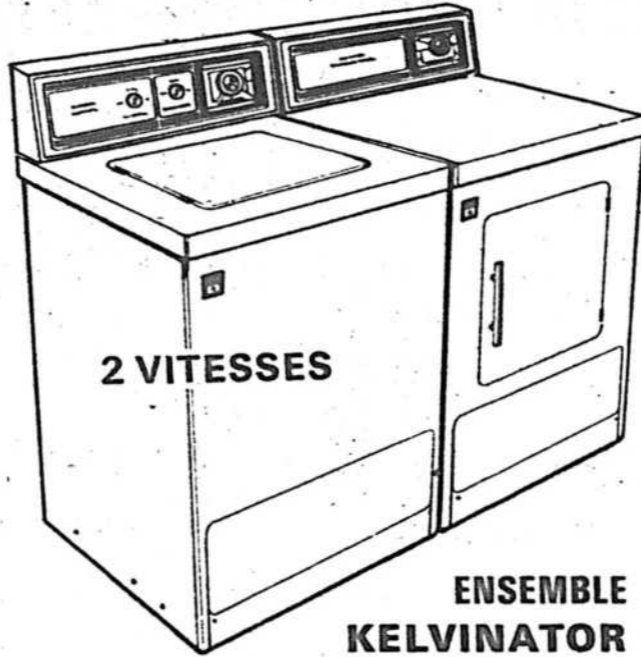
**BAS PRIX DE FAUCHER \$449**

**Sécheuse**

Modèle S 2678 — Sélecteur de température à 4 réglages. Nombreux cycles minutes. Sélection automatique ou manuelle de cycles. Cycle pour tissu sans repassage. Filtre à charpie doté d'un voyant. Porte munie d'un interrupteur de sécurité. Carrosserie blanche.

**BAS PRIX DE FAUCHER \$269**

**BAS PRIX DE FAUCHER L'ENSEMBLE \$669**



### ENSEMBLE KELVINATOR

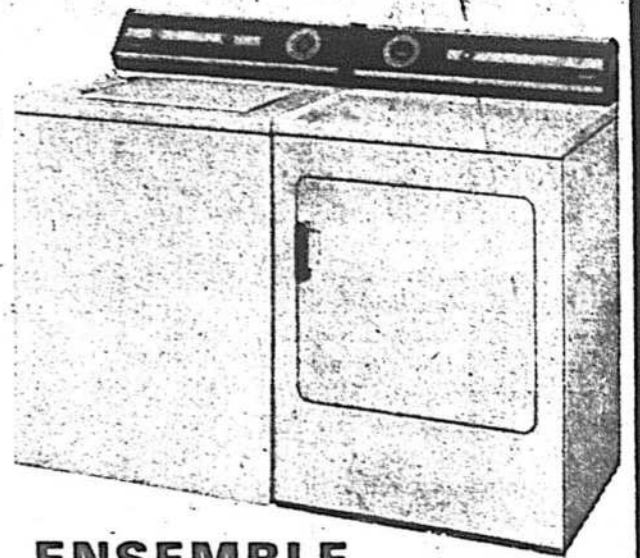
**Machine à laver automatique**

Modèle KW42 — Cuve revêtue d'émail vitrifié. Capacité 18 livres. Cycles programmés (lavage normal, départ retardé, trempage). Cycle pour tissu infroissable. Lavage à l'eau froide. Cycle automatique de trempage ou pré-lavage. Deux vitesses d'agitation et deux vitesses de rotation. Sélecteur de température à 5 réglages. Interrupteur de sécurité sous le couvercle. Dispositif retenant la charpie. Carrosserie blanche.

**BAS PRIX DE FAUCHER L'ENSEMBLE \$559<sup>95</sup>**

**Sécheuse**

Modèle KD42 — Tambour à revêtement lisse comme le verre. Cycle pour tissu infroissable. Cycle d'air froid. Réglage pour séchage «sans chaleur». Filtre à charpie efficace. Interrupteur de sécurité actionné par l'ouverture de la porte. Carrosserie blanche.



### ENSEMBLE RCA

**Machine à laver automatique**

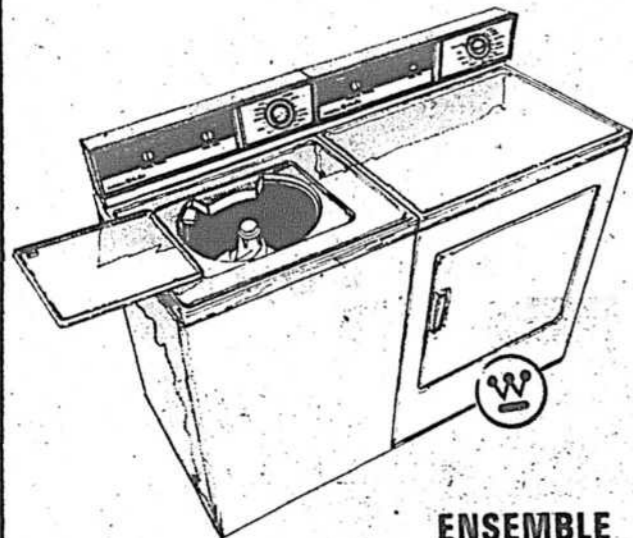
Modèle WXE 620 — Fonctionnement à 2 vitesses. Capacité 18 livres (de linge sec). Trois cycles, y compris celui de super-lavage pour les vêtements très sales. Filtre à système de circulation continue de l'eau de lavage. Mécanisme à grande puissance. Carrosserie blanche.

**Sécheuse**

Modèle DEE 620 — Cycle régulier et cycle pour tissu infroissable. Cycle d'air froid permettant de rafraîchir les tissus et leur donner un fini duveteux. Fonctionnement entièrement automatique avec interrupteur automatique de sécurité. Carrosserie blanche.

**BAS PRIX DE FAUCHER L'ENSEMBLE \$529**

Frais de service après-vente en supplément. Carrosserie de couleur s'obtenant moyennant un supplément de \$10 pour chaque appareil.



### ENSEMBLE WESTINGHOUSE

**Machine à laver automatique**

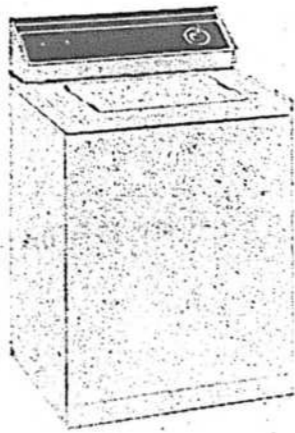
Modèle LA 460 — Fonctionnement à 2 vitesses. Capacité 18 lb (de linge sec). 2 cycles minutes: régulier et lavage délicat. Réglage "économie d'eau". 5 combinaisons de température d'eau, dont 3 pour les tissus sans repassage. Système de filtrage perfectionné: l'eau est filtrée 3 fois. Transmission, moteur, pompe et suspension extra-robustes. Carrosserie blanche.

**BAS PRIX DE FAUCHER L'ENSEMBLE \$529**

Carrosserie de couleur (avocat ou or) s'obtenant moyennant un supplément de \$10 pour chaque appareil.

**Sécheuse**

Modèle DE 460 — Séchage automatique, idéal pour les tissus sans repassage. Séchage minuté. Sélecteur minuté de température: normale, basse, air froid. Tambour d'une grande capacité. Bouton de sûreté de démarrage et interrupteur de sécurité. Grand filtre à charpie. Carrosserie blanche.

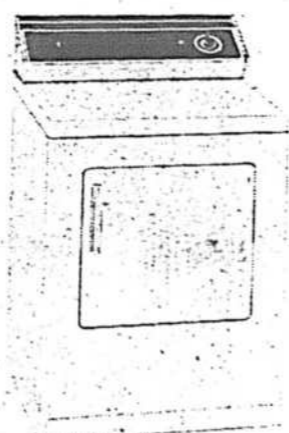


### MACHINE À LAVER AUTOMATIQUE "ORIGINALE 300" MOFFAT

Modèle MWS 4023 — Fonctionnement à une vitesse. Sélecteur de température à 5 réglages. Réglage illimité du niveau d'eau. Agitateur "Spiralator" (exclusivité Moffat).

**BAS PRIX DE FAUCHER \$299**

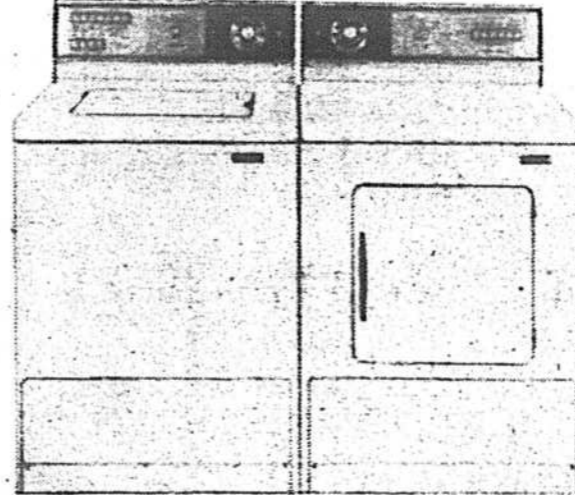
Frais de service après-vente en supplément.



### SÉCHEUSE "ORIGINALE 300" MOFFAT

Modèle MDT 4023 — Choix complet de cycles. Réglage illimité de la chaleur. Séchage minuté. Éclairage du tambour.

**BAS PRIX DE FAUCHER \$189**



### ENSEMBLE "NEPTUNE" ROY

**Machine à laver automatique**

Modèle 18484 — 7 cycles de lavage programmés. Combinaisons programmées de températures d'eau. Combinaisons programmées de vitesses. Choix de cycles: régulier, pré-lavage, tissu délicat, mée: haute, moyenne, basse, air froid. Filtre à charpie. Lampe hygiénique à ozone. Éclairage du tambour. Carrosserie blanche.

**BAS PRIX DE FAUCHER L'ENSEMBLE \$699**

Carrosserie de couleur s'obtenant moyennant un supplément de \$10 pour chaque appareil.

**Sécheuse**

Modèle 11484 — Séchage programmé. Cycles automatiques: cotonnades et toiles, tissu sans repassage, séchage humide. Sélecteur de température programmée: haute, moyenne, basse, air froid. Filtre à charpie. Lampe hygiénique à ozone. Éclairage du tambour. Carrosserie blanche.



### ENSEMBLE WESTINGHOUSE

**Machine à laver automatique**

Modèle LA 600 — Capacité 18 lb (de linge sec) 5 combinaisons de températures d'eau et 4 combinaisons de vitesses. 3 cycles minutes: lavage, trempage et un nouveau cycle pour tricots. 2 agitateurs: un pour la lessive normale, l'autre, plus petit et placé sous l'agitateur normal, pour lavage des tissus délicats. Distributeur d'agent de blanchissage et distributeur automatique de produit assouplissant. Filtre à charpie avec système de circulation continue de l'eau de lavage. Carrosserie blanche.

**BAS PRIX DE FAUCHER L'ENSEMBLE \$689**

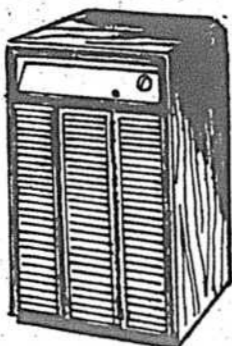
**SÉCHEUSE**

Modèle DE 880 — 4 cycles sur la minuterie: séchage normal minuté, séchage automatique des tissus à apprêt permanent, défroissage des mêmes tissus. Sélecteur de températures à 4 boutons-poussoirs: normale, moyenne, basse, air froid. Balconnet amovible permettant de sécher les chaussures en toile, les ceintures, etc. Carrosserie blanche.

### DÉSHUMIDIFICATEURS ELECTROHOME

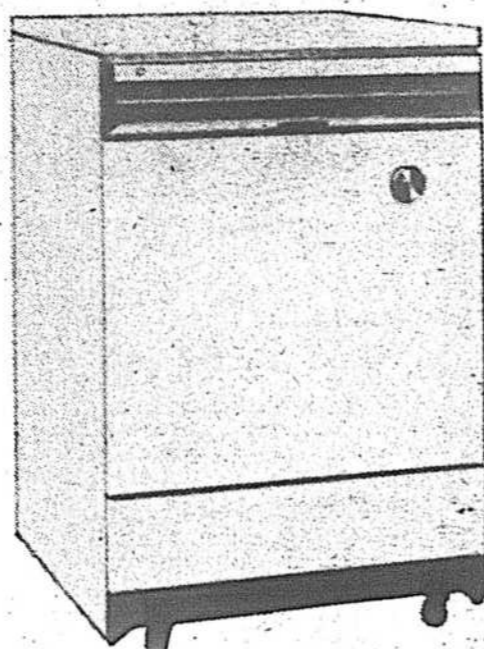
Modèle SF 75 — Quantité d'eau enlevée de l'air à 27°C. 18 chopines (humidité relative 60%) ou 20 chopines (humidité relative 70%). Hygrostat automatique. Dispositif automatique de protection contre le débordement. Lampe-témoin. Récipient de 11 pintes.

**BAS PRIX DE FAUCHER \$149**



Modèle SD 85 — Quantité d'eau enlevée de l'air à 27°C. 22 chopines (humidité relative 60%) ou 24 chopines (humidité relative 70%). Hygrostat automatique. Dispositif automatique de protection contre le débordement. Lampe-témoin. Récipient de 11 pintes.

**BAS PRIX DE FAUCHER \$169**



### LAVE-VAISSELLE CONVERTIBLE MAYTAG

Modèle WC200 — 4 cycles — Lave mieux, filtre mieux, est plus silencieux et offre une plus grande capacité que tout autre lave-vaisselle de n'importe quelle marque concurrente. Carrosserie blanche ou de couleur avocat.

**PRIX DE RABAIS DE FAUCHER \$389**

### CHOIX DE CONGÉLATEURS

**MOFFAT**

Coffre de 16 pi. cu. Coffre de 19 pi. cu.

**\$279 \$289**

Coffre de 23 pi. cu.

**\$329**

**KELVINATOR**

Modèle KV 412 Armoire de 12 pi. cu.

**\$329**

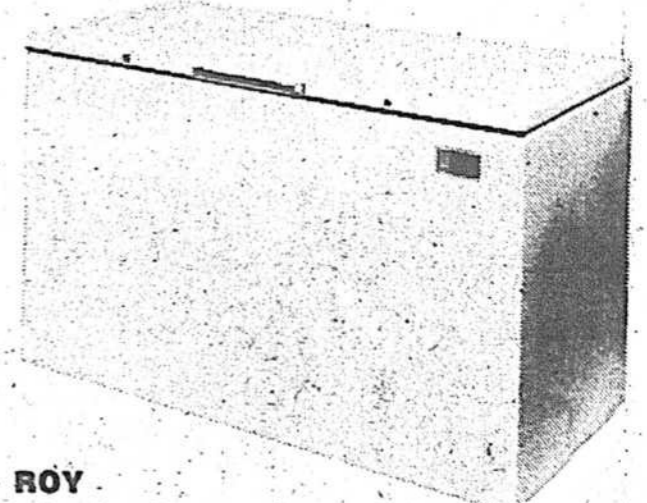
Armoire de 16 pi. cu.

**\$369**

**DANBY**

Armoire de 10 pi. cu.

**\$299**



**ROY**

Coffre de 15 pi. cu. **\$269**

Armoire de 16 pi. cu. **\$369**



**48, BOUL. DES LAURENTIDES PONT-VIAU, LAVAL**  
Tél.: 384-0590

AUSSI EN VENTE À PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE: CUISINIÈRES, RÉFRIGÉRATEURS, LAVE-VAISSELLE, MACHINES À COUDRE.

## en bref



Pinhas SAPIR

### Israël : Pinhas Sapiro est décédé

BEERSHEBA, Israël (UPI) — M. Pinhas Sapiro, président de l'agence juive, et l'un des hommes politiques les plus influents d'Israël, est mort hier, semble-t-il d'une attaque cardiaque. Il avait 66 ans.

Membre de la "vieille garde" faisant partie des "colombes", c'est-à-dire partisan de l'évacuation des territoires arabes occupés en échange d'un accord de paix, M. Pinhas Sapiro avait été ministre des Finances sous le gouvernement de Mme Golda Meir. Il avait refusé, malgré plusieurs appels, de succéder à Mme Golda Meir lorsque celle-ci avait abandonné la direction du gouvernement, en avril 1974.

Né en Pologne, en 1909, M. Sapiro avait gagné la Palestine à l'âge de 20 ans et dès la création de l'Etat d'Israël était devenu l'un de ses principaux dirigeants. Son long passage au ministère des Finances avait été marqué par divers scandales dans les entreprises d'Etat.

M. Sapiro a été frappé lors d'une cérémonie à la synagogue du Moshav (colonie coopérative) de Nevatim, dans le Neguev. Il devait être conduit, dans le coma, au centre médical Soroka de Beersheba, où son décès a été prononcé.

### Les chaussures de James Callaghan

LONDRES (AFP) — Le Foreign Office est sorti, hier, de la réserve qu'il s'était imposé dernièrement à l'égard de l'attitude du général Idi Aminé Dada. Il a, en effet, tenu à préciser que, contrairement aux affirmations du président ougandais, ce dernier Callaghan, a enlevé ses chaussures en sa présence.

Selon le porte-parole du Foreign Office, M. Callaghan a enlevé ses chaussures de son plein gré et le général Aminé a également retiré les siennes, conformément à la coutume. Les deux hommes s'étaient en effet rendus seuls, le 10 juin, en dehors de Kampala, pour visiter la tombe de Kabaka, le dernier roi du Bouganda, et avaient enlevé leurs chaussures avant d'entrer dans le cimetière.

Dans une interview à un journal égyptien, le chef de l'Etat ougandais avait affirmé qu'il avait non seulement obligé les émissaires de la reine à s'agenouiller devant lui mais qu'il avait forcé M. Callaghan à enlever ses chaussures en sa présence.

### Les combats ont cessé à Luanda

LUANDA, (UPI) — Les combats qui s'étaient déroulés depuis quatre semaines à Luanda, faisant au moins cinq cents victimes, ont maintenant cessé. Le retour au calme n'a cependant pas éliminé les difficultés de toutes sortes que connaît la capitale de l'Angola.

Le ravitaillement pose des problèmes en raison de l'interruption des communications avec la province. L'essence est devenue si rare que des centaines de voitures attendent aux quelques pompes qui la débitent encore. La raffinerie de la compagnie Petrangol ne fonctionne plus depuis trois semaines et il faudrait beaucoup de temps pour la remettre en marche.

Le pont aérien pour le rapatriement des Portugais est assuré depuis hier à partir d'un deuxième point, la ville de Nova Lisboa, à 400 kms au sud-ouest de Luanda. On pense que 300.000 rapatriés auront regagné la métropole d'ici les 11 novembre, date fixée en principe pour l'indépendance (mais il est possible que le MPLA du Dr Agostinho Neto, maintenant dominant à Luanda, décide de la proclamer avant cette date).

### Mme Peron prend 10 jours de vacances

BUENOS AIRES, (AFP) — Mme Maria Estela Peron, chef de l'Etat argentin, a pris à partir d'aujourd'hui une dizaine de jours de vacances à Mar Del Plata (400 km au sud-ouest de Buenos Aires), a annoncé le ministre de l'Intérieur, le colonel Vicente Damasco.

Avant son départ, dans l'après-midi, Mme Peron a reçu l'ambassadeur auprès de la communauté

européenne, M. Antonio Caffiero, qui pourrait être nommé ministre de l'Economie, poste non pourvu dans le cabinet formé lundi.

Pendant sa période de repos, la présidente continuera à suivre les affaires du pays et une transmission temporaire des pouvoirs au président du Sénat, M. Italo Luder, n'aura pas lieu, a-t-on précisé.

Selon le colonel Damasco, Mme Peron se porte parfaitement bien, et ces quelques jours de vacances à Mar Del Plata lui permettront de se remettre définitivement de la forte grippe qu'elle avait contractée il y a quelque temps.

### Conférence constitutionnelle de Rhodésie le 25

SALISBURY (AFP) — La conférence constitutionnelle rhodésienne s'ouvrira avant le 25 août prochain, près des chutes de Victoria, l'un des plus beaux sites touristiques du monde.

Ces chutes, où le Zambèze, délimitant la Rhodésie de la Zambie, se précipite en trois cascades principales d'une hauteur de 110 mètres sur une largeur totale de plus d'un kilomètre et demi, sont plus importantes, par leurs dimensions, que celles du Niagara.

Découvert en 1851 par l'explorateur britannique David Livingstone, elles sont surnommées par les Africains Mosuotunya, c'est-à-dire, la fumée qui gronde. Elles ont été le théâtre d'affrontements sanglants entre maquisards nationalistes et forces rhodésiennes depuis 1972. Un pont métallique qui enjambe le Zambèze, légèrement en aval des chutes, constitue le seul lien ferroviaire entre la Zambie et la Rhodésie. Une ligne peinte en son milieu constitue la frontière entre les deux pays.

C'est dans un wagon des chemins de fer sud-africains, stationné au milieu du pont, en zone internationale, que nationalistes africains et Blancs rhodésiens tenteront de mettre fin à plus de dix ans de conflit constitutionnel.

### Nouvelle enquête sur la mort de R. Kennedy ?

LOS ANGELES (Reuter) — Le conseil d'administration du comté de Los Angeles a décidé hier, à l'unanimité, de demander la réouverture de l'enquête sur l'assassinat de Robert Kennedy, en 1969, pour déterminer si une deuxième personne avait ou non tiré sur le ministre de la Justice.

Les cinq membres du conseil ont décidé de joindre leur demande à celle d'un ancien collaborateur de Robert Kennedy, blessé lors de l'attentat.

Sirhan Bishara Sirhan a été condamné pour le meurtre du frère cadet de John Kennedy.

Les partisans de la réouverture de l'enquête estiment que différents types de balles ont été retrouvés dans le corps des personnes blessées lors de l'attentat, ce qui laisse croire à l'existence d'un autre assassin.

### Davantage de troupes envoyées à Hangchow

HONG KONG, (AFP) — Les troubles qui ont éclaté dans les usines de la province du Chekiang et notamment dans celles de la ville de Hangchow paraissent avoir pris une nouvelle extension d'après les informations de Radio-Chekiang faisant état de l'envoi de nouvelles unités militaires dans les industries de la région.

Une écoute systématique de la radio provinciale du Chekiang captée à Hong Kong, indique que l'armée est entrée au total dans 22 usines de la région. Les dernières informations de Radio-Chekiang font état de l'intervention de contingents de la marine et de l'aviation militaires.

### Appel télévisé de Wilson sur l'inflation

LONDRES (AFP) — Le premier ministre Harold Wilson lancera la semaine prochaine un appel télévisé au pays pour tenter de mobiliser les Britanniques contre l'inflation.

Il interrompra ses vacances aux îles Sorlingues (Scilly) pour donner ainsi le coup d'envoi à une vaste campagne de propagande destinée à sensibiliser l'opinion publique, indique-t-on à Whitehall.

On s'attache, dans les milieux officiels britanniques, à éviter de donner l'impression que cette intervention officielle du chef du gouvernement à la télévision, la première depuis le lendemain des élections d'octobre 1974, reflète une soudaine aggravation de la crise économique.

La nouvelle, qui sort les Britanniques de la torpeur estivale et qui a été publiée à la une des journaux d'hier soir, survient alors que la livre vient de subir une nouvelle chute, et que la hausse des matières premières et autres produits importés vient relancer l'inflation. Cette déclaration télévisée précédera d'une quinzaine de jours le congrès du TUC, la confédération syndicale, qui se prononcera pour ou contre le plan de limitation volontaire des salaires, l'un des principaux éléments de la nouvelle stratégie anti-inflationniste du gouvernement travailliste.

# Les "modérés" ont le soutien de 85 p. cent de l'armée portugaise

LISBONNE, (AFP, UPI, AP) — Les dirigeants des militaires modérés se sont rendus, hier, chez le président Costa Gomes pour lui demander de limoger le Premier ministre Vasco Gonçalves. Cette initiative a été annoncée par les services présidentiels qui ont précisé que le capitaine Vasco Lourenço, mandé par les militaires dissidents, s'est rendu au palais présidentiel de Boém, porteur d'une pétition de défiance à l'égard des positions pro-communistes du général Gonçalves.

Il n'a pas été possible de savoir combien de signatures figuraient sur

la pétition, ni comment le général Costa Gomes, ami intime du général Gonçalves, avait réagi.

Ce dernier, pendant ce temps, tenait séance avec 20 membres du Conseil de la révolution, le plus important organisme gouvernemental après le triumvirat. Le conseil se réunissait sans la présence de neuf de ses membres responsables de la diffusion dans les casernes du document Melo Antunes critiquant le Premier ministre.

Les commandants des principales unités de l'armée portugaise sont réunis, depuis ce matin, au quartier gé-

ral de la région militaire de Lisbonne, afin de discuter de l'actuelle crise politique. La réunion se tient à l'initiative du chef du COPCON, le général Otelo de Carvalho.

De nouvelles violences ont eu lieu, cette nuit, à Viseu, dans le nord du pays, déjà le théâtre de plusieurs affrontements. La foule a sacqué les permanences de six mouvements d'extrême gauche et des magasins de deux communistes notables.

Les socialistes ont annoncé, de leur côté, qu'ils tiendraient une manifestation, ce soir, dans la ville de Rio Maior, pour demander le départ du Premier ministre, le général Vasco Gonçalves. Rio Maior se trouve à 81 kilomètres au nord de Lisbonne. C'est précisément dans cette ville qu'avaient commencé, il y a trois semaines, les violences anticommunistes.

Les socialistes ont indiqué en outre qu'ils appelaient à une importante manifestation, jeudi, à Lisbonne pour demander une fois de plus le départ du Premier ministre. Les communistes ont annoncé pour leur part qu'ils tiendraient eux aussi, et simultanément, une manifestation à Lisbonne, demain soir.

Un porte-parole du président Costa Gomes a, par ailleurs, démenti que le président de la république se soit entretenu, hier, avec certains des neuf officiers signataires du manifeste modéré.

De sources militaires, on indique que le général de Carvalho a proposé aux

chefs militaires un plan dit "projet de la gauche", qui constituerait pour le MFA une alternative aux projets exposés dans le manifeste des neuf officiers modérés récemment exclus du conseil de la Révolution.

Le Journal De Noticias, quotidien de Porto, publie, aujourd'hui, des extraits du projet d'alternative politique de gauche élaboré par un groupe d'officiers du COPCON pour sortir de la crise actuelle.

Ce projet, qui doit être débattu, au cours de la journée, par les commandants d'unité du COPCON et le général Otelo Saraiva de Carvalho, est présenté comme l'unique proposition viable et réaliste offerte au peuple portugais pour bâtir la société socialiste. Il constitue un refus ferme et total du fascisme, de la social-démocratie et du capitalisme d'Etat, formes d'exploitation qui s'opposent à l'émancipation réelle des classes laborieuses.

Ce document, dont les observateurs attribuent l'initiative au général Otelo Saraiva de Carvalho lui-même, affirme que la situation actuelle découle du fait que les organes du pouvoir se sont montrés incapables à tous les niveaux de résoudre les problèmes concrets.

Les auteurs du projet soulignent que la réalisation de l'Alliance populaire MFA est le préalable nécessaire à la réalisation d'un programme révolutionnaire susceptible d'apporter une solution aux problèmes portugais. Sans cette alliance, le socialisme est impossible, ajoutent-ils.

## Kissinger au M.-Orient la semaine prochaine ?

LE CAIRE (Reuter, AFP) — L'Egypte a mis au point sa réponse définitive à Israël dans le processus de négociations au Proche-Orient. Elle s'attend maintenant qu'un second accord intérimaire de désengagement dans le Sinaï soit conclu d'ici la fin du mois, indique-t-on au Caire, de source très bien informée.

Le secrétaire d'Etat Henry Kissinger est attendu au Caire la semaine prochaine. Il y viendra probablement mercredi et engagera une nouvelle série de navettes diplomatiques qui devraient lui permettre de sceller les termes de l'accord entre l'Egypte et Israël, ajoute-t-on de même source.

La position définitive de l'Egypte a été arrêtée lors du conseil restreint de cabinet qui s'est tenu lundi soir.

D'autre part, "le processus de négociation a définitivement enclenché la vitesse supérieure et personne ne serait surpris que M. Kissinger apparaisse dans la région la semaine prochaine", a indiqué hier une source autorisée du gouvernement israélien.

Il appartiendra évidemment au secrétaire d'Etat de décider s'il y a lieu ou non d'engager une nouvelle série de navettes diplomatiques.

M. Kissinger doit peser les risques encourus et décider des chances de réduire les divergences qui subsistent.

Personne ne peut dire si un accord sera signé et quand il le sera", ajoute cette source, soulignant qu'il subsiste toujours de sérieuses divergences, sans toutefois dire sur quoi elles portent.

Les observateurs politiques à Jérusalem notent cependant que les principaux sujets d'opposition demeurent l'étendue du repli israélien autour des cols de Giddi et Mitla, le degré d'avance de l'armée égyptienne sur les positions évacuées et le rôle précis et l'importance des techniciens américains qui opéreraient le système radar avancé pour le compte des Israéliens.

Enfin, M. Yitzhak Rabin, Premier ministre israélien, a déclaré hier que l'Egypte avait considérablement changé son attitude vis-à-vis de la durée de l'accord intérimaire sur le Sinaï, depuis mars dernier, ce qui augmente les chances de parvenir à un accord.

Le Premier ministre israélien, qui a pris la parole dans un kibboutz du Neguev, a cependant conseillé à l'Egypte de ne pas violer les accords qui seront signés, ajoutant que les lignes israéliennes seront proches des puits de pétrole d'Abou Rodels, si ces puits sont restitués à l'Egypte, a-t-il dit, Israël recevra des compensations fi-

## Le mur de Berlin a 14 ans

BERLIN (AP) — La journée d'aujourd'hui marquera le quatorzième anniversaire de la construction du mur de Berlin.

A cette occasion, l'Organisation 13 août, qui s'est spécialisée dans l'étude et la collecte de renseignements au sujet du fameux mur, a rendu publiques un certain nombre de statistiques au cours d'une conférence de presse tenue à Berlin-ouest.

Selon son président, M. Rainer Hildebrandt, le nombre des prisonniers politiques en Allemagne de l'Est s'élève à 7.000 dont 4.500 ont été incarcérés pour avoir tenté de passer à l'Ouest.

Depuis janvier 1974, on a signalé deux morts: un soldat est-allemand tué par ses camarades en face du point de contrôle "Charlie", le poste de passage allié à Berlin, et un homme abattu le long de la frontière ouest-allemande par un engin piégé. Depuis que le mur a été édifié, 161.084 personnes ont réussi à fuir l'Allemagne de l'Est dont 34.838 ont passé la frontière clandestinement. Aujourd'hui, la plupart des réfugiés choisissent de passer par un autre pays du bloc de l'Est.

En 14 années, 2.684 membres des forces de sécurité est-allemandes, la plupart affectés à des brigades frontalières, sont passés à l'Ouest.

Pendant la même période, les autorités est-allemandes ont autorisé 190.461 personnes à s'établir en Occident, la plus grande partie d'entre elles étant d'un âge avancé.

## Sauvé LA RENTRÉE... avec le sourire

**A) Veston sport en velours côtelé dans un très beau choix de 5 couleurs.**  
tailles 7 à 11 \$37.95  
tailles 12 à 16 39.95

**Pantalon, laver et porter en polyester et viscose choix de brun, gris, marine, rouille ou vert**  
tailles 7 à 16 \$14.95

**B) Complet en velours côtelé, choix de brun, marine, beige ou vert.**  
tailles 7 à 11 \$52.95  
tailles 12 à 16 \$54.95

**Vous trouverez un très beau et vaste choix de chemises à motifs et couleurs variés.**  
tailles de 7 à 20 ans \$6.98 et \$8.98

**Ne manquez pas de visiter notre rayon de chaussures pour garçons où vous trouverez un soulier à son goût et à votre budget.**

*Suivez la mode de près avec la carte Sauvé, Charge ou Mastercard*

### SAUVÉ FRÈRES

6554, Plaza Saint-Hubert / Centre Léval Les Galeries d'Anjou / Carrefour Léval  
273-6392 688-6292 351-6810 681-9213

# BAYMART

Venez immédiatement profiter des aubaines! Articles pour dames, hommes, enfants et accessoires pour la maison à prix extrêmement avantageux... Les quantités étant limitées, nous vous recommandons de venir au plus tôt. Achats au magasin seulement. Niveau du métro centre-ville, Versailles, Laval, Dorval, Rockland et Boulevard, sauf avis contraire.  
\*De légères imperfections n'affectent ni la solidité ni l'apparence.

## Chemises pour garçons

Chemises de second choix.\* Modèles, tissus et coloris divers. Du 8 au 16.

**1 99** ch.

Rayon 870: vêtements pour enfants

## Chemisiers pour dames

Manches courtes, tissus unis ou imprimés divers. Du 8 au 16.

**4 49** ch.

Rayon 806: vêtements sport "Baymart"

## Pantalons pour garçons

Pantalons de second choix.\* Modèles, tissus et coloris divers. Du 8 au 16.

**3 99** ch.

Rayon 870: vêtements "Baymart" pour enfants

## Ensembles en acrylique pour salle de bains

Peluche brillante. Bleu, brun ou rose. Tapis et couvre-abatant.

**4 77**

l'ensemble  
Rayon 879: linge de maison "Baymart" centre-ville seulement

## Sacs fourre-tout

Modèles très vastes en velours à larges côtes. Noir, brun ou marine. Deux poignées ou bandoulière.

**9 99** ch.

Rayon 886: menus articles "Baymart" centre-ville seulement

## Serviettes

Modèles de second choix\* de marque connue. Divers coloris unis.

Serviette de bain **1 99** ch.

Essuie-mains **1 29** ch.

Débarbouillette **.69**

Rayon 878: linge de maison "Baymart" centre-ville seulement

## Tee-shirts pour dames

Manches courtes, jersey de nylon lavable. Divers imprimés de couleurs vives. Tailles: P, M, G.

**3 99** ch.

Rayon 813: vêtements jeunesse "Baymart"

## Pantalons sport pour hommes

Pantalons de second choix.\* Modèles divers à jambes légèrement évasées. Choix de tissus unis et de carreaux en bleu, brun, gris ou havane. Mélange polyester et laine. Du 28 au 38.

**7 99** ch.

Rayon 847: vêtements "Baymart" pour hommes

## Longues robes Tee-shirt

100% acrylique. Encolure élastique, manches courtes. Rose, bleu, melon ou jaune mais. Tailles: P, M, G.

**4 99** ch.

Rayon 820: lingerie de nuit "Baymart"

## Pulls ras du cou pour dames

Pulls ajustés. Choix de chameau, noir, rouille, gris, chocolat, rouge ou vert forêt.

**3 49** ch.

Rayon 813: vêtements jeunesse "Baymart"

## Culottes "bikini" pour dames

100% nylon. Coupe ample et confortable. Coloris unis. Tailles: P, M, G.

**3/.99**

Rayon 820: sous-vêtements "Baymart"

## Collants "Whisper" de second Choix\*

Modèles standard ou non renforcés. Divers tons de beige, taupe ou moka. Taille unique convenant jusqu'à 150 lb.

**44** ch.

Rayon 829: accessoires "Baymart" centre-ville seulement

## La mode Jean

Vêtements de marque connue! Robes de toile, jupes de toile, jeans de denim ou de velours côtelé, shorts "jean effrangé".

**5 99** ch.

Rayon 816: vêtements jeunesse "Baymart" centre-ville seulement.

## Sandales d'été pour dames

Modèles et coloris divers. Pointures variées.

**1 99** la paire

Rayon 835: chaussures "Baymart" centre-ville seulement

## Chaussures pour dames

Pointures, modèles et coloris divers.

**4 99** la paire

Rayon 835: chaussures "Baymart" centre-ville seulement

## Chaussures et sandales pour dames

Pointures, coloris et modèles variés.

**2 99** la paire

Rayon 835: chaussures "Baymart" centre-ville seulement

## Pulls en laine Shetland pour hommes

Encolure ras du cou. Gris, chameau, naturel ou bleu. Tailles: P, M, G, EG.

**6 99** ch.

Rayon 853: vêtements "Baymart" pour hommes

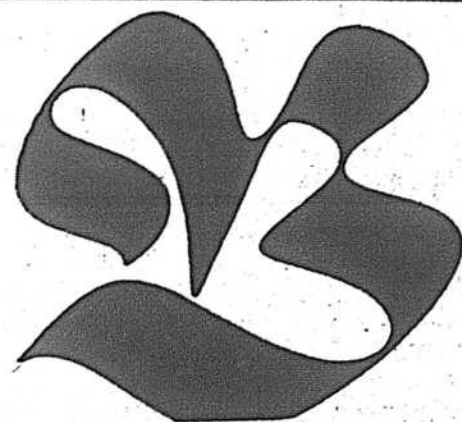
## Sacs à main en polyuréthane

Six modèles différents. Noir, brun, havane ou marine.

**9 99** ch.

Rayon 829: accessoires "Baymart"

\*De légers défauts de fabrication n'affecteront en rien l'aspect et la solidité de certains articles.



"Où les aubaines sont quotidiennes"

# aymart

## Magasin "Petit budget"

DE LA BAIE D'HUDSON

MONTREAL PAR LA PRESSE CANADIENNE (Les cours ci-dessous sont donnés en dollars et les fractions en huitièmes)

Table of stock prices for Montreal, including columns for 'Valeurs', 'Ventes', 'Haute', 'Bas', 'Form.', and 'net'. Lists various companies like Bell, Alcan, and various banks.

Table of stock prices for Toronto, including columns for 'Valeurs', 'Ventes', 'Haute', 'Bas', 'Form.', and 'net'. Lists companies like Inco, Alcan, and various banks.

la Bourse en bref MONTREAL MARDI 12 AOUT 1975

Summary table for Montreal market performance, showing volume, index changes, and key stock movements.

Mines et Pétroles: Valeurs les plus actives

Table listing active mining and oil stocks with their respective prices and changes.

MONTREAL MARDI 12 AOUT 1975

Summary table for Toronto market performance, showing volume, index changes, and key stock movements.

Mines et Pétroles: Valeurs les plus actives

Table listing active mining and oil stocks for Toronto with their respective prices and changes.

INDICES A LA BOURSE DE MONTREAL

Table of Montreal market indices for August 12, 1975, including Var, Clôt, Hauts, Bas, and Hauts 74.

INDICES A LA BOURSE DE TORONTO

Table of Toronto market indices for August 12, 1975, including Var, Clôt, Hauts, Bas, and Hauts 74.

Comment s'y... retrouver?

Text explaining how to find company names in the market listings, including instructions on reading the columns and understanding the data.

TORONTO PAR LA PRESSE CANADIENNE (Les cours ci-dessous sont donnés en dollars et les fractions en huitièmes)

Large table of stock prices for Toronto, organized into sections A-B, C, D-G, H-L, M-O, P-S, T-Z, and Total des ventes.

Large table of stock prices for Toronto, organized into sections A-B, C, D-G, H-L, M-O, P-S, T-Z, and Total des ventes.

NEW YORK PAR LA PRESSE CANADIENNE (Les cours ci-dessous sont donnés en dollars et les fractions en huitièmes)

Table of stock prices for New York, organized into sections A-B, C, D-G, H-L, M-O, P-S, T-Z, and Total des ventes.

Table of stock prices for New York, organized into sections A-B, C, D-G, H-L, M-O, P-S, T-Z, and Total des ventes.

Dow Jones hier 628.54 + 4.73

Dow Jones à 10h30 627.77 + 0.23

AMERICAINES PAR LA PRESSE CANADIENNE

Table of American stock prices, including columns for 'Valeurs', 'Ventes', 'Haute', 'Bas', 'Form.', and 'net'.

**Antigel "Prestone"**

• Antigel l'hiver et antichaleur d'été. • Protection efficace toute l'année • Diminue l'oxydation de l'aluminium.

**5.99** gal.



ACHETEZ MAINTENANT! VENTE JUSQU'A EPUISEMENT DU STOCK

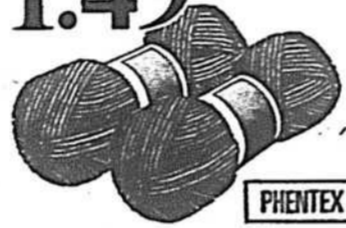
# HORIZON

## Vente célébration

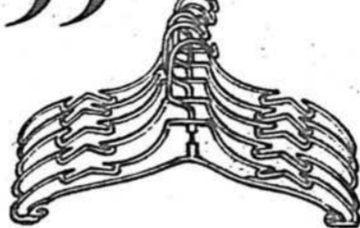
**Fusibles**  
Fusibles 15 amp. Paquet de quatre.  
**55¢** pqt



**Phentex à tricoter**  
Fibre synthétique "Olefin-Celaspun". Lavable à la machine. Couleurs grand teint. Écheveau de 8 onces.  
**1.49**



**Cintres en plastique**  
Paquet de cinq cintres en plastique transparent.  
**99¢**



**Confidets**  
Serviettes sanitaires féminines, en paquet de 48  
**2.09**



**Dentifrice Crest**  
Goût ordinaire ou menthol. Tube de 100 ml.  
**83¢**



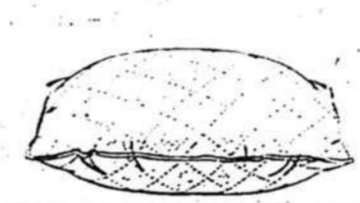
**Paquet d'éponges**  
de différents dimensions.  
**63¢**



**Serviettes Wedgewood**  
Motif Jacquard dans diverses teintes décoratives. Bord à franges. Mélange coton/polyester.  
**3.29**



**Oreiller mousse**  
Rembourrage moelleux en flocons de mousse, extérieur rayonné matelassé. Anallergène.  
**2.19** ch.



**Lames de rasoir Trac II**  
Cartouches de lames jumelées Gillette. Paquet de 5.  
**77¢**



**Crayons bille Bic**  
Trois pointes différentes: 1 fine de luxe et 2 moyennes. Encre cleue.  
**39¢**

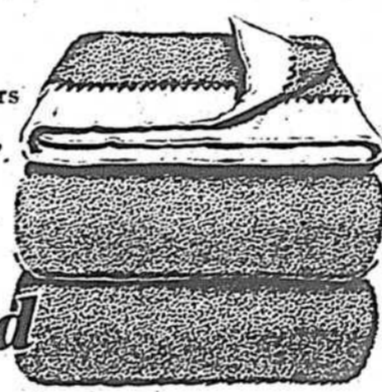


**Tasses à café**  
Empilables, dans un choix de modèles, motifs et couleurs.  
Au choix  
**29¢** ch.

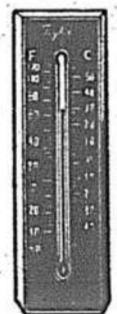


**Couverture "Trend"**  
Modèle isothermique en pur acrylique. Choix de couleurs mode.  
**5.99** Env. 72 x 90". ch.

**Esmond**



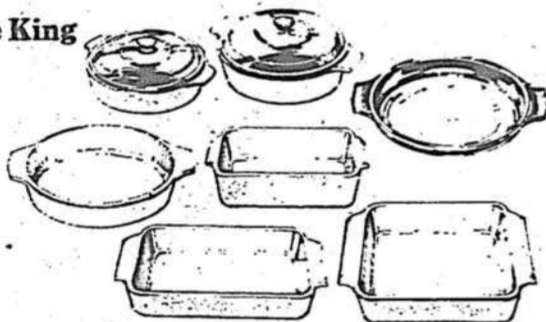
**Thermomètre**  
Modèle mural en Fahrenheit Celsius. Vert mousse et blanc.  
**1.49**



**Souliers d'entraînement Adidas.**  
Empiègne toile, talon coussiné, semelle gomme caoutchouc. Youths' 12-5.  
**6.99**



**Plats au four Fire King**  
Fini ton cuivre. Moules à gâteaux, plats, casseroles, etc.  
Au choix  
**1.49** ch.



**Verrerie élégante**  
Assortiment de plats, coupes, carafes, cendriers ou tire-lire.  
Au choix  
**59¢** ch.



**Draps et taies**  
Modèle "Country Melody" en tissu mixte coton/polyester. Roses multicolores sur fond blanc. Un bon achat!

**3.99** Drap ord. ou pré-ajusté

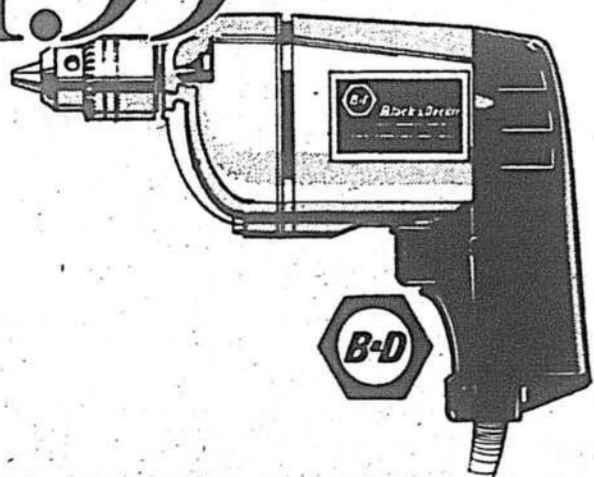
- Lits jumeaux ..... 3.99 ch.
- 2 places ..... 4.79 ch.
- Grand ..... 7.99 ch.
- Taies ..... 2.99 pai.

**Bicyclette transformable**  
Modèle à barre transversale amovible et petites roues latérales se retirant facilement. Cadre tubulaire 14", garde-boue et guidon chromés.  
**39.99**



**Perceuse 3/8" Black & Decker**  
Modèle tout usage, robuste, à moteur traité pour ne pas brûler. Tourne à 1000 TPM.

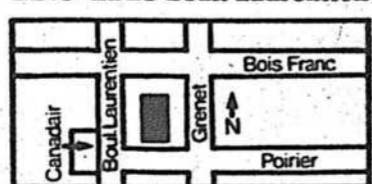
**11.99**



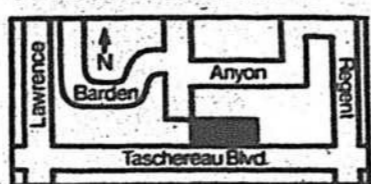
**ROSEMÈRE**  
339 boul. Curé Labelle



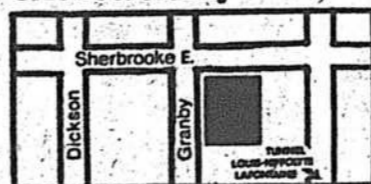
**ST. LAURENT**  
2215-2225 boul. Laurentien



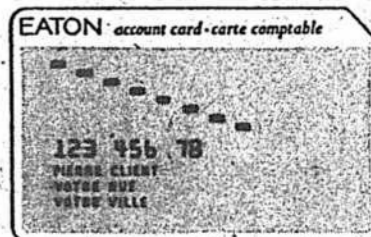
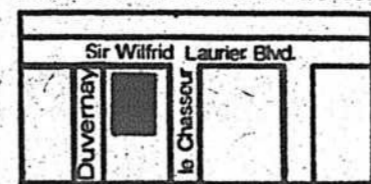
**GREENFIELD PARK**  
801 boul. Taschereau



**CENTRE D'ACHATS DOMAINE**  
3121 ave. Granby



**LES GALERIES MONTENACH-BELOEIL**  
600 boul. Sir Wilfrid Laurier



LUNDI À MERCREDI 9 h 30 à 18 h 00, JEUDI ET VENDREDI 9 h 30 à 21 h 00, SAMEDI 9 h à 17 h.

Utilisez votre carte-comptable EATON

# mon œil sur montreal

PAR DOLLARD PERREAULT

## Education populaire

Le service de l'éducation des adultes de la Commission des écoles catholiques de Montréal offre des activités d'éducation populaire à tout groupe de 15 à 20 personnes ou plus qui en manifeste le désir. Les réunions ainsi prévues sont organisées en fonction des besoins du groupe et répondent à des objectifs précis.

On peut y traiter notamment de psychologie, de personnalité, de décoration intérieure, de relations humaines, d'économie québécoise, de la situation des citoyens face au pouvoir. On offre une formation touchant au total une cinquantaine de sujets.

Ces réunions sont organisées grâce à des ententes entre le ministère de l'Éducation et la CECM. Tout groupe ou organisme peut se prévaloir de ces services en communiquant avec le directeur de la région où se situe l'organisme ou encore en composant 273-0481.

## Stampede à Verdun

Les Productions Trans-Québec présentent un stampede au stade de Verdun, à partir de demain. A cet effet, on a fait venir des animaux sauvages de Calgary. Ces derniers sont arrivés à Montréal samedi dernier. Des cowboys de l'Ouest canadien arrivent aujourd'hui.

C'est, paraît-il, le premier rodeo avec participation de cowboys professionnels de l'Ouest, dans l'Est du Canada. Une dizaine de Québécois participeront toutefois aux compétitions dont le gagnant recevra une bourse de \$15,000 offerte par la compagnie Labatt.

Tous les soirs, les 14, 15, 16 et 17 août, il y aura des spectacles de chansons western présentés par des artistes québécois.

Vendredi, samedi et dimanche, il y aura des activités de 11h du matin à 1h du matin.

## Cimetière sous le signe de la modestie

On parle rarement des cimetières dans les journaux. Ces jours-ci, on en parle à Montréal à cause de la grève des fossoyeurs qui causera à brève échéance de graves problèmes si elle n'est pas rapidement réglée.

Récemment l'hebdomadaire "Progrès-Dimanche", de Chicoutimi, signalait l'aménagement d'un cimetière d'un genre particulier pour les trois paroisses de Chicoutimi-Nord: Sainte-Anne, Saint-Luc et Sainte-Claire.

Tout d'abord, on a décidé d'y construire un four crématoire pour ceux qui désiraient l'incinération de leur dépouille mortelle.

Seconde caractéristique: l'emplacement sera divisé en modules que l'on développera au fur et à mesure des besoins, et pour chaque module, il n'y aura qu'une pierre tombale; donc plus de distinction entre riches et pauvres après la mort. Et il sera interdit d'y déposer des fleurs.

Ces règlements approuvés par l'assemblée générale de la corporation des trois paroisses ne plait pas à tout le monde et certains dirigeants ont reçu des appels téléphoniques anonymes de la part de mécontents.

## Récupération de vieux journaux

De plus en plus d'initiatives se prennent pour la

récupération et le recyclage de certaines matières. Il faut espérer que les autorités s'en inspirent un jour pour généraliser le recyclage, opération qui a le double effet de réduire la pollution et d'éviter le gaspillage des ressources de la terre dont la limitation apparaît de plus en plus évidente.

Le club Optimiste de Mirabel a lancé cet été une campagne de récupération de vieux journaux dans les semaines du 14 au 28 juillet et du 11 au 25 août, afin d'amasser des fonds pour le financement d'organisations de jeunes de la région de Mirabel et de Saint-Janvier, signale l'hebdomadaire "L'Écho du Nord", de Saint-Jérôme.

## Collectes de sang

Des collectes de sang pour la Croix-Rouge auront lieu demain, à Longueuil, Place Desormeaux, 2877, Chemin Chambly, de 14h30 à 21h; à Mont-Royal, à la cafétéria de la compagnie Frank Horner, 5485, rue Ferrier, de 9h à midi et de 13h30 à 16h.

## Protection de l'environnement

Les autorités du canton de Rawdon entendent protéger leur environnement naturel par un règlement sévère, signale l'hebdomadaire "Joliette Journal".

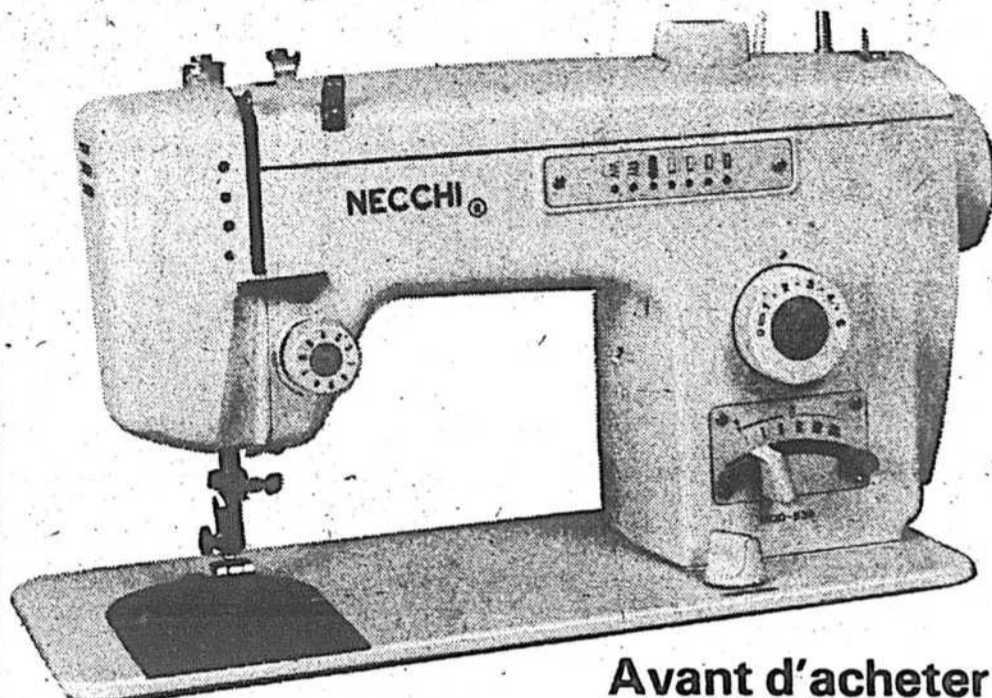
Le projet de règlement qui a déjà fait l'objet d'une discussion au conseil du canton interdit de déposer, accumuler ou amonceler de la terre, du sable, du gravier, de la pierre, de la ferraille, des objets de rebut, notamment des pneus usagés, sur tout terrain ou emplacement que ce soit dans le canton.

Une amende de \$20 par jour ou une peine d'emprisonnement ne dépassant pas 60 jours est prévue contre les violateurs de ce règlement.

# "Si j'avais su!"

## ce que vous ne direz pas APRÈS... si vous voyez la NECCHI AVANT!

### la NECCHI 538 automatique à point E-X-T-E-N-S-I-B-L-E zig zag



Avant d'acheter voyez la NECCHI 538

# \$249

VOUS PAYEZ SEULEMENT

12 mensualités de .....	\$23 <sup>32</sup>
ou 18 mensualités de .....	\$16 <sup>36</sup>
ou 24 mensualités de .....	\$12 <sup>89</sup>

## CARACTÉRISTIQUES DE LA NECCHI 538

- Poids léger 17 lb seulement
- Lampe et moteur encastrés
- Disques inclus pour tous les points
- Pied à pression s'enlevant sans vis
- Bobineur automatique
- Plaque glissante et plaque d'aiguille s'enlevant sans vis pour nettoyage facile. Réalisez ces points de couture sans disque ni accessoire
- Fait des boutonnieres sans tourner le tissu
- Pose les boutons
- Fait les bords invisibles
- Fait le point extensible zig-zag
- Fait la reprise
- Coud à 2 aiguilles.

CHOIX DE MEUBLES pour toutes les marques

Garantie Necchi à vie contre tout défaut du manufacturier  
Garantie Chalifour 1 an de service gratuit et cours d'instruction

Guy et Pierre-Paul

# Chalifour

DÉMONSTRATION GRATUITE À DOMICILE JOUR OU SOIR

6586, rue SAINT-HUBERT  
273-7245  
entre Beaubien et Saint-Zotique  
Métro Beaubien

- PLAN BUDGÉTAIRE
- PLAN MISE DE CÔTÉ
- 90 JOURS SANS INTÉRÊT
- CHARGEX
- MASTER CHARGE

**ÉCOLE DE COUPE ET COUTURE ANDRÉE VÉDRENNE ENRG.**

CULTURE PERSONNELLE ET COURS POUR DÉBUTANTS

DESIGN DES PATRONS COUPE ET COUTURE ÉCOLE DÉTENANT UN PERMIS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

INSCRIPTION DES MAINTENANT LES COURS DÉBUTERONT LE 8 SEPTEMBRE  
Tél.: 731-6527 — 731-7139 inf.: 7h30 P.M. à 5h P.M.  
5540, CÔTE-DES-NEIGES, MONTREAL

## LA PLUS DANGEREUSE DES DROGUES

Bien que l'on ait tendance à croire en certains milieux que la marijuana n'entraîne ni dépendance ni effets dommageables, les chercheurs s'accordent pour affirmer qu'il s'agit là d'une substance nocive. Dans Sélection du Reader's Digest d'août, un article fait le point sur le danger qu'elle représente. Voyez pourquoi un éminent psychiatre qui proposait d'en autoriser l'usage il y a moins de dix ans la considère aujourd'hui comme la plus dangereuse des drogues contre lesquelles il faut lutter. Un article que parents et enseignants doivent lire à tout prix. Achetez Sélection d'août aujourd'hui même.

# Attendez!

Laissez-les pousser jusqu'à votre visite chez Gregory

En effet, ce temps de l'année est idéal pour un examen et un traitement gratuits à la clinique Gregory.

Dès maintenant, alors que ces hideux petits poils viennent d'apparaître, La Directrice pourra ainsi faire un examen plus précis et vous dire combien peu il vous en coûtera pour vous faire enlever par Gregory ces poils si peu féminins, de façon permanente et rapide.

Dès maintenant, avant que l'épilage continu n'abîme votre peau de pustules, de marques ou d'irritations... et provoque la croissance de deux ou quatre poils, ou même plus, là où il ne s'en trouve qu'un seul.

Dès maintenant, vous trouverez bon d'être débarrassée des poils superflus alors que votre vie déborde d'activités.

Venez constater comment Gregory joint la Science du 20e Siècle aux traitements exclusifs et à une haute compétence pour vous apporter la "thermolyse". C'est la meilleure façon conçue jusqu'ici pour l'enlèvement des poils superflus de façon permanente.

La Thermolyse présente si peu de risque qu'à chaque jour, dans quatre pays différents, des médecins conseillent à leurs patientes de se rendre à la clinique Gregory... elle est si agréable qu'elle permet aux gentilles techniciennes de Gregory de traiter avec aisance les régions les plus sensibles du visage et du corps... si rapide et peu coûteuse que maintes femmes affairées se débarrassent ainsi des poils de leurs bras ou leurs jambes.

Ne voudrez-vous pas accepter un "échantillon" ?

Dès maintenant, avant d'enlever un seul autre poil avec votre pince. Fixez au téléphone le rendez-vous qui vous conviendra. Il ne durera que de 20 à 30 minutes.

**systeme gregory**

Lun., mar., mer., 10-7; jeu., ven., 10-9

CENTRE-VILLE, 1010 ouest, rue Ste-Catherine, 301, Édifice Dominion Square 861-9741

SNOWMONT, 523 boul. Décarie (à côté du Théâtre Snowdon) 481-3522

GALERIES D'ANJOU, 227, 6001 boul. Les Galeries d'Anjou 354-1800

Tapis **6e ÉTAGE** Draperies

## Le tapis donne le ton à la maison

### MOQUETTE SHAG

Un tapis à long poil, tissé dense offrant une texture riche et souple sous le pas. Il est de plus fabriqué pour résister à l'usure et d'entretien facile.

Il est tout indiqué pour la maîtresse de maison qui recherche à la fois un tapis élégant, pratique et de plus offert à prix spécial.

Bleu ciel    Rose chantilly  
Brun carioca    Capucine dorée  
Vert olive    Ivoire anglais  
Feu de joie    Monnaie d'or  
Rouille    Vert céleri

# 1150 V.C.

## INSTALLATION GRATUITE

- Personnel compétent.
- Service de mesures.
- Installation par des experts.
- Léger supplément pour escaliers et salle de bain.

Faites sourire vos fenêtres

## Valiquette

### Acrylique Motif rayé

- Lavable
- Résiste au soleil
- Ne se déforme pas
- Pas ou peu de repassage

895 V.C.  
Ord. 12.95 pour

Rouge et brun    Brun et beige  
Rouille et brun    Or et brun

- Confection de luxe à notre propre atelier par un personnel compétent et spécialisé. Livraison 2 à 3 semaines sur tous les tissus en stock.
- Service de mesure • Installation par des experts.

**N.G. VALIQUETTE LTÉE, 510 RUE STE-CATHERINE EST, 842-8811**

# décès

REMERCIEMENTS/IN MEMORIAM

**ARSENAULT (Hombeline "Clina")** — A Montréal, le 12 août 1975 à l'âge de 70 ans, est décédée Mlle Hombeline Arsenaud, fille de feu Napoléon Arsenaud et de feu Céline Gauthier, sœur de Luce (Mme Yvon Ferlatte) Emérentienne (Mme Léonard Leblanc). Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.R. Deslauriers Ltée et Urgel Bourgée Ltée, 5650 Côte-des-Neiges, pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BEAUCAIRE (Alice)** — A Montréal, le 12 août 1975, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Alice Beaucaire, épouse de feu Oscar Beaucaire; elle laisse dans le deuil son fils Oscar, sa fille Yvette, ainsi que 1 frère et 2 sœurs, sa bru Olive, son gendre Henri. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Cardinal et Neveu Enr., 2695, rue Dandurand, à 8h45 pour se rendre à l'église St-Marc de Rosemont, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Hawthorne Dale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BELL (Bella)** — A Montréal, le 11 août 1975 à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Victor Bell, née Bella Savard. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

T. Sansregret Ltée, 3198, rue Ontario est, à 8h30 pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-D'Arc où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BISSONNETTE (Gilberte)** — Aux Cèdres, le 12 août 1975 à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Armand Bissonnette, née Gilberte Langevin, mère de la révérende sœur Marthe Bissonnette C.N.D., de Mme Peter Nadeau (Germaine), de Mme Andy Anthony (Huguette), de Gontran et René, tous 2 directeurs de funérailles et marchands Aux Cèdres, Laurent et de Mme Léo Roy (Lucille). Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bissonnette et Frères Enrg., 1260 Chemin du Fleuve, Aux Cèdres, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 9h30 et de là au cimetière de Aux Cèdres, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7h.

**BOURGET (Julie)** — Accidentellement à Québec, le 11 août 1975 à l'âge de 7 ans, est décédée Julie Bourget, fille de Diane Gagnon et de Pierre Bourget, sœur de Jean-Rémi. Les funérailles collectives auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Boudrias et Cormier Ltée, 816, boul. Sainte-Croix, Ville St-Laurent, pour se rendre à l'église St-Hippolyte, où le service sera célébré à 2h p.m. et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**BROUILLET (Berthille)** — A St-Esprit de Montcalm, le 11 août 1975 à l'âge de 88 ans, est décédée Mme veuve Joseph Brouillet, née Berthille St-Jean; demeurant 84, rue Latendresse, St-Esprit; mère de Pierre, époux d'Annette Daniel, Bernard, époux d'Antoinette Lamarche, elle laisse aussi ses petits-enfants: Gilles, Claude, Louise et Roger, époux de Marie-Thérèse Desautels, ainsi qu'un arrière-petit-fils, Simon. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

F. Joly et Fils Ltée, 57, rue Principale, St-Esprit, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Esprit, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de St-Esprit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

## NAISSANCE

**MICHAUD** — A Montréal, le 1er mai 1975, à M. et Mme Jacques Michaud (Lucille Côté), est né un fils, baptisé Joseph Jacques Marcel Martin. Parrain et marraine M. et Mme Marcel Michaud, grand-père paternel; la parraine Mme Lucien Côté, grand-mère maternelle.

**CHARLEBOIS (Jeannette Béland)** — A Hamilton, Ontario, mardi le 12 août 1975 est décédée Jeannette Béland, épouse bien-aimée de feu Jean Charlebois, mère de Jacques Mathieu, Mimi (Mme Keith Dancy), Louis Mathieu, Claude et Johanne (Mme G. Taylor), fille de feu le sénateur Henri S. Béland. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Wray, Walton, Wray, 1234, rue de la Montagne, pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

**CHEVREUILS (Ernestine)** — A Montréal, le 9 août 1975, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Joseph Chevreuil, née Ernestine Brousseau, demeurant rue des Seigneurs. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgée Ltée, 2630, rue Notre-Dame-ouest pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**CHEVRIER (Roland)** — A Old Orchard, le 11 août 1975 à l'âge de 57 ans, est décédé M. Roland Chevrier, époux de Rita Courtois. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Roland Bisson Enrg., 11117, boul. St-Vital, pour se rendre à l'église Ste-Croix, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**COUILLARD (Corona)** — A Lachine, le 12 août 1975 à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Corona Messier, épouse de feu Wilfrid Couillard. Elle laisse sa sœur Alexina (Mme Hector Allen). Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Raoul Bourgée Inc., 1750, rue Notre-Dame, angle 18e Avenue, Lachine, pour se rendre à l'église des Saints-Anges, où le service sera célébré à 11h15 et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture.

**COUVRETTE (Marcel)** — A Ste-Dorothée, le 11 août 1975, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Marcel Couvrette, époux de Pierrette Boisvert, père de Diane (Mme J.M. Walsh), Manon (Mme Claude Renaud), Francine, Claudine, Yvon, Lucie et Sylvain. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

F. Brisebois Inc., 625, rue Principale, Ste-Dorothée, à 9 h45 pour se rendre à l'église Ste-Dorothée, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

**CRAIG (Hélène)** — A Montréal, le 11 août 1975, à l'âge de 46 ans, est décédée Mme André Craig, née Hélène Ethier. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgée Ltée, 7895 est, rue Notre-Dame, pour se rendre à l'église St-François-d'Assise, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**DAIGNEAULT (Pamélie)** — A Verdun, le 11 août 1975 à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Jean-Baptiste Daigneault, née Pamélie Rochon, mère de Mme veuve René Daigneault (née Germaine Paiement), Edgar, époux d'Éliane Lamarche, Armand, époux d'Yvonne Dumas, Paul, époux de Gaby Sarrazin, Jean, époux de Huguette Forgues, Jeannette, épouse d'Adolphe Lapointe, Claire, épouse de Frank Barré, Réjeanne, épouse de Maurice Brunet, et plusieurs petits-enfants; demeurant 858, 5ième Avenue, Verdun. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

**DESCHAMPS (Wellie)** — Au Charente Nursing Home paisiblement le 10 août 1975 est décédé M. Wellie Deschamps, époux de feu Rose-Alma Carrière-Deschamps, père de Françoise (Mme L. D. Johnson), grand-père de Shelley Johnson et arrière-grand-père d'Anna-Lee Recht. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant à 10 h am en la chapelle des salons

J.-P. Féron et Fils Inc., 2252 rue St-Antoine, et de là au cimetière de Mont-Royal, lieu de la sépulture.

**DUMOUCHEL (Jean)** — A St-Laurent, le 11 août 1975, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Jean Dumouchel, époux de feu Marguerite Lussier. Il laisse dans le deuil, ses enfants: Dr Jean-Paul Dumouchel, époux de Stella Rodrigue, Pierre, époux de Paule Besner, Dr Jacques Dumouchel, époux de Deloyce Doest, Mme Bernard Racicot (Thérèse), André, époux de Connie Doherty. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. R. Deslauriers Ltée, 790, boul. Ste-Croix pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**FOREST (Blanche)** — A Montréal, le 10 août 1975, est décédée madame veuve Anthime Forest, née Blanche Ponton. Elle laisse dans le deuil 1 sœur, Mme Léger Saint-Jean, 1 belle-sœur, Mme Emile Ponton ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgée Ltée, 400, boul. Henri-Bourassa est, pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de St-Adèle, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**FOURNIER (Georges)** — A Montréal, le 11 août 1975 à l'âge de 41 ans, est décédé M. Georges Fournier, époux de Marielle Viens, père de Christine, Maryse et Georges. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgée Ltée, 745, rue Crémazie est pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GAGNON (Marie-Jeanne)** — Accidentellement à Québec, le 11 août 1975 à l'âge de 60 ans, est décédée Marie-Jeanne Bédard, épouse de feu Armand Gagnon. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Robert, Jean-Pierre, Diane, Michèle, Louise et Lorraine, ainsi qu'un frère Léo Bédard. Les funérailles collectives auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Boudrias et Cormier Ltée, 816, boul. Ste-Croix, Ville St-Laurent, pour se rendre à l'église St-Hippolyte, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GARCEAU (Rév. Père Charles, C.S.S.)** — Le Père Bruno Hamel, supérieur général et des religieux de la Congrégation de la Fraternité Sacerdotale et les membres de la famille Garceau ont la douleur de vous faire part du décès du Père Charles Garceau, conseiller général et procureur auprès du Saint-Siège, décédé subitement le dimanche 10 août à l'âge de 58 ans. Il était le frère de Lise (Mme Bourget), Aline, Pierre, Raymond, Louis-Georges et Benoit, O.M.I. Le Père Charles Garceau était promoteur de la justice et défenseur du lien au tribunal régional de l'Archidiocèse d'Ottawa, en même temps que professeur à la Faculté de Droit canonique de l'Université St-Paul à Ottawa. La dépouille mortelle sera exposée à la maison générale de la Congrégation de la Fraternité Sacerdotale, 523, chemin du Lac St-Louis, Ville de Léry, Québec (près de Châteauguay) à compter de mardi soir jusqu'à jeudi 2h p.m. La dépouille mortelle sera ensuite transportée à la Fraternité Sacerdotale de Pointe-du-Lac (près de Trois-Rivières) où elle sera exposée, jeudi soir et vendredi matin. Les funérailles auront lieu en l'église paroissiale de Pointe-du-Lac, le vendredi 15 août à 2h p.m. Les prêtres sont invités à concélébrer. Prière de porter aube et étole. Inhumation au cimetière de la communauté au même endroit.

F. Brisebois Inc., 1565 boul. Labelle, Chomedey, à 9h45 pour se rendre à l'église St-Martin, où le service sera célébré à 10 h am, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h pm.

**LANDRY (Véronique)** — A Chomedey le 11 août 1975 à l'âge de 50 ans est décédée Mlle Véronique Landry, fille de feu M. et Mme Joseph Landry. Elle laisse 2 frères et 5 sœurs. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

F. Brisebois Inc., 1565 boul. Labelle, Chomedey, à 9h45 pour se rendre à l'église St-Martin, où le service sera célébré à 10 h am, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h pm.

**LAPOINTE (Donat)** — A Montréal, le 10 août 1975, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Donat Lapointe, époux de Bertha Girard. Il laisse dans le deuil ses enfants: Pierrette (Mme Jean-Paul Desmontigny), Jacques (époux de Réjeanne Lang), Mme Renald Bergeron (Gisèle), Maurice, Claude (époux de Micheline Dubé), et Mme Claude Roberge (Lucille). Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgée Ltée, 4505, rue Notre-Dame ouest, pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GENIER (François)** — A Montréal, le 10 août 1975, à l'âge de 33 ans, est décédé M. François Génier, époux de Lise Bourgoin, père de Marc, Caroline et Julie, il laisse aussi sa mère Mme Carmen Génier, ainsi que sa sœur Simone Bouchard. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse, à 10 h 45 pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**GIROUX (Joseph Edouard)** — A Montréal, le 12 août 1975, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Joseph Edouard Giroux, époux en 1res noces de feu Florida Blanche Girard et en 2es noces de Nancy Bussièrès; outre son épouse, il laisse dans le deuil, 4 fils, Roland, Paul-Emile, Gaëtan et Robert, une fille Thérèse, un gendre, 4 belles-filles, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Société Coopérative des Frais Funéraires 4488, rue Papineau, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**HUOT (Hélène)** — A Montréal-Nord, le 11 août 1975, à l'âge de 80 ans est décédée Mme veuve Albert Huot, née Hélène Savard. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giroux et Fils Inc., 11130, boul. Pie IX, pour se rendre à l'église St-Vital, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LAMBERT (Armand)** — A Montréal le 12 août 1975 à l'âge de 70 ans est décédé Armand Lambert, époux d'Élida Delorme, demeurant rue Orléans, père de Lucille, épouse de Roger Samson, Françoise, épouse de Roland Chaput, André, époux de Lucille Devoyault, Nicole, épouse de Claude Ménard, Normand époux de Nicole Joly, Jacques, époux de Suzanne Martin, Roger, époux de Micheline Pelletier, sa bru Mme veuve Aimé Lambert (Marcelle Chériar), ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Giguère et Tomasso Inc., 8989 rue Hochelaga, à 1h30 pour se rendre à l'église St-Victor, où le service sera célébré à 2h pm, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h pm.

**LANDRY (Véronique)** — A Chomedey le 11 août 1975 à l'âge de 50 ans est décédée Mlle Véronique Landry, fille de feu M. et Mme Joseph Landry. Elle laisse 2 frères et 5 sœurs. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

F. Brisebois Inc., 1565 boul. Labelle, Chomedey, à 9h45 pour se rendre à l'église St-Martin, où le service sera célébré à 10 h am, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h pm.

**LANDRY (Véronique)** — A Chomedey le 11 août 1975 à l'âge de 50 ans est décédée Mlle Véronique Landry, fille de feu M. et Mme Joseph Landry. Elle laisse 2 frères et 5 sœurs. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

F. Brisebois Inc., 1565 boul. Labelle, Chomedey, à 9h45 pour se rendre à l'église St-Martin, où le service sera célébré à 10 h am, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h pm.

**LANDRY (Véronique)** — A Chomedey le 11 août 1975 à l'âge de 50 ans est décédée Mlle Véronique Landry, fille de feu M. et Mme Joseph Landry. Elle laisse 2 frères et 5 sœurs. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

F. Brisebois Inc., 1565 boul. Labelle, Chomedey, à 9h45 pour se rendre à l'église St-Martin, où le service sera célébré à 10 h am, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h pm.

**LAPOINTE (Donat)** — A Montréal, le 10 août 1975, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Donat Lapointe, époux de Bertha Girard. Il laisse dans le deuil ses enfants: Pierrette (Mme Jean-Paul Desmontigny), Jacques (époux de Réjeanne Lang), Mme Renald Bergeron (Gisèle), Maurice, Claude (époux de Micheline Dubé), et Mme Claude Roberge (Lucille). Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgée Ltée, 4505, rue Notre-Dame ouest, pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 11 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**LATREILLE (Orphélie)** — A Coteau-Station, le 11 août 1975, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Joseph Edouard Latreille, née Orphélie Bourbonnais, demeurant chez son gendre, M. Jean-Charles Cuerrier, rue Lippée, Coteau-Station. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.E. Ménard et Fils, à Coteau-Landing, pour se rendre à l'église paroissiale de Coteau-Station; où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MAILHOT (Roger)** — A Pierrefonds, le 11 août 1975, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Roger Mailhot, époux de Pierrette Larin; outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants Pierre et Yves. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J.A. Legault, 16114 ouest, boul. Gouin, pour se rendre à l'église Ste-Suzanne de Pierrefonds, où le service sera célébré à 10 h am, et de là au cimetière de Pierrefonds, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MARCOUX (Léopold)** — A L'Hôpital Reddy Memorial, le 12 août 1975 est décédé M. Léopold Marcoux, époux de Lena Larocque, père de Ronald, Robert et Jerry. Exposé au salon

J. F. Wilson et Fils, 5784, Ave Verdun, Verdun, mercredi de 2h à 10h p.m. et réexposée au salon

**MARQUIS (Gabriel)** — A Montréal, le 11 août 1975, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Gabriel Marquis, fils de feu Augustin Marquis et de feu Domicile Lépine. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgée Ltée, 4505, rue Notre-Dame ouest, pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de St-Gabriel-de-Brandon, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MASSON (Laure-C.)** — A Montréal le 12 août 1975 à l'âge de 81 ans est décédée Mme Louis-J. Masson, née Laure-C. Garneau. Elle laisse dans le deuil ses fils, Renaud, Marcel, Yves et André; ses filles Rollande (Mme veuve Gaston Gingas), Gisèle (Mme William J. Halton), Rita (Mme Claude Marier). Elle laisse aussi ses gendres Frédéric Bariteau, William J. Halton, Claude Marier, ses brues Mme Marcel Masson, Mme Yves Masson, de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants. La dépouille mortelle est exposée aux salons

Urgel Bourgée Ltée, 2095 rue de Salaberry, Montréal, Les funérailles auront lieu vendredi le 15 août 1975 en l'église St-Thomas-Apôtre à 10 h am et l'inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**MIRON (SYLVIO)** — A Melocheville, le 11 août 1975 à l'âge de 61 ans, est décédé M. Sylvio Miron, célibataire, fils de feu Cléophas Miron et de feu Mélinda Julien, demeurant 407, rue Emond, Melocheville. Les funérailles auront lieu jeudi après-midi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Bourgie et Frères Inc., 127, rue Ellice, Beauharnois, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paroisse, où le service sera célébré à 2h, et de là au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

**MORENCY (Gérard-E.)** — A St-Vincent-de-Paul, le 11 août 1975, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Gérard-E. Morency, époux de Laurette Labelle. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

J. M. D. Cyr Enrg., 1039, rue du Collège pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 11 h a.m. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**NATUCCI (Giuseppe)** — A Montréal le 12 août 1975 à l'âge de 48 ans est décédé M. Giuseppe Natucci, époux de Flora Casini. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Urgel Bourgée Ltée, 2095 rue de Salaberry, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 11 h am, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**OUELLETTE (Georges)** — A Montréal le 11 août 1975 à l'âge de 70 ans est décédé M. Georges Ouellette, époux de Florida Dorion. Outre son épouse, il laisse son fils Bernard, époux de Jacqueline Leblanc, 2 petits-enfants, Suzanne et Pierre. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Alfred Dallaire Inc., 3254 rue Bellechasse, à 10h45 pour se rendre à l'église St-Bernardin, où le service sera célébré à 11 h am, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ROBERT (Hector)** — A Fort Lauderdale, Floride, à la suite d'une courte maladie, le 8 août 1975, est décédé M. Hector Robert, il laisse dans le deuil son épouse, Dame Jesse Barclay, ses enfants: Dame Agnes Robert, épouse de Jean-Gabriel Mercier, Edward Robert et André Robert, veuve de Jacques Paquette et de nombreux petits-enfants. Les funérailles ont eu lieu lundi le 11 août à Fort Lauderdale et l'inhumation au cimetière de l'Est. Dons à la Fondation du Reim, 3785, Côte-de-Liesse, Montréal, seraient appréciés par la famille.

**ROUSSEAU (Dorcina)** — A Coaticook, le 11 août 1975, à l'âge de 81 ans, est décédée Dorcina Lalonde, épouse de Léon Rousseau, mère d'Yvette (Mme Lucien Frigon), Blanche. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Charron, rue Wellington, Coaticook, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h p.m. et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**STEWART (Elizabeth)** — A l'hôpital Royal-Victoria, dimanche le 10 août 1975, est décédée Elizabeth Bennett, épouse de feu Francis Denis Stewart, chère mère de John, Elizabeth, Mary et de feu William, grand-mère de Paul et Anne-Marie. Les funérailles auront lieu mercredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons

D. A. Collins, 5610, rue Sherbrooke est, pour se rendre à l'église St. Monica's (6405 avenue Terrence) où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges.

**TANGUAY (Hilaire)** — A Longueuil, le 12 août 1975, à l'âge de 63 ans est décédé M. Hilaire Tanguay, époux en 1ères noces de feu Blandine Viou et en 2es noces de Marie Normandin; il laisse outre son épouse, ses enfants: Jean-Jacques, Fernand, Lise et Suzanne, ses sœurs: Mme Roméo Chapelle (Gracia), Mlle Eveline Tanguay, Mme Roméo Viou (Gertrude). Les funérailles auront lieu vendredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

E. Darche et Fils Inc., 505, boul. Curé-Poirier, o., Longueuil, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière Ste-Clothilde, comté de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

**PLOUFFE (Dolorès)** — A Charles LeMoine, le 10 août 1975 à l'âge de 42 ans, est décédée Mme Fernand Plouffe, née Dolorès Painparé, outre son époux, elle laisse dans le deuil, un fils M. Mme Michel Plouffe, 2 petits-enfants, 4 frères, 4 belles-sœurs. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Ed. Darche et Fils Inc., 505, boul. Curé-Poirier ouest, Longueuil, à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de St-Césaire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

**PLOUFFE (Dolorès)** — A Charles LeMoine, le 10 août 1975 à l'âge de 42 ans, est décédée Mme Fernand Plouffe, née Dolorès Painparé, outre son époux, elle laisse dans le deuil, un fils M. Mme Michel Plouffe, 2 petits-enfants, 4 frères, 4 belles-sœurs. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Ed. Darche et Fils Inc., 505, boul. Curé-Poirier ouest, Longueuil, à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de St-Césaire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

**PLOUFFE (Dolorès)** — A Charles LeMoine, le 10 août 1975 à l'âge de 42 ans, est décédée Mme Fernand Plouffe, née Dolorès Painparé, outre son époux, elle laisse dans le deuil, un fils M. Mme Michel Plouffe, 2 petits-enfants, 4 frères, 4 belles-sœurs. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

Ed. Darche et Fils Inc., 505, boul. Curé-Poirier ouest, Longueuil, à 9 h 45 pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul, où le service sera célébré à 10 h a.m. et de là au cimetière de St-Césaire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 h p.m.

**PLOUFFE (Dolorès)** — A Charles LeMoine, le 10 août 1975 à l'âge de 42 ans, est décédée Mme Fernand Plouffe, née Dolorès Painparé, outre son époux, elle laisse dans le deuil, un fils M. Mme Michel Plouffe, 2 petits-enfants, 4 frères, 4 belles-sœurs. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire

**PLOUFFE**